

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Special
Senate Committee on the*

CHARITABLE SECTOR

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Monday, September 24, 2018
Monday, October 1, 2018

Issue No. 7

Eleventh and twelfth meetings:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Le lundi 24 septembre 2018
Le lundi 1^{er} octobre 2018

Fascicule n° 7

Onzième et douzième réunions :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE
CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	Mercer
(or Mercer)	Seidman
Duffy	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)
Maltais	

* Ex officio members

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Black (*Ontario*) replaced the Honourable Senator Miville-Dechêne (*September 25, 2018*).

The Honourable Senator Seidman was added to the membership (*September 24, 2018*).

The Honourable Senator Maltais was added to the membership (*September 24, 2018*).

The Honourable Senator Miville-Dechêne replaced the Honourable Senator Black (*Ontario*) (*September 23, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE
SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	Mercer
(ou Mercer)	Seidman
Duffy	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)
Maltais	

* Membres d'office

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Black (*Ontario*) a remplacé l'honorable sénatrice Miville-Dechêne (*le 25 septembre 2018*).

L'honorable sénatrice Seidman a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 24 septembre 2018*).

L'honorable sénateur Maltais a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 24 septembre 2018*).

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne a remplacé l'honorable sénateur Black (*Ontario*) (*le 23 septembre 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, September 24, 2018
(12)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:33 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Maltais, Martin, Mercer, Miville-Dechéne, Omidvar and Seidman (6).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

As individuals:

Ray Madoff, Professor, Law School, Boston College;

Catherine Leviten-Reid, Associate Professor, Community Economic Development, Cape Breton University (by video conference).

Rideau Hall Foundation:

Teresa Marques, President and Chief Executive Officer.

WE Charity:

Craig Kielburger, Co-Founder (by video conference).

Réseau de l'action bénévole du Québec:

Marilyne Fournier, Director General.

The chair made a statement.

Ms. Madoff and Ms. Marques made statements and answered questions.

At 7:29 p.m., the committee suspended.

At 7:35 p.m., the committee resumed.

Ms. Leviten-Reid, Mr. Kielburger and Ms. Fournier made statements and answered questions.

At 8:33 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 24 septembre 2018
(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 33, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Maltais, Martin, Mercer, Miville-Dechéne, Omidvar et Seidman (6).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Ray Madoff, professeure, École de droit, Boston College;

Catherine Leviten-Reid, professeure agrégée, Développement économique communautaire, Université du Cap-Breton (par vidéoconférence).

Fondation Rideau Hall :

Teresa Marques, présidente-directrice générale.

WE Charity :

Craig Kielburger, cofondateur (par vidéoconférence).

Réseau de l'action bénévole du Québec :

Marilyne Fournier, directrice générale.

Le président fait une déclaration.

Mmes Madoff et Marques font des déclarations et répondent aux questions.

À 19 h 29, la séance est suspendue.

À 19 h 35, la séance reprend.

Mme Leviten-Reid, M. Kielburger et Mme Fournier font des déclarations et répondent aux questions.

À 20 h 33, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, October 1, 2018
(13)

[English]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:34 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer, Omidvar and Seidman (6).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Bhayana Family Foundation:

Raksha Manaktala Bhayana, Chief Executive Officer.

As individuals:

Cathy Winter, Program Manager, DiverseCity onBoard, Ryerson University;

Jacline Nyman, Former President and Chief Executive Officer, United Way of Canada.

Ontario Nonprofit Network:

Cathy Taylor, Executive Director.

The chair made a statement.

Ms. Bhayana and Ms. Winter made statements and answered questions.

At 7:30 p.m., the committee suspended.

At 7:37 p.m., the committee resumed.

Ms. Nyman and Ms. Taylor made statements and answered questions.

At 8:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le lundi 1^{er} octobre 2018
(13)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 34, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer, Omidvar et Seidman (6).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analysts, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bhayana Family Foundation :

Raksha Manaktala Bhayana, chef de la direction.

À titre personnel :

Cathy Winter, gestionnaire de programme, DiverseCity onBoard, Université Ryerson;

Jacline Nyman, ancienne présidente et chef de la direction, Centraide Canada.

Ontario Nonprofit Network :

Cathy Taylor, directrice générale.

Le président fait une déclaration.

Mmes Bhayana et Winter font des déclarations et répondent aux questions.

À 19 h 30, la séance est suspendue.

À 19 h 37, la séance reprend.

Mmes Nyman et Taylor font des déclarations et répondent aux questions.

À 20 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, September 24, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:33 p.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia, chair of the committee, and I'd like to start by asking senators to introduce themselves, starting with the deputy chair of the Agriculture Committee, who happens to be here this evening.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Martin: Yonah Martin from British Columbia.

[*English*]

Senator Seidman: Good evening. Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar from Ontario.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you all.

Today, the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities and non-profit organizations, foundations and other similar groups, and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. For this meeting, we will focus on volunteers in charities and non-profit organizations.

For our witnesses, we welcome Dr. Ray Madoff, a professor at Boston College; and from the Rideau Hall Foundation, Ms. Teresa Marques, President and Chief Executive Officer.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 24 septembre 2018

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 33, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, et j'aimerais pour commencer demander aux sénateurs de se présenter, en commençant par le vice-président du Comité de l'agriculture, qui se trouve ici ce soir.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

[*Traduction*]

La sénatrice Seidman : Bonsoir. Judith Seidman, de Montréal (Québec).

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Merci à tous.

Aujourd'hui, le comité poursuivra son étude afin d'examiner l'impact des lois et des politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. On s'intéressera en particulier aux bénévoles dans les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Nos témoins sont Mme Ray Madoff, professeure au Boston College; et Mme Teresa Marques, présidente-directrice générale de la Fondation Rideau Hall.

Thank you for accepting our invitation to appear. I'd like to invite the witnesses to make their presentations. I would also like to remind them and my colleagues that the witnesses have about five to seven minutes for their presentations and then we'll go to a round of questions and answers. I'd ask that people keep their questions short, and I'd ask the witnesses to try to do the same with the answers, so we get in as many questions as possible.

We will begin with Professor Madoff.

Ray Madoff, Professor, Law School, Boston College, as an individual: Good evening, senators, and thank you for the invitation to provide testimony today. I've been following the work of this committee with great interest and admiration, and it's an honour for me to be here to participate in this undertaking.

My name is Ray Madoff and I'm appearing in my individual capacity. I'm a professor from Boston College Law School in the United States and Co-Founder and Director of the Forum on Philanthropy and the Public Good, a non-profit think tank that focuses on issues of philanthropy and tax policy.

I bring a cautionary tale from the United States, with the hopes that Canada will take steps to adopt rules to protect Canadian charities and the beneficiaries they serve as well as protect government resources from imprudent tax expenditures.

There are many similarities between our countries. Both countries seek to promote a robust charitable sector and both use the tax system to incentivize charitable giving. We also face similar trends: an overall decline in charitable giving in the population at large and more concentration of giving by the wealthy. Because the wealthy are more likely to structure their giving in tax-advantaged ways, it is particularly important that the tax rules be regularly examined to ensure that they are incentivizing the right thing.

My comments today will focus on two areas where I believe we need to be particularly mindful of the details in fashioning incentives: donor-advised funds and extending capital gains tax relief to contributions of private company shares and real estate. I begin my comments by focusing on donor-advised funds.

Donor-advised funds have become a dominant force in charitable giving in both Canada and the United States. The growth has been particularly staggering in the United States, where Fidelity Charitable is the most popular charity by far, surpassing all other charities by more than 20 per cent, and

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. J'invite les témoins à faire leurs exposés. J'aimerais également leur rappeler, ainsi qu'à mes collègues, que les témoins disposent à cette fin de cinq à sept minutes, après quoi nous passerons à une séance de questions et réponses. Je vous demanderais d'être brefs dans vos questions et je demanderais aux témoins d'essayer de l'être également dans leurs réponses, afin que nous puissions couvrir le plus de questions possible.

Nous allons commencer par Mme Madoff.

Ray Madoff, professeure, École de droit, Boston College, à titre personnel : Bonsoir, mesdames et messieurs les sénateurs, et merci de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui. J'ai suivi les travaux du comité avec beaucoup d'intérêt et d'admiration et c'est un honneur pour moi d'être ici pour participer à cette entreprise.

Je m'appelle Ray Madoff et je compare à titre personnel. Je suis professeure à la Boston College Law School aux États-Unis et cofondatrice et directrice du Forum on Philanthropy and the Public Good, un centre d'études et de recherche sans but lucratif qui se concentre sur les questions de philanthropie et de politique fiscale.

J'apporte une mise en garde des États-Unis, dans l'espoir que le Canada prendra des mesures pour se doter de règles visant à protéger les organismes de bienfaisance canadiens et leurs bénéficiaires, ainsi que les ressources gouvernementales contre les dépenses fiscales imprudentes.

Il y a beaucoup de similitudes entre nos pays. Tous deux cherchent à promouvoir un secteur de la bienfaisance solide et utilisent le régime fiscal pour encourager les dons de bienfaisance. Tous deux font face aux mêmes tendances, à savoir une diminution générale des dons de charité dans la population en général et une plus grande concentration des dons par les riches. Étant donné que les riches sont plus susceptibles de structurer leurs dons de façon avantageuse sur le plan fiscal, il est particulièrement important d'examiner régulièrement la réglementation fiscale pour s'assurer qu'elle encourage ce qui doit l'être.

Mes commentaires d'aujourd'hui porteront sur deux domaines où, à mon avis, il nous faut être particulièrement attentifs aux détails des mesures incitatives, c'est-à-dire les fonds orientés par les donateurs et l'application de l'allègement de l'impôt sur les gains en capital relatifs aux contributions d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers. Je commencerai par parler des fonds orientés par les donateurs.

Les fonds orientés par les donateurs sont devenus une force dominante dans les dons de charité au Canada et aux États-Unis. La croissance a été particulièrement stupéfiante aux États-Unis, où Fidelity Charitable est de loin l'organisme de bienfaisance le plus populaire, surpassant de plus de 20 p. 100 tous les autres

where six of the top ten fundraising charities are donor-advised fund sponsors.

The reason for the popularity of donor-advised funds is that they provide donors with the double benefit of effective ongoing control over the donated funds combined with maximum tax benefits. Donor-advised funds are particularly advantageous from a tax perspective because they facilitate gifts of appreciated property, which saves both income and capital gains taxes.

Donor-advised funds can be confusing to talk about, and frankly to understand, because there is a disconnect between their legal structure and how they operate in practice. Legally, a transfer to a donor-advised fund is structured the same as any outright transfer to any registered charity. The donor legally gives up all control over the donated property, including the ability to direct charitable transfers from the fund. This is what enables donors to get current tax benefits for their transfer.

But despite these legal agreements, the reason people create donor-advised funds is because the charity, in a non-legally binding way, gives the donor effective ongoing control over the charitable disposition, and sometimes investment, of the donated assets. This is why a recent Canadian journal described donor-advised funds as “similar to creating your own private foundation, but simpler,” and why other people describe donor-advised funds as “charitable chequing accounts.”

In this way, donor-advised funds sit in a nether region between private foundations and outright gifts to charities. They feel like private foundations to the donors but are not subject to payout, disclosure and oversight rules otherwise applicable to private foundations. They provide the tax benefits of outright gifts to charities, but no charity is given true control over the donated funds, and the donor is under no obligation and no incentive to ever make charitable distributions from his donor-advised fund. This failure to require payout means that donor-advised funds have effectively severed the ties between charitable tax benefits and benefits to charities.

In order to protect charities going forward, the legislature should establish rules to either require or incentivize distributions from donor-advised funds to charities. This could be done by either imposing a reasonable payout term, for example, 10 years, or by delaying some of the incentives of

organismes de bienfaisance, et où six des dix organismes de bienfaisance qui recueillent le plus de fonds sont des commanditaires de fonds orientés par les donateurs.

La raison de la popularité de ces fonds est qu'ils procurent aux donateurs le double avantage d'un contrôle efficace et continu des fonds donnés combiné à des avantages fiscaux maximums. Les fonds orientés par les donateurs sont particulièrement avantageux du point de vue fiscal parce qu'ils facilitent les dons de biens ayant enregistré une plus-value, ce qui permet d'économiser à la fois l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les gains en capital.

Il existe un décalage entre la structure juridique et le fonctionnement pratique des fonds orientés par les donateurs, d'où une certaine confusion parfois dans les explications que l'on en donne et même dans l'idée que l'on s'en fait. Juridiquement parlant, un transfert à un fonds orienté par un donateur est structuré de la même façon que tout transfert direct à un organisme de bienfaisance enregistré. Le donateur renonce légalement à tout contrôle sur les biens donnés, y compris à la capacité d'orienter les transferts de bienfaisance réalisés par le fonds. C'est ce qui permet au donateur d'obtenir des avantages fiscaux pour son transfert.

Malgré ces accords juridiques, la raison pour laquelle les gens créent des fonds orientés par les donateurs, c'est parce que l'organisme de bienfaisance, d'une manière non juridiquement contraignante, donne au donateur un contrôle efficace et continu sur les dons, et parfois l'investissement, des biens donnés. C'est pourquoi un journal canadien a décrit récemment les fonds orientés par les donateurs comme étant « semblables à la création de votre propre fondation privée, mais plus simples » et pourquoi d'autres personnes les décrivent comme des « comptes de chèques de bienfaisance ».

Les fonds orientés par les donateurs évoluent donc dans cette zone grise entre les fondations privées et des dons directs à des organismes de bienfaisance. Ils sont perçus comme des fondations privées pour les donateurs, mais ils ne sont pas assujettis aux règles de paiement, de divulgation et de surveillance qui s'appliquent par ailleurs aux fondations privées. Ils offrent les avantages fiscaux des dons directs aux organismes de bienfaisance, mais aucun organisme de bienfaisance n'a un véritable contrôle sur les fonds donnés, et le donateur n'est aucunement obligé et incité à faire des dons de bienfaisance à partir de son fonds orienté. Le fait qu'ils ne soient pas tenus de déboursier les dons signifie qu'avec les fonds orientés par les donateurs l'octroi au donateur de l'avantage fiscal n'est plus subordonné à l'avantage reçu par l'organisme de bienfaisance.

Afin de protéger les organismes de bienfaisance à l'avenir, le Parlement devrait établir des règles visant à exiger ou à encourager la distribution aux organismes de bienfaisance des dons perçus par les fonds orientés par les donateurs. Cela pourrait se faire soit en imposant une échéance de versement

charitable giving until the funds are distributed from the donor-advised fund to the charity. For example, you could give capital gains relief for money going into the fund but defer the other tax benefits until the funds come out.

The second issue I'd like to discuss is the proposal to extend capital gains tax relief to contributions of private company shares and real estate. I understand that under current Canadian law, this benefit is limited to publicly traded stock, but the hope of proponents of this extension is that this expansion will bring additional charitable resources to the sector.

From what we have seen in the United States, I suspect that this will be the case, not just because owners of real estate and private business interests are likely in a position to make large charitable gifts but also because, in the United States, the donor-advised fund industry has focused on these types of assets to grow their funds. If you Google the term "complex assets," you'll get many stories about this.

I suspect that if Canadian law were to provide this expansion, Canadian donor-advised fund sponsors would follow suit, and you would see a similar explosion in both donor-advised funds and contributions of real estate and private company shares.

However, if you choose to adopt this extension, I urge the legislature to learn from our mistakes, for while this rule has encouraged donations of assets that otherwise would not be contributed to charity, it has come at a significant cost to the government because under U.S. law, taxpayers are entitled to charitable tax benefits based on the appraised value of the donated property at the time of contribution. Since these assets have no easily identified market value, and often no market, everyone is dependent on the donors' hired appraisers to determine that value and it is virtually impossible for the government to provide sufficient oversight on their work.

More troubling is the fact that, in the United States, donors' tax benefits are based on the value at the time of contribution, even though a significant portion of that contribution may go to brokerage fees and other expenses of converting the property to cash. Depending on the time it takes to sell the property and the

raisonnable, 10 ans, par exemple, soit en retardant l'octroi d'une partie des avantages liés aux dons de bienfaisance jusqu'à ce que les fonds soient distribués à l'organisme de bienfaisance par le fonds orienté par le donateur. Par exemple, on pourrait accorder un allègement des gains en capital pour l'argent versé dans le fonds, mais reporter les autres avantages fiscaux jusqu'à ce que les fonds soient redistribués.

La deuxième question que j'aimerais aborder est la proposition d'étendre l'allègement de l'impôt sur les gains en capital aux contributions sous forme d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers. Si je comprends bien, aux termes de la loi canadienne actuelle, cet avantage se limite aux actions cotées en bourse, mais les partisans de cette extension espèrent qu'elle apportera des ressources supplémentaires au secteur de la bienfaisance.

D'après ce que nous avons vu aux États-Unis, je soupçonne que ce sera le cas, non seulement parce que les propriétaires de biens immobiliers et les entreprises privées sont susceptibles de faire d'importants dons de bienfaisance, mais aussi parce qu'aux États-Unis, l'industrie des fonds orientés par les donateurs s'est concentrée sur ce genre d'actifs pour faire croître ses fonds. Si vous cherchez « actifs complexes » sur Google, vous trouverez de nombreuses histoires à ce sujet.

J'ai l'impression que si la loi canadienne accordait cette extension, les commanditaires canadiens de fonds orientés par les donateurs emboîteraient le pas, et on verrait une explosion semblable à la fois des fonds orientés par les donateurs et des contributions sous forme de biens immobiliers et d'actions de sociétés privées.

Cependant, si vous décidez d'adopter cette extension, j'exhorte le Parlement à tirer des leçons de nos erreurs, car même si cette règle a encouragé les dons de biens qui, autrement, ne seraient pas allés à un organisme de bienfaisance, elle a coûté très cher au gouvernement parce que, en vertu de la loi américaine, les avantages fiscaux auxquels ont droit les contribuables pour dons de bienfaisance sont fondés sur la valeur estimée de la propriété donnée au moment de la contribution. Étant donné que ces actifs n'ont pas de valeur marchande facilement identifiable et souvent pas de marché, tout le monde dépend des évaluateurs embauchés par les donateurs pour déterminer cette valeur et il est pratiquement impossible pour le gouvernement d'assurer une surveillance suffisante de leur travail.

Ce qui est encore plus troublant, c'est qu'aux États-Unis, les avantages fiscaux accordés aux donateurs sont basés sur la valeur au moment de la contribution, même si une partie importante de cette contribution peut aller aux frais de courtage et autres dépenses de conversion de la propriété en espèces. Selon le

costs associated with the sale, the tax benefits of contribution for the donor can far outweigh the benefits to the public from the charitable gift.

If Canada chooses to extend this benefit, I urge you not to rely on appraisals but instead to base any tax benefits on the amount of cash that ultimately is made available to the charity.

I hope that my comments are helpful to you in adopting rules to ensure that charitable benefits provide maximum benefits, not just to donors but to Canadian society as a whole, and if you do so, you'll provide valuable leadership beyond Canada, to the United States and the world at large.

I look forward to your questions.

Teresa Marques, President and Chief Executive Officer, Rideau Hall Foundation: Thank you very much for the invitation to be with you today to join this important dialogue examining the impact of the voluntary and charitable sector in Canada. I'm the President and Chief Executive Officer of the Rideau Hall Foundation, an independent and non-partisan national charity established by the Right Honourable David Johnston in 2012. The RHF works towards a better Canada for all Canadians, with an aim to reinforce the value of our public institutions, including the Office of the Governor General, as a source for social cohesion in Canada.

Our ongoing efforts include a focus on four key priorities for the country. The first is the equity of learning opportunities, as well as excellence of those opportunities. The second is fostering Canada's culture of innovation. Third is the promotion of civic leadership. Lastly, and most pertinent for our purposes today, is our fourth priority on widening the circle of giving and volunteering by reinforcing giving as a fundamental Canadian value.

Last year we commissioned a series of research reports to provide new sources of evidence and a deeper fact base to help those working in the charitable sector to work smarter. In April we released a report, in partnership with Imagine Canada, entitled *30 Years of Giving: The Giving Behaviour of Canadians*. The study maps charitable donations and giving patterns from 1985 to 2014, drawing on data reported to Canada Revenue Agency and Statistics Canada. We believe it is the most detailed and comprehensive overview of its kind, and I'm pleased to share a few data points that may be of interest.

temps qu'il faut pour vendre la propriété et les coûts associés à la vente, les avantages fiscaux de la contribution pour le donateur peuvent largement l'emporter sur les avantages pour le public du don de bienfaisance.

Si le Canada choisit d'étendre cette disposition, je vous exhorte à ne pas vous fier à des évaluations, mais plutôt à fonder les avantages fiscaux sur le montant d'argent qui est finalement mis à la disposition de l'organisme de bienfaisance.

J'espère que mes commentaires vous aideront à adopter des règles qui feront en sorte que les dons de charité procurent le maximum d'avantages, non seulement aux donateurs, mais à l'ensemble de la société canadienne, et si vous le faites, vous ferez preuve d'un leadership précieux au-delà du Canada, aux États-Unis et au reste du monde.

J'ai hâte de répondre à vos questions.

Teresa Marques, présidente-directrice générale, Fondation Rideau Hall : Merci beaucoup de m'avoir invitée à participer à cet important dialogue sur l'impact du secteur bénévole et de la bienfaisance au Canada. Je suis présidente et première dirigeante de la Fondation Rideau Hall, un organisme de bienfaisance national indépendant et non partisan créé par le très honorable David Johnston en 2012. La fondation vise à faire du Canada un meilleur pays pour tous les Canadiens, et vise à renforcer la valeur de nos institutions publiques, y compris le Bureau du gouverneur général, comme source de cohésion sociale au Canada.

On continue d'axer nos efforts sur quatre grandes priorités pour le pays. La première est l'équité dans les possibilités d'apprentissage, ainsi que l'excellence de ces possibilités. La deuxième vise à favoriser la culture de l'innovation au Canada. La troisième concerne la promotion du leadership civique. Enfin, et c'est ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, notre quatrième priorité consiste à élargir le cercle des dons et du bénévolat en faisant du don une valeur canadienne fondamentale.

L'an dernier, on a commandé une série de rapports de recherche afin de fournir de nouvelles sources de données et une base de données plus approfondie pour aider ceux qui travaillent dans le secteur de la bienfaisance à travailler plus intelligemment. En avril, on a publié un rapport, en partenariat avec Imagine Canada, intitulé *Trente ans de don au Canada : Les habitudes de dons des Canadiens*. L'étude dresse la carte des dons de bienfaisance et des tendances des dons de 1985 à 2014, en s'appuyant sur les données déclarées à l'Agence du revenu du Canada et à Statistique Canada. Il s'agit, selon nous, de l'aperçu le plus détaillé et le plus complet de son genre, et je suis heureuse de vous faire part de quelques données qui pourraient vous intéresser.

We estimate that individual Canadians gave approximately \$14.3 billion in receipted and unreceipted donations to registered charities in 2014. Claimed donations have increased 150 per cent in real terms since 1985.

Despite that number, however, donation rates are dropping across all age groups. The decline is particularly acute among younger Canadians. The pool of older Canadians, on whom the sector depends for revenue growth, is also shrinking, which means charities and non-profits are chasing an ever-decreasing pool of aging, affluent donors. Total donations have continued to rise only because those who give are giving more.

On the positive side, women now represent a larger portion of the donor pool and a greater proportion of the money donated than they did in the 1980s. Between 1985 and 2014, the absolute value of donations claimed by women roughly tripled, from \$1.1 billion to \$3.5 billion.

The report also dispels any notion that new Canadians are less generous. In fact, the average annual donation by new Canadians is \$672, compared to \$509 for those born in Canada.

According to the report, motivations for giving among young Canadians are strong: compassion for those in need, personal commitment to a cause and the desire to contribute to community. However, they are more likely to say they are not being asked to give more and do not know where to give.

While *30 Years of Giving* undertook an unprecedented analysis of tax filer data and public surveys, there is still much that remains unknown due in part to the limitations of the data. We believe that when it comes to younger Canadians in particular, we may be underestimating giving that is happening that is not tracked by charitable tax receipts and that a broader understanding of giving may be required.

Delivering social good and helping people are not just within the purview of the charitable sector anymore. More and more, companies are presenting themselves as doing good to give their brand a sense of purpose while growing their customer base. The rise of social enterprise, with an explicit social as well as commercial purpose, also steps in to what had previously been a space occupied by the charitable sector, and new online platforms such as GoFundMe make it much easier for people to have a giving experience with the feeling of immediate impact and connection without a charity receiving the funds, without a tax receipt and without quantifiable social impact. These forces reflect a new reality that without question is disrupting the charitable sector and will require new policy responses.

Nous estimons que les particuliers canadiens ont donné environ 14,3 milliards de dollars en dons sans reçu à des organismes de bienfaisance enregistrés en 2014. Les dons déclarés ont augmenté de 150 p. 100 en termes réels depuis 1985.

Malgré ce chiffre, les taux de dons diminuent dans tous les groupes d'âge. Le déclin est particulièrement marqué chez les jeunes Canadiens. Le bassin de Canadiens âgés, dont le secteur dépend de la croissance des revenus, diminue également, ce qui signifie que les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif pourchassent un bassin toujours décroissant de donateurs riches et vieillissants. Les dons totaux ont continué d'augmenter uniquement parce que ceux qui donnent donnent plus.

Sur une note positive, les femmes représentent maintenant une plus grande partie du bassin de donateurs et une plus grande proportion de l'argent donné que dans les années 1980. De 1985 à 2014, la valeur absolue des dons déclarés par les femmes a plus ou moins triplé, passant de 1,1 milliard à 3,5 milliards de dollars.

Le rapport réfute également toute notion selon laquelle les néo-Canadiens sont moins généreux. En fait, le don annuel moyen des néo-Canadiens est de 672 \$, comparativement à 509 \$ pour les personnes nées au Canada.

Selon le rapport, les jeunes Canadiens sont fortement motivés par la compassion pour les personnes dans le besoin, l'engagement personnel envers une cause et le désir de contribuer à la collectivité. Cependant, ils sont plus susceptibles de dire qu'on ne leur demande pas de donner plus et de ne pas savoir où donner.

Même si *Trente ans de don* a entrepris une analyse sans précédent des données des déclarants et des enquêtes publiques, il reste encore beaucoup à apprendre en raison des limites des données. Nous croyons qu'en ce qui concerne les jeunes Canadiens en particulier, on sous-estime peut-être les dons qui sont faits et qui ne sont pas comptabilisés au moyen de reçus d'impôt pour dons de bienfaisance, et qu'il pourrait être nécessaire de mieux cerner la notion de don.

La prestation de services sociaux et l'aide aux gens ne relèvent plus uniquement du secteur de la bienfaisance. De plus en plus, les entreprises se présentent comme faisant du bien pour donner un sens à leur marque tout en élargissant leur clientèle. L'essor de l'entreprise sociale, avec un objectif social et commercial explicite, s'inscrit également dans ce qui était auparavant un espace occupé par le secteur de la bienfaisance, et les nouvelles plateformes en ligne comme GoFundMe font en sorte qu'il est beaucoup plus facile pour les gens de vivre une expérience enrichissante avec le sentiment d'impact immédiat et de connexion sans qu'un organisme de bienfaisance reçoive les fonds, sans reçu d'impôt et sans impact social quantifiable. Ces forces reflètent une nouvelle réalité qui, sans aucun doute,

It is clear to us that greater innovation is needed in how charities operate, but also in how they seek to reach new donors and that lessons may be learned from other sectors and disciplines. To that end, the RHF is currently working on a next research report in partnership with the Behavioural Insights Team, which originated from the U.K.'s Nudge Unit, and with the collaboration of the MS Society of Canada. It will help explain how and why small tweaks in fundraising approaches, informed by behavioural science, can make a significant difference in the giving patterns of Canadians. From this work, PCO has gone on to partner with the Heart and Stroke Foundation to similarly undertake and evaluate a series of trials to encourage giving.

If we are serious about evidence-based decision-making, we need to ensure we have better evidence. We think these research studies are a good beginning and a promising start, but the scale of our challenge is such that no one organization can do it alone. Rather, we believe that all those interested in fostering a greater culture of giving in Canada need to work together to share insights and build partnerships that could help us think creatively about how to effect change.

I worry as well that we may not have placed enough value on the central role of trust. As we've learned from Edelman's Annual Trust Barometer, trust in our governments, public institutions, elected leaders and in media, as well as in NGOs and charitable sector leaders, in Canada has declined. Greater transparency to earn higher levels of trust and build long-term donor loyalty is required.

In conclusion, strong charities are everyone's business. Without effective action to increase donation rates, many charities and non-profits will, over time, find it impossible to fulfill their missions. Any diminishment of the sector's capacity to serve impoverishes us all. The growing pressure before us, however, to collaborate across sectors and innovate should be considered a positive development. It will drive change, force innovation and resilience and ultimately, hopefully, create a better, smarter and more caring Canada.

The Chair: Thank you both. We'll now go to questions from my colleagues.

Senator Omidvar: I have a set of questions for Ms. Madoff and Ms. Marques. I'll ask Ms. Madoff first.

perturbe le secteur de la bienfaisance et nécessitera de nouvelles interventions stratégiques.

Il est clair pour nous qu'il faut innover davantage en ce qui concerne le mode de fonctionnement des organismes de bienfaisance, mais aussi la façon dont ils cherchent à atteindre de nouveaux donateurs et que des leçons peuvent être tirées d'autres secteurs et disciplines. À cette fin, la Fondation travaille actuellement à l'élaboration d'un prochain rapport de recherche en partenariat avec la Behavioural Insights Team, qui a été créée par Nudge Unit du Royaume-Uni, et avec la collaboration de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Il aidera à expliquer comment et pourquoi les petites modifications apportées aux méthodes de collecte de fonds, fondées sur la science du comportement, peuvent faire une différence importante dans les habitudes de dons des Canadiens. À partir de ce travail, la PDG a établi un partenariat avec la Fondation des maladies du cœur pour entreprendre et évaluer une série d'essais visant à encourager le don.

Si l'on veut vraiment fonder nos décisions sur des données probantes, on doit s'assurer d'avoir de meilleures données. Ces recherches constituent selon nous un bon début et un début prometteur, mais l'ampleur du défi est telle qu'aucune organisation ne peut y arriver seule. On croit plutôt que tous ceux qui souhaitent favoriser une plus grande culture du don au Canada doivent travailler ensemble pour échanger des idées et établir des partenariats susceptibles de favoriser la recherche de solutions créatives face au changement.

Je crains également que nous n'ayons pas accordé suffisamment de valeur au rôle central de la confiance. Comme nous l'a appris le Baromètre de confiance annuel d'Edelman, la confiance envers nos gouvernements, les institutions publiques, les dirigeants élus et les médias, ainsi qu'envers les ONG et les dirigeants du secteur de la bienfaisance a diminué au Canada. Il faut une plus grande transparence pour gagner plus de confiance et fidéliser les donateurs à long terme.

En conclusion, des organismes de bienfaisance solides sont l'affaire de tout le monde. En l'absence de mesures efficaces pour augmenter les taux de dons, de nombreux organismes de bienfaisance et sans but lucratif seront incapables, avec le temps, de remplir leur mission. Toute diminution de la capacité du secteur de servir nous appauvrit tous. Toutefois, il convient de considérer la pression croissante qui s'exerce en faveur de l'innovation et de la collaboration entre les secteurs comme une évolution positive. Elle favorisera le changement, l'innovation et la résilience et il en sortira, espérons-le, un Canada meilleur, plus averti et plus bienveillant.

Le président : Merci à vous deux. Nous allons maintenant passer aux questions de mes collègues.

La sénatrice Omidvar : J'ai une série de questions pour Mme Madoff et Mme Marques. Je m'adresserai d'abord à Mme Madoff.

Ms. Madoff, thank you very much for making the long, arduous journey from Boston. We have had very bad weather in this town, which has made travelling very difficult. Welcome.

I want to thank you for your testimony because last week we heard from many witnesses calling on the Senate and this particular committee to further incentivize philanthropy through donor-advised funds, through the donation of real estate, through the donation of private securities, et cetera. You've given us another lens on this.

My question around donor-advised funds is specifically this: The Canada Revenue Agency does not currently ask charities to list or to disclose their donor-advised funds in their annual Form T3010. Should we require the CRA to do so? Should we require charities to also tell us in their annual reporting the disbursement on every particular fund as opposed to an aggregate amount, and how does the United States deal with this? That's important. That's my first set of questions to you.

Ms. Madoff: This is a really important issue. The United States did not require it until 2006. This was a problem because what they found was that there were lots of opportunities for abuse. Remember, a donor-advised fund is a transfer to a charity, and all that it looks like is an outright transfer to the charity. They found that people were doing things like directing their donor-advised funds to the university but it was actually paying a tuition, and there were ways that the donor was actually able to benefit from this. That's why, in 2006, in the United States, we enacted a range of rules designed to both curb some of the abuses in donor-advised funds and also to start tracking the growth of donor-advised funds.

We found that the growth of donor-advised funds has been astronomical and far greater than one ever would have imagined. The donor-advised funds were showing up not just in the community foundations and the commercial donor-advised funds, but traditional charities were also creating their own donor-advised funds, because there's a kind of a race to the bottom. Donor-advised funds are so attractive that everybody needs to offer them in order to get it.

In order to get a sense of the problem, you'd want to track the donor-advised fund. You could have individual tracking of the reporting, but frankly, I think it's particularly important to have the regulation. If you think the money should come out, adopt the rule that the money should come out.

Madame Madoff, merci beaucoup d'avoir fait le long et ardu voyage depuis Boston. Nous avons eu de très mauvaises conditions météorologiques ici, ce qui a rendu les déplacements très difficiles. Soyez la bienvenue.

Je tiens à vous remercier de votre témoignage parce que, la semaine dernière, on a entendu de nombreux témoins qui demandaient au Sénat et à votre comité d'encourager davantage la philanthropie au moyen des fonds orientés par les donateurs, sous forme de dons de biens immobiliers, de dons de titres privés, et cetera. Vous nous avez donné une autre perspective.

En ce qui concerne les fonds fournis aux donateurs, l'Agence du revenu du Canada ne demande pas actuellement aux organismes de bienfaisance d'inscrire ou de divulguer leurs fonds orientés par les donateurs dans leur formulaire T3010 annuel. Faut-il obliger l'ARC à le faire? Faut-il exiger des organismes de bienfaisance qu'ils nous disent également, dans leur rapport annuel, quels sont les déboursés de chaque fonds, par opposition à un montant global, et comment les États-Unis s'y prennent-ils? C'est important. Voilà ma première série de questions.

Mme Madoff : C'est une question vraiment importante. Les États-Unis ne l'ont pas exigé avant 2006. C'était un problème parce qu'on avait constaté qu'il y avait beaucoup de possibilités d'abus. Il ne faut pas oublier qu'un fonds orienté par un donateur est un transfert à un organisme de bienfaisance, et ça a tout l'air d'un transfert pur et simple à l'organisme de bienfaisance. On a constaté que les gens faisaient des choses comme diriger les fonds qu'ils conseillaient aux donateurs vers l'université, mais qu'ils payaient en fait des frais de scolarité, et qu'il y avait moyen pour le donateur d'en tirer profiter. C'est pourquoi, en 2006, aux États-Unis, on a adopté une série de règles visant à la fois à réduire certains abus dans les fonds orientés par les donateurs et à permettre de suivre la croissance de ces fonds.

On a constaté que la croissance des fonds recommandés par les donateurs a été astronomique et bien supérieure à ce qu'on aurait pu imaginer. Les fonds orientés par les donateurs se retrouvaient non seulement dans les fondations communautaires et les fonds orientés par les donateurs commerciaux, mais aussi dans les organismes de bienfaisance traditionnels qui créaient leurs propres fonds orientés par les donateurs, parce qu'il y a une sorte de nivellement par le bas. Les fonds orientés par les donateurs sont tellement attrayants que tout le monde doit les offrir pour obtenir des fonds.

Pour avoir une idée du problème, il faudrait faire le suivi de fonds orienté par les donateurs. Il pourrait y avoir un suivi individuel des rapports, mais franchement, je pense qu'il est particulièrement important de réglementer le secteur. Si l'on estime que l'argent doit être déboursé, il faut rendre les débours obligatoires.

Senator Omidvar: Just following on that, do you think we should have a regulation in Canada that enforces a 3.5 per cent disbursement rate, at least?

Ms. Madoff: Definitely not, no. You should have a 10-year set term. When the money comes in, you name the charity that's going to receive the funds in 10 years — a real charity that will receive it outright. The donor has 10 years to decide where they want to give it, but then it's going to a charity. I'd make that a condition of the deduction so that the donor is given a limited time but not longer.

Senator Omidvar: You made a very interesting point about appraisals and the donation of real estate. We live in a country of cottagers, and it could be a very popular idea to donate your cottage to a charity. You're suggesting the truth will not lie in the eye of the appraiser but something else. What should that something else be?

Ms. Madoff: I'm suggesting that the actual deduction should be tied to when the property is converted to cash. There are two separate situations. One is where the real estate is being used for a charitable mission. If somebody gives a building that's being used for a battered woman's shelter, that's fine. You're not going to have a conversion. But with most of these gifts that are happening in the United States, their assets are being transferred to provide tax benefits. They are then sold to provide cash. Basically, the deduction should be tied to the amount of cash made available to the charity. You could either do it by saying you'll get the deduction when it's sold by the charity, or you can have your appraisal, but when it's sold, you're going to get a recapture of tax if there's a disconnect between what gets to the charity.

Senator Omidvar: Do you have a point of view on the donation of privately held securities?

Ms. Madoff: You could have the same rule for the privately held securities too, but there you have an additional problem with privately held securities in that, often, they're not marketable at all, there's no market and there are several years. You have to be careful about it. On the other hand, in this world we are living in now, it is a very valuable asset that people are willing to give to charity. They have a business interest. It's something around which one could provide tax benefits. You would get money coming out. But I would again tie the tax benefits to the amount of cash that goes to the charity.

Senator Omidvar: Ms. Marques, I'll switch over to you. I have great admiration for your foundation and the good work you do.

La sénatrice Omidvar : Dans le même ordre d'idées, pensez-vous que l'on devrait avoir au Canada un règlement qui impose un taux de déboursement de 3,5 p. 100, au moins?

Mme Madoff : Certainement pas, non. On devrait avoir une échéance fixe de 10 ans. Lorsque l'argent rentre, on nomme l'organisme de bienfaisance qui recevra les fonds dans 10 ans — un véritable organisme de bienfaisance qui les recevra directement. Le donateur a 10 ans pour décider où il veut donner l'argent, mais l'argent va à un organisme de bienfaisance. J'en ferais une condition de la déduction pour que le donateur ait un temps limité, mais pas plus.

La sénatrice Omidvar : Vous avez soulevé un point très intéressant au sujet des évaluations et des dons de biens immobiliers. On vit dans un pays de propriétaires de chalets et l'idée de faire don de son chalet à un organisme de bienfaisance pourrait être très populaire. Vous laissez entendre que la vérité ne dépendra pas du regard de l'évaluateur, mais de quelque chose d'autre. De quelle autre chose?

Mme Madoff : Je suggère que la déduction réelle soit liée au moment où la propriété est convertie en argent comptant. Il y a deux situations distinctes. La première, c'est lorsque les biens immobiliers sont utilisés pour une mission de bienfaisance. Si quelqu'un donne un immeuble qui est utilisé pour un refuge pour femmes battues, c'est très bien. Il n'y aura pas de conversion. Toutefois, aux États-Unis, la plupart de ces dons donnent lieu à un transfert d'actifs visant à procurer des avantages fiscaux. Ils sont donc vendus pour fournir des liquidités. Essentiellement, la déduction devrait être liée au montant mis à la disposition de l'organisme de bienfaisance. Cela pourrait se faire en accordant la déduction lorsque l'organisme de bienfaisance vend le bien, ou en l'accordant sur la base de l'évaluation, mais en taxant le produit de la vente s'il y a un écart entre le prix de vente et ce qui va à l'organisme de bienfaisance.

La sénatrice Omidvar : Avez-vous un point de vue sur le don de titres privés?

Mme Madoff : On pourrait avoir la même règle pour les titres privés également, mais ceux-ci posent un problème supplémentaire en ce sens que, souvent, ils ne sont pas négociables du tout, il n'y a pas de marché et les échéances sont à plusieurs années. Il faut faire attention. D'un autre côté, dans le monde dans lequel on vit aujourd'hui, c'est un atout très précieux que les gens soient prêts à donner aux organismes de bienfaisance. C'est dans leur intérêt. On pourrait assortir le don d'avantages fiscaux. Cela procurerait des liquidités. Encore une fois, je lierais l'avantage fiscal au montant versé à l'organisme de bienfaisance.

La sénatrice Omidvar : Madame Marques, je me tourne vers vous. J'ai beaucoup d'admiration pour votre fondation et le bon travail que vous faites.

Given the fact that the satellite account, covering charities, not-for-profits, volunteerism was suspended, I believe, in 2010, and given the fact that the National Household Survey was not mandatory for X number of years, would you agree that there are gaps in your data? You say you have a new research project. How will you fix these gaps in data at a time, specifically, when there was so much technological and demographic change? I wonder if we can ever get that back.

Ms. Marques: It's an excellent point. When we began this research and when we first sought to really shine a brighter light on what was happening in giving patterns, we thought the answers would be out there. We hadn't realized the data was in such a state as it is. We worked with Imagine Canada to really define what a doable scope of research could be that could really provide a long-term picture to the best of our abilities, looking at individual giving trends. But certainly the data isn't complete.

Our next research project is less focused on the actual data, working with the CRA, and more focused on how we can help to encourage giving behaviour. So instead of looking at historical trends, we're working with partners in government and in the charitable sector to open their doors and to try to encourage giving behaviour through a series of randomized trials. It's a very different type of research that will be coming next.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Thank you very much for being here. This is a very interesting debate.

[English]

I will ask you a direct question, considering the topic. Should the federal government introduce a tax credit to motivate Canadians to volunteer? There has been a bill to that effect in the House of Commons. It didn't go through. Do you think it could be a solution? If not, what other path should be taken to promote volunteerism in Canada?

Ms. Marques: It would certainly be one valuable element. I'm not sure it's the only approach, but anything that would bring together a multi-sectoral approach to encourage giving, as well as volunteerism — really understanding giving to be time, talent and treasure — would be of benefit.

Senator Miville-Dechêne: Would it be possible for a foundation to deal with it? People are saying it's complicated when you go into tax credit.

Étant donné que le compte satellite, qui couvre les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif, le bénévolat a été suspendu en 2010, je crois, et que pendant X années, l'Enquête nationale auprès des ménages n'était pas obligatoire, seriez-vous d'accord pour dire qu'il y a des lacunes dans vos données? Vous dites que vous avez un nouveau projet de recherche. Comment allez-vous combler ces lacunes dans les données pour cette période justement de chamboulements technologiques et démographiques? Je me demande si on y parviendra un jour.

Mme Marques : C'est un excellent point. Quand on a commencé cette recherche pour mieux comprendre l'évolution des modèles de dons, on pensait bien trouver des réponses. On ne savait pas que les données étaient dans un tel état. On a travaillé avec Imagine Canada pour élaborer un cadre de recherche capable, autant que faire se peut, de fournir un tableau réaliste de l'évolution à long terme sur la base des tendances individuelles en matière de dons. Il est vrai que les données ne sont pas complètes.

Notre prochain projet de recherche porte moins sur les données réelles, sur la collaboration avec l'ARC que sur les moyens d'encourager les comportements de générosité. Donc, au lieu d'examiner les tendances historiques, on travaille avec des partenaires du gouvernement et du secteur de la bienfaisance pour ouvrir des portes et essayer d'encourager les dons au moyen d'une série d'essais randomisés. C'est un type de recherche très différent qui s'en vient.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci beaucoup de votre présence. Il s'agit d'un débat fort intéressant.

[Traduction]

Je vais vous poser une question directe, compte tenu du sujet. Le gouvernement fédéral devrait-il instaurer un crédit d'impôt pour motiver les Canadiens à faire du bénévolat? La Chambre des communes a été saisie d'un projet de loi dans ce sens. Il n'a pas été adopté. Pensez-vous que ce pourrait être une solution? Sinon, quelle autre voie devrait-on emprunter pour promouvoir le bénévolat au Canada?

Mme Marques : Ce serait certainement un élément précieux. Je ne suis pas sûre que ce soit la seule approche, mais tout ce qui pourrait déboucher sur une approche multisectorielle pour encourager le don, ainsi que le bénévolat — compris comme don de temps, de talent et de ressources — serait utile.

La sénatrice Miville-Dechêne : Serait-il possible qu'une fondation s'en occupe? Les gens disent que c'est compliqué quand on passe au crédit d'impôt.

Ms. Marques: Yes. From our sense, the range of capacity within the charitable sector is vast. I'm sure you would have seen this through the deliberations to date. But I feel that it is very much a key issue in terms of how charities are equipped to really encourage different, more innovative kinds of giving and volunteering, and recognize them as such. It's very significant for the sector.

Senator Miville-Dechêne: Are there such things in the U.S. as a tax deduction for volunteerism?

Ms. Madoff: I don't think there are.

Senator Miville-Dechêne: Me neither.

Ms. Madoff: There might be something for expenditures incurred in volunteering, but to be honest —

Senator Miville-Dechêne: And do you think, in theory, it's an idea that flies?

Ms. Madoff: Not particularly, no. There have been a lot of studies. Sometimes when you reward something, you don't get the thing as well as you would if you didn't reward it. I wonder whether volunteerism is something people would be more inclined to do without a financial award than with one.

Senator Martin: Thank you for your presentations.

My first question is for Professor Madoff. It's interesting to hear your presentation today, a week after hearing from witnesses who spoke about donor-advised funds and expanding the capital gains tax relief. Thank you for the insights you provided this evening.

You mentioned there are lots of opportunities for abuse. When we talk about the charitable sector, we don't necessarily think right away about those opportunities for abuse, but, as you say, unless we are very careful as legislators, governments and entities to have clear regulations and parameters, that could happen. You have talked about some of the examples of abuse, but I was wondering if you could expand a little bit on other examples.

Ms. Madoff: The things that make donor-advised funds particularly pernicious is that they really operate outside of the law. Legally, it looks like one thing, but then there's this understanding of the parties, and the law kind of ignores that understanding of the parties as if it doesn't exist. This is where trouble can brew, because people don't exactly understand what it is, and lots of things can happen.

One of the problems we have in the United States is, for example, over who controls the investment of donor-advised funds. You might have read stories about the Silicon Valley Community Foundation. It turns out they had something like \$16 billion of assets, and huge amounts of it was held in bitcoin.

Mme Marques : Oui. À notre avis, le secteur de la bienfaisance a de vastes capacités. Vous avez pu le constater au cours des délibérations, je suis sûre. La question des moyens mis à la disposition des organismes de bienfaisance pour vraiment encourager des types de dons et de bénévolat différents, plus novateurs, et les reconnaître comme tels, est vraiment très importante, je trouve. C'est très important pour le secteur.

La sénatrice Miville-Dechêne : Existe-t-il aux États-Unis une déduction fiscale pour le bénévolat?

Mme Madoff : Je ne pense pas qu'il y en ait.

La sénatrice Miville-Dechêne : Moi non plus.

Mme Madoff : Il peut y avoir quelque chose pour les dépenses de bénévolat, mais pour être honnête...

La sénatrice Miville-Dechêne : Et pensez-vous, en théorie, que c'est une idée qui tient la route?

Mme Madoff : Pas particulièrement, non. Il y a eu beaucoup d'études. On obtient parfois de moins bons résultats avec des mesures incitatives plutôt que sans. Je me demande si les gens seraient plus enclins à faire du bénévolat avec ou sans une incitation financière.

La sénatrice Martin : Merci de vos présentations.

Ma première question s'adresse à Mme Madoff. Il est intéressant d'entendre votre exposé aujourd'hui, après une semaine de témoignages sur les fonds orientés par les donateurs et l'élargissement de l'allégement fiscal sur les gains en capital. Je vous remercie des renseignements que vous nous avez fournis ce soir.

Les possibilités d'abus sont nombreuses, avez-vous dit. Quand on parle du secteur de la bienfaisance, ce n'est pas nécessairement ce à quoi on pense en premier lieu, mais, comme vous le dites, à moins que législateurs, gouvernements et entités ne prennent grand soin d'élaborer des règlements et des paramètres clairs, cela pourrait se produire. Vous avez donné certains exemples d'abus, mais je me demandais si vous pourriez en citer d'autres.

Mme Madoff : Ce qui rend particulièrement pernicieux les fonds orientés par les donateurs, c'est qu'ils opèrent, en fait, en marge de la loi. Légalement, cela ressemble à une chose, mais il y a aussi l'entente entre les parties et la loi ferme les yeux là-dessus et fait comme si elle n'existait pas. Ce flou dans lequel baigne tout le monde favorise les manigances, et tout peut arriver.

L'un des problèmes que l'on a aux États-Unis, par exemple, c'est de savoir qui contrôle l'investissement des fonds orientés par les donateurs. Vous savez peut-être ce qu'on raconte de la Silicon Valley Community Foundation. Il s'avère qu'elle avait quelque chose comme 16 milliards de dollars d'actifs, dont

You would never have that with a traditional charity because charities are under obligations to invest their assets in ways that are consistent with the financial mission, but when you give donors the capacity to manage their assets, which is what we have in the United States, not legally but functionally, then you have this type of thing. They need to be reigned in because right now there are a lot of people who profit from donor-advised funds, and it's not necessarily the charities and government.

Senator Martin: Of those opportunities for abuse, would you also include potential abuse with partisan politics?

Ms. Madoff: In the United States, charitable dollars can't be used for politics.

Senator Martin: So there is no chance for that kind of a pushback?

Ms. Madoff: Well, there has been a push by our current president to lift that rule. That would be a huge problem if that happened. Right now it's not a problem.

Senator Martin: Thank you.

Ms. Marques, when you mentioned that new Canadians are giving more, I was curious as to how you gather the data from new Canadians whose English, or even French, wouldn't be their first language. Would your data then be reflective of this very diverse group of individuals?

Ms. Marques: We believe that the data is as accurate as possible given the limitations of the data that's available. But the research was being commissioned by Imagine Canada, who is really the research bench strength that undertook the data analysis, so I'd be happy to come back to you with thoughts on that.

Senator Martin: Yes, I'd be curious. In terms of certain ethnic communities, for instance, giving online is something that I have witnessed a lot of people be wary about. I'd be curious to know how accurate the data is and what some of those barriers are to giving among that population.

Ms. Marques: I can come back to you on that question. There is so much that remains unknown to us about online giving. Online giving to charities is but one piece of that puzzle when you think about new sources or online platforms for giving. I mentioned GoFundMe as one example, but these are new, technologically very sophisticated intermediaries that are, in some ways, serving as the front line to someone interested in making a gift, quote-unquote, or interested in having that feeling

l'énorme partie était détenue en bitcoin. Cela ne devrait jamais se produire dans le cas d'un organisme de bienfaisance traditionnel parce que ces organismes sont tenus d'investir leurs actifs d'une manière conforme à la mission financière, mais lorsqu'on donne aux donateurs la capacité de gérer leurs actifs, ce qui est le cas aux États-Unis, non pas légalement mais fonctionnellement, on arrive à ce genre de choses. Il faut les brider parce qu'à l'heure actuelle, il y a beaucoup de gens qui profitent de ces fonds orientés par les donateurs, et ce ne sont pas nécessairement les organismes de bienfaisance et le gouvernement.

La sénatrice Martin : Rangeriez-vous le financement éventuel des partis politiques parmi les abus potentiels?

Mme Madoff : Aux États-Unis, les dons de charité ne peuvent pas être utilisés à des fins politiques.

La sénatrice Martin : Il n'y a donc aucune chance qu'il y ait une réaction en sens opposé?

Mme Madoff : Eh bien, notre président actuel fait pression pour que cette règle soit levée. Ce serait un énorme problème si cela se produisait. À l'heure actuelle, ce n'est pas un problème.

La sénatrice Martin : Merci.

Madame Marques, lorsque vous avez mentionné que les néo-Canadiens donnent davantage, j'étais curieux de savoir comment vous recueillez les données des néo-Canadiens qui n'ont pas l'anglais, ou même le français, comme langue maternelle. Vos données sont représentatives de ce groupe très diversifié de personnes?

Mme Marques : On estime que les données sont aussi exactes que possible compte tenu des limites des données disponibles. C'est Imagine Canada qui a commandité la recherche et c'est son équipe de recherche, en fait, qui a entrepris l'analyse des données, alors je serais heureuse de vous revenir avec des réflexions à ce sujet.

La sénatrice Martin : Oui, je serais curieuse. Pour ce qui est de certaines communautés ethniques, par exemple, j'ai vu que beaucoup de gens se méfient des dons en ligne. Je serais curieuse de savoir dans quelle mesure les données sont exactes et quels sont les obstacles qui empêchent ce segment de la population de donner.

Mme Marques : Je peux vous revenir là-dessus. On sait si peu de choses encore sur les dons en ligne. Les dons en ligne aux organismes de bienfaisance ne sont qu'une pièce du casse-tête lorsqu'on pense aux nouvelles sources ou aux plateformes en ligne de dons. J'ai donné l'exemple de GoFundMe, mais il s'agit de nouveaux intermédiaires très sophistiqués sur le plan technologique qui, d'une certaine façon, servent de première ligne à qui souhaite faire un don, entre guillemets, ou avoir ce

of direct one-to-one personal impact regardless, sometimes, of where that funding tends to be going.

Senator Martin: On a personal note, former Governor General David Johnston was a visionary and leader. I'm really happy to know you are part of his legacy.

Ms. Marques: Thank you. It is a true honour and privilege to work with him so closely every day. He remains actively involved as chair of the foundation board. The Rideau Hall Foundation serves as a platform for outgoing governors general to serve as chair of the board for a five-year period during the period of the following governor general's office. Some of that is unknown, but that's the structure.

Senator Martin: Thank you.

Senator Seidman: Thank you both for your presentations.

Professor Madoff, my understanding from you is that a contribution to a DAF is not really a contribution to a charitable organization, necessarily. It goes into an account that can be distributed somewhere down the line, but it's not immediate.

Ms. Madoff: A DAF sponsor is an entity that is recognized as a charity. In the United States, they are a public charity. Here, they might be public foundations. The organization is legally a charity. Fidelity Charitable is a charity. That's why donors get all the tax benefits when the money goes in. It's the same as if they gave to the Red Cross.

Senator Seidman: It is a provider, in a sense, because it's a bank that is housing your money as a way station, if that's correct.

Ms. Madoff: Functionally, right. The way the donor experiences it is I have a charitable chequing account that I control. I can decide when disbursements come out. That's the way they operate in practice. There's a disconnect there. They strike a legal agreement to give all the tax benefits upfront, but they have an understanding that gives the donor ongoing control.

Senator Seidman: For this organization that houses your money, there is an incentive for them to keep your money as long as they possibly can.

Ms. Madoff: Yes, there is a huge incentive because they are getting management fees for keeping it. They have a lot of policies that support that. For example, Fidelity Charitable say, "Oh, no, we encourage disbursements." Well, this is what their

sentiment d'impact personnel direct, et se préoccupe peu parfois, de savoir où va le financement.

La sénatrice Martin : Sur une note personnelle, l'ancien gouverneur général, David Johnston, était un visionnaire et un leader. Je suis très heureuse de savoir que vous comptez parmi ses héritiers.

Mme Marques : Merci. C'est un véritable honneur et un privilège de travailler avec lui si étroitement chaque jour. Il continue de participer activement à titre de président du conseil d'administration de la fondation. La Fondation Rideau Hall sert de plateforme aux gouverneurs généraux sortants appelés à présider le conseil d'administration pendant une période de cinq ans au cours de la période du mandat du gouverneur général suivant. Une partie de cela est inconnue, mais c'est la structure.

La sénatrice Martin : Merci.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie tous les deux de vos présentations.

Madame Madoff, d'après ce que je comprends de vos propos, une contribution à un fonds orienté par les donateurs n'est pas nécessairement une contribution à un organisme de bienfaisance. Elle est versée sur un compte qui peut être distribué plus tard, mais ce n'est pas immédiat.

Mme Madoff : Un commanditaire d'un fonds orienté par les donateurs est une entité qui est reconnue comme un organisme de bienfaisance. Aux États-Unis, c'est un organisme de bienfaisance public. Ici, il peut s'agir de fondations publiques. L'organisation est légalement un organisme de bienfaisance. Fidelity Charitable est un organisme de bienfaisance. C'est pourquoi les donateurs obtiennent tous les avantages fiscaux lors de la remise de l'argent. C'est la même chose que s'ils donnaient à la Croix-Rouge.

La sénatrice Seidman : C'est un fournisseur, en un sens, parce que c'est une banque qui héberge votre argent comme une station de transit si l'on peut dire.

Mme Madoff : Fonctionnellement, oui. Le donateur peut se dire : « J'ai un compte de chèques de bienfaisance que je contrôle. Je peux décider quand faire les versements ». C'est ainsi qu'ils fonctionnent en pratique. Il y a là un décalage. Un accord légal est conclu pour accorder tous les avantages fiscaux dès le départ, mais il est entendu que le donateur conserve le contrôle continu des fonds.

La sénatrice Seidman : Quant à l'organisme qui héberge les fonds, il est incité à les garder aussi longtemps que possible.

Mme Madoff : Oui, il y est fortement incité parce qu'il prélève des frais de gestion pour ce faire. Il prend de nombreuses dispositions à cette fin. Par exemple, Fidelity Charitable dit : « Oh, non, nous encourageons les débours. » Toutefois, la règle

rule is: If within seven years you haven't done anything, they claim they ask you, although I'm not even sure they do, to make a distribution of \$50. You could have a billion dollars in your account, and they will ask you to make a distribution of \$50, so they have no incentive for money to come out.

The bigger problem in the United States is that the financial services industry has gotten involved in donor-advised funds because what they have realized is that they get the financial service. If you are a personal financial adviser of someone, Fidelity Charitable pays you a management fee. They have created an army of people marketing these to their clients. Because if you give to the Red Cross, you are not going to get a management fee, but if you give to a donor-advised funds, you, as a financial adviser, get a management fee.

There was a case in the United States that I was involved in where a financial adviser convinced someone who had never made any charitable bequests to give \$100 million to a donor-advised fund. These people were in their nineties, and they were very wealthy, and there was a lawsuit about it because the financial adviser wanted to have ongoing control.

Senator Seidman: It's my understanding that there is not a lot of transparency with these accounts in the sense that only aggregate numbers are reported as opposed to account-specific numbers.

Ms. Madoff: Yes. That is a problem. That is a midway problem. If you just had transparency, I feel like you would only be getting it halfway. If you think that payout matters, you should require payout.

Senator Seidman: Within a defined period of time?

Ms. Madoff: Within a defined period of time.

Senator Seidman: It is interesting to see how the industry has ballooned over time. The number of DAFs in the U.S. doubled between 2010 and 2015.

Ms. Madoff: The growth is extraordinary. If you look at the last six years, overall charitable giving, including donor-advised funds, grew 36 per cent. Fidelity Charitable contributions grew 400 per cent. They are vacuuming up all charitable donations. It's a huge problem.

Senator Seidman: I'm looking at a chart right now, the Chronicle of Philanthropy, and it shows the donor-advised fund provider per cent change on the year earlier, and the other non-profit per cent change on the year earlier, and the other

chez eux est la suivante : si vous n'avez rien fait depuis sept ans, ils prétendent vous demander, mais je ne suis pas certaine qu'ils le fassent vraiment, de distribuer 50 \$. Vous pourriez avoir un milliard de dollars dans votre compte, et ils vous demanderont de faire une distribution de 50 \$. Autrement dit, ils ne font rien pour encourager les sorties d'argent.

Le plus gros problème aux États-Unis, c'est que le secteur des services financiers s'est intéressé aux fonds orientés par les donateurs parce qu'il s'est rendu compte qu'il obtient le service financier. Si vous êtes le conseiller financier personnel de quelqu'un, Fidelity Charitable vous paie des frais de gestion. Ils ont créé une armée de gens qui en font la promotion auprès de leurs clients. Parce que si vous donnez à la Croix-Rouge, vous ne toucherez pas de frais de gestion, mais si vous donnez à un fonds orienté par les donateurs, vous, le conseiller financier, obtenez des frais de gestion.

Il y a eu un cas aux États-Unis dont je me suis occupé où un conseiller financier a convaincu quelqu'un qui n'avait jamais fait le moindre don de bienfaisance de donner 100 millions de dollars à un fonds orienté par les donateurs. Ces gens avaient 90 ans et ils étaient très riches, et il y a eu une poursuite à ce sujet parce que le conseiller financier voulait avoir un contrôle permanent.

La sénatrice Seidman : Je crois comprendre qu'il n'y a pas beaucoup de transparence dans ces comptes, en ce sens que seuls les chiffres agrégés sont déclarés par opposition aux chiffres propres aux comptes.

Mme Madoff : Oui. C'est un problème. C'est un problème de rapports entre les comptes. Si transparence il y avait, j'ai l'impression que ce ne serait qu'une semi-transparence. Si l'on juge que les débours sont importants, il faut les rendre obligatoires.

La sénatrice Seidman : Dans un délai défini?

Mme Madoff : Dans un délai défini.

La sénatrice Seidman : Il est intéressant de voir comment l'industrie a pris de l'expansion au fil du temps. Le nombre de fonds orientés par les donateurs aux États-Unis a doublé de 2010 à 2015.

Mme Madoff : La croissance est extraordinaire. Au cours des six dernières années, les dons aux organismes de bienfaisance, y compris ceux aux fonds orientés par les donateurs ont augmenté de 36 p. 100. Les contributions de Fidelity Charitable ont augmenté de 400 p. 100. Ils siphonnent tous les dons de charité. C'est un énorme problème.

La sénatrice Seidman : J'ai sous les yeux un tableau, le Chronicle of Philanthropy, qui montre le taux de variation du fournisseur du fonds orienté par les donateurs pour l'année précédente, comparé à celui des autres organismes sans but

non-profits all have minuses and the donor-advised fund providers have enormous jumps.

Ms. Madoff: That's right. You hear lots of proponents talking about how the donor-advised funds pay out so much more than endowments, but that's not the appropriate benchmark. The appropriate benchmark is money going directly to non-profits because they are the ones who are suffering.

[Translation]

Senator Maltais: If I understand correctly, Ms. Madoff, you collect donations and redistribute them. Is that the system you operate in? You talked about your benefactors losing control. There appears to be a loss of control in terms of their donations.

Ms. Madoff, what is the situation on a human level? In the United States, are forensic audits or police checks performed in the recruitment of volunteers? How does that work? You take care of the money, but your donors must worry about the way organizations recruit volunteers. Are those volunteers subject to forensic audits? Does the organization ensure that those individuals are qualified to do the work?

[English]

Ms. Madoff: When it comes to donor-advised funds, although the donor gives up legal control over the money when they make their contribution, the donor-advised funds sponsor actually lets the donor have ongoing control. So it's basically like a situation where they are marketed like charitable chequing accounts. The donor makes a transfer of property or stock or real estate and they create an account, and then the way everybody acts is as if it's the donor's money. They let the donor decide how to invest it and make charitable distributions from it. The problems are not a lack of donor control; the problems are more the fact that we are giving a lot of tax benefits and there is a lack of money getting to the charities.

You also asked about volunteers and problems with bad charities, which is another huge problem in the United States that is insufficiently regulated. We had a series of cases from our supreme court that basically tied the hands of regulators and said you can't require solicitors of charitable dollars to disclose that they are crooks. That's been a big problem in the United States as well.

[Translation]

Senator Maltais: Thank you.

Welcome, Ms. Marques.

lucratif, et ces derniers ont tous des résultats négatifs tandis que les premiers font un bond énorme.

Mme Madoff : C'est exact. On entend beaucoup de promoteurs dire que les fonds orientés par les donateurs versent beaucoup plus que les fonds de dotation, mais ce n'est pas le bon point de repère. Le critère de comparaison approprié, c'est le montant qui va directement aux organismes sans but lucratif parce que ce sont eux qui souffrent.

[Français]

Le sénateur Maltais : Si je comprends bien, madame Madoff, vous recueillez des dons et vous les redistribuez. C'est bien dans ce système que vous fonctionnez? Vous avez parlé de la perte de contrôle de vos bienfaiteurs. On a l'impression d'une perte de contrôle de leurs dons.

Madame Madoff, qu'en est-il sur le plan humain? Aux États-Unis, est-ce qu'il y a une vérification judiciaire ou policière qui se fait dans le recrutement des bénévoles? Comment cela fonctionne-t-il? Vous vous occupez de l'argent, mais vos donateurs doivent s'inquiéter de la façon dont les organismes recrutent des bénévoles. Est-ce que ces bénévoles font l'objet de vérifications judiciaires? Est-ce que l'organisme s'assure que ces personnes ont les compétences pour faire ce travail?

[Traduction]

Mme Madoff : En ce qui concerne les fonds orientés par les donateurs, même si le donateur renonce au contrôle légal de l'argent lorsqu'il fait sa contribution, le gestionnaire lui permet d'exercer un contrôle continu. En gros, on commercialise ces comptes comme des comptes chèques de bienfaisance. Le donateur transfère des biens, des actions ou des biens immobiliers et crée un compte, puis tout le monde agit comme s'il s'agissait de l'argent du donateur. Ils laissent le donateur décider comment l'investir et le distribuer aux organismes de bienfaisance. Le problème n'est pas l'absence de contrôle des donneurs; le problème, c'est plutôt le fait que l'on accorde beaucoup d'avantages fiscaux et que les organismes de bienfaisance ne reçoivent pas assez d'argent.

Vous avez également posé une question au sujet des bénévoles et des problèmes avec les mauvais organismes de bienfaisance, un autre problème énorme aux États-Unis qui n'est pas suffisamment réglementé. La Cour suprême a rendu une série de décisions disant qu'on ne peut exiger des solliciteurs de dons qu'ils déclarent qu'ils sont des escrocs, ce qui a lié les mains aux organismes de réglementation. C'est aussi un gros problème aux États-Unis.

[Français]

Le sénateur Maltais : Merci.

Madame Marques, bienvenue.

Ms. Marques: Thank you.

Senator Maltais: I will go back in time a bit, to when the natural disaster occurred in Haiti. You know that many people in Canada gave money, and the government matched their donations. Many donors were surprised to see that their donations didn't make much of a difference in the end. That is no one's fault. We understand the context Haiti found itself in at the time. Those kinds of actions will recur.

I remember that, some time after, a disaster occurred in Japan — an earthquake — and no organization could collect donations. I sent a donation to the Canadian embassy in Japan. I feel that the money went to the right place. I received a thank you letter. The government assumed the responsibility for those thousands of people, but I thought it was unfair that the Japanese found themselves in that situation. There was no advertising campaign in Canada to help the Japanese. For Haiti, there was a major advertising campaign from Halifax to Victoria. Canadians were very generous, but they were also very disappointed.

I find — and this is not something I am blaming you for — that the big picture leads Canadians to sometimes be careful before they donate to charities. Would there be a way to change that perception going forward?

Ms. Marques: I understand the question.

[English]

I think that those situations will always arise in the sense that when there is an emergency or an urgent crisis that compels people to give, we will see that kind of mass immediate, urgent coming together of funding. It's incredible on the one hand but worrying on the other given the capacity of the sector sometimes to absorb and to distribute the funding. We have seen it in Fort McMurray and more recently with Humboldt. So this will certainly continue. It's challenging to say what causes some tragedies or disasters to really take on the attention of Canadians, but I think overall it speaks to the generosity of spirit and of desire of Canadians to give immediately to fellow humans in time of need.

[Translation]

Senator Maltais: Many Canadians turned to hospital foundations for their donations. I am one of them and I am not alone in Quebec or in Canada. Why? Because we feel that our donation will help move certain things forward in science and research, and for the well-being of seniors in nursing homes. Some foundations take care of that.

Mme Marques : Merci.

Le sénateur Maltais : Je vais retourner un peu dans le temps, lors de la catastrophe naturelle survenue en Haïti. Vous savez qu'il y a beaucoup de gens au Canada qui ont donné de l'argent, et le gouvernement a donné une somme correspondante. Beaucoup de donateurs ont été surpris de voir que, finalement, leur don n'avait pas fait grand-chose. Ce n'est la faute de personne. On comprend le contexte dans lequel Haïti était plongé à l'époque. De telles actions vont se reproduire.

Je me souviens que quelque temps après, il y a eu une catastrophe au Japon, un tremblement de terre, et il n'y avait aucun organisme connu qui pouvait recueillir les dons. J'ai envoyé un don à l'ambassade du Japon au Canada. J'ai l'impression que l'argent est allé au bon endroit. J'ai reçu une lettre de remerciement. Le gouvernement prenait en charge ces milliers de personnes, mais je trouvais injuste que ce soit les Japonais qui se retrouvent dans cette situation. On n'a pas fait de campagne publicitaire au Canada pour aider les Japonais. Pour Haïti, on a fait une grosse campagne publicitaire de Halifax à Victoria. Les Canadiens ont été très généreux, mais ils ont été aussi très déçus.

Je trouve — et ce n'est pas un blâme que je vous fais — que c'est l'ensemble de l'œuvre qui fait que les Canadiens, parfois, sont prudents avant de faire des dons de charité. N'y aurait-il pas moyen, à l'avenir, de changer cette perception?

Mme Marques : Je comprends la question.

[Traduction]

Je pense que ces situations vont toujours se présenter, en ce sens que lorsqu'il y a une urgence ou une crise urgente qui pousse les gens à donner, on a cet afflux massif, immédiat, urgent, de financement. C'est incroyable d'une part, mais inquiétant d'autre part, compte tenu de la capacité du secteur d'absorber et de répartir les fonds. On l'a vu à Fort McMurray et, plus récemment, à Humboldt. Cela va donc certainement continuer. Il est difficile de dire ce qui fait que certaines tragédies ou catastrophes mobilisent vraiment l'attention des Canadiens, mais je pense que, dans l'ensemble, cela témoigne du sentiment de générosité et du désir des Canadiens de donner immédiatement à leurs semblables qui sont dans le besoin.

[Français]

Le sénateur Maltais : Beaucoup de Canadiens se sont dirigés vers des fondations d'hôpitaux pour leur don. J'en suis un et je ne suis pas le seul au Québec ni au Canada. Pourquoi? Parce qu'on a l'impression que notre don fera avancer certaines choses sur le plan de la science et de la recherche, et pour le bien-être des personnes âgées qui vivent dans des foyers. Il y a certaines fondations qui s'occupent de cela.

Perhaps this goes unnoticed in your statistics, but a good number of individuals are turning to those foundations because they were a bit disappointed — not to discredit the Red Cross — about the humanitarian failure in Haiti. No one took care of the Japanese. Many people are disappointed. Could that be remedied over time or are those people doing a good deed by giving to hospital foundations or senior centres? What do you think?

[English]

Ms. Marques: I would say it's a wonderful thing that Canadians give to what causes or compels them to give, whether it's in the hospital sector, international relief, education, social services or the arts. I wouldn't suggest there is one particular subsector of the charitable sector that is better equipped to handle or process donations. My own experience is within the hospital fundraising world, and it is probably not a generalization to suggest that the larger institutions, hospitals or universities in particular, are very well equipped to recruit new donations, to inspire giving, to invest in marketing appeals and very sophisticated targeted financial campaigns to encourage new donors that other elements and subgroups within the charitable sector don't have the capacity to do. It speaks to me, that reality, that there is a great inequality in some ways within the charitable sector in terms of capacity to both encourage donations and to deliver.

[Translation]

Senator Maltais: Ms. Marques, I don't know whether you live in a region or neighbourhood with many children. I live in a Quebec City neighbourhood with a lot of children. Every week, children go door to door asking for donations for ballet, music, hockey or soccer. All sports are represented. Everyone is asked to be charitable. Those children do not provide a receipt. They do not give one. Canadians in general donate. They are generous. I cannot refuse to help a seven- or eight-year-old girl or to give to school children for their year-end trip. We are sensitive to that, and it's not recorded anywhere.

My neighbours are generous, and they have donated to volunteer organizations. However, none of that is recorded. I am sure the same thing happens in your neighbourhood. Should we continue to do things this way or should we donate only to authorized organizations?

[English]

Ms. Marques: I think it's a wonderful point. I think it just clarifies and illustrates the fact that charity and giving most often starts at home, in communities and in our immediate neighbourhood. To have children especially as part of that, those kinds of door-to-door neighbourhood appeals, is a wonderful

Peut-être que cela passe inaperçu dans vos statistiques, mais bon nombre de personnes se tournent vers ces fondations parce qu'ils ont été un peu déçus — sans discréditer la Croix-Rouge — de l'échec humanitaire en Haïti. On ne s'est pas occupé des Japonais. Beaucoup de gens sont déçus. Est-ce qu'on pourra corriger cela avec le temps ou est-ce que ces gens font une bonne action en donnant aux fondations des hôpitaux ou aux centres pour personnes âgées? Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Marques : C'est merveilleux, je dirais, que les Canadiens donnent quand ils se sentent poussés à donner, que ce soit pour les hôpitaux, les secours internationaux, l'éducation, les services sociaux ou les arts. Je ne dirais pas qu'il y a un sous-secteur particulier du secteur de la bienfaisance qui soit mieux équipé pour gérer ou traiter les dons. Ma propre expérience se situe dans le monde de la collecte de fonds pour les hôpitaux, et ce n'est probablement pas généralisé de dire que les grands établissements, les hôpitaux ou les universités en particulier, sont très bien équipés pour attirer de nouveaux dons, pour susciter des donateurs, pour investir dans des campagnes de publicité et des campagnes financières très ciblées afin d'encourager de nouveaux donateurs, mieux que d'autres composantes et sous-groupes du secteur ne sauraient le faire. Cette réalité me dit qu'il y a une grande inégalité, à certains égards, au sein du secteur de la bienfaisance, en ce qui a trait à la capacité d'encourager les dons et d'offrir des services.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame Marques, je ne sais pas si vous vivez dans une région ou dans un quartier où il y a beaucoup d'enfants. Je vis dans un quartier de Québec où il y a beaucoup d'enfants. Toutes les semaines, des enfants font du porte-à-porte pour demander une contribution pour le ballet, la musique, le hockey ou le soccer. Tous les sports y passent. On demande à tout le monde de faire preuve de charité. Ces enfants ne donnent pas de reçu. Ils n'en donnent pas. Les Canadiens en général donnent. Ils sont généreux. Je ne peux pas refuser d'aider une petite fille de sept ou huit ans ou de donner à des écoliers pour leur voyage de fin d'année. On est sensible à cela, et ce n'est comptabilisé nulle part.

Les gens de mon quartier sont généreux et ils ont donné à des organismes bénévoles. Cependant, tout cela n'est pas comptabilisé. Je suis certain que cela se produit aussi dans votre quartier. Est-ce qu'on doit continuer ainsi ou verser des dons uniquement aux organisations autorisées?

[Traduction]

Mme Marques : C'est une excellente remarque, qui ne fait que clarifier et illustrer le fait que la bienfaisance et les dons commencent le plus souvent chez nous, dans nos collectivités et dans notre quartier immédiat. Le fait d'avoir des enfants en particulier dans ce contexte, ce genre d'appels de porte-à-porte

early learning about giving and volunteerism. I worry, actually, that those lessons are perhaps not being taught and passed through generations, so it's heartening to hear.

One comment that I made earlier is that I think that a lot of giving is happening that is not tracked by tax receipts. I think we don't know enough about that. It also tells me that I'm not sure that a tax receipt is necessarily the motivation for a lot of donors, particularly younger donors. That's a reality that we should be aware of.

Senator Seidman: I didn't take my opportunity to ask you a question, Ms. Marques. I must say I congratulate you and our former governor general for the good work that you're doing.

Ms. Marques: Thank you.

Senator Seidman: On your website, under "giving," it seems that you are exploring how behavioural science can be applied to the act of giving. The science behind giving behaviours is what it says, and you have partnered with Behavioural Insights Team to do some work in this area. Is this ongoing work, or do you already have results? Could you tell us a bit more about the science behind giving behaviours? Because that is fascinating.

Ms. Marques: Thank you very much, and thank you for taking the time to visit the website.

The project and partnership with the Behavioural Insights Team was spurred on by an interest in behavioural sciences and some kind of nudge-based theory. Clearly, many charities are already engaging in testing. Testing is not new in terms of charities who will try many different approaches to encourage donations and to evaluate those results in quite a methodical way. But we thought there might be value not only in running a series of trials, working with the MS Society of Canada, who graciously opened their doors and their data for all to see the results of, but that it would ideally instruct smaller-scale charities as well to understand how they can begin to incorporate the principles of behavioural sciences, which include their use of randomized control testing and rigorous evaluation of results. So we worked with the MS Society on a series of trials related to door-to-door giving, monthly giving, to the walk, to becoming a monthly donor, but the take-away is not necessarily the results of those particular trials but the process. The culmination of the report is a handy, we hope, very accessible document that members of the charitable sectors can use to bring into their own shops.

dans les quartiers, est une merveilleuse façon d'apprendre très tôt à donner et à faire du bénévolat. Je m'inquiète, en réalité, du fait que ces leçons ne sont peut-être pas enseignées et transmises de génération en génération, alors c'est réconfortant d'entendre cela.

Un commentaire que j'ai fait plus tôt, c'est que beaucoup de dons ne sont pas suivis par des reçus fiscaux. Je pense que nous n'en savons pas assez à ce sujet. Cela me dit aussi que je ne suis pas sûre que le reçu fiscal soit nécessairement la motivation de beaucoup de donateurs, surtout les plus jeunes. C'est une réalité dont nous devrions être conscients.

La sénatrice Seidman : Je n'ai pas profité de l'occasion pour vous poser une question, madame Marques. Je dois vous féliciter, vous et notre ancien gouverneur général, pour le bon travail que vous faites.

Mme Marques : Merci.

La sénatrice Seidman : Sur votre site web, sous la rubrique « Faites un don », il semble que vous étudiez la façon dont la science du comportement peut s'appliquer à l'acte de donner. Nul besoin d'expliquer la science qui sous-tend les comportements en matière de don, et vous avez établi un partenariat avec l'équipe de Behavioural Insights pour mener des travaux dans ce domaine. Ces travaux se poursuivent-ils ou avez-vous déjà des résultats? Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la science qui sous-tend les comportements en matière de don? Parce que c'est fascinant.

Mme Marques : Merci beaucoup, et merci d'avoir pris le temps de visiter le site web.

Le projet et le partenariat avec l'équipe de Behavioural Insights ont été stimulés par un intérêt pour les sciences du comportement et une sorte de théorie incitative. De toute évidence, de nombreux organismes de bienfaisance procèdent déjà à des tests. Les tests ne sont pas nouveaux pour les organismes de bienfaisance qui vont essayer de nombreuses approches différentes pour favoriser les dons et évaluer les résultats de façon très méthodique. Toutefois, nous avons pensé qu'il pourrait être utile non seulement de mener une série de tests, de travailler avec la Société canadienne de la sclérose en plaques, qui a gracieusement ouvert ses portes et ses données pour que tous puissent en voir les résultats, mais aussi de demander aux organismes de bienfaisance à petite échelle de comprendre comment ils peuvent commencer à intégrer les principes des sciences du comportement, ce qui comprend l'utilisation de tests de contrôle aléatoires et l'évaluation rigoureuse des résultats. Nous avons donc travaillé avec la Société de la sclérose en plaques à une série de tests portant sur les dons résultant du porte-à-porte, les dons mensuels, les dons recueillis à la marche, la façon de devenir un donateur mensuel,

What was quite interesting, as we were deciding which organizations to work with, the Behavioural Insights Team rose to the fore. They emanated from the U.K.'s Nudge Unit and began a conversation with the Privy Council Office and behavioural science expertise within the PCO who shared an interest in engaging with the charitable sector and went on to engage in a series of trials with the Heart and Stroke Foundation of Canada.

This is a burgeoning area, I would say. The paper that we are working on is in the very final stages of production and should be available next week. I'll share it with you. I'll get that to you as soon as it is available.

The Chair: We look forward to that.

Senator Omidvar: I have two short questions. I'll start with Ms. Marques.

Senator Maltais' excellent inquiry into disasters reminded me that I had a question I wanted to pose to someone, and you're the absolute right person to do so. Canada matches donations that are generated by Canadians to respond to disasters overseas one to one, up to a certain amount. We have disasters in our country, Lac-Mégantic, Fort Mac, Humboldt, and in Ottawa this last weekend. I'm beginning to try to understand why we don't match those donations in the same way we would match donations encouraging generosity of Canadians overseas and at home.

Ms. Marques: I think that's a wonderful idea. As a fundraiser, there's no greater incentive than the provision of a dollar-to-dollar matching opportunity.

Senator Omidvar: So you would welcome some fairness?

Ms. Marques: I would welcome it. I would welcome any endeavour that would further incentivize Canadians to give, at home and abroad.

Senator Omidvar: Sticking with incentivizing, Ms. Madoff, a question to you: I'm going to focus on the donation of real estate and private securities just because our memory is still so strong from those testimonies. I asked a question of the panel last week, and in all fairness I'll ask you the same question. Do you believe that the donation of real estate and privately held securities will increase the philanthropic pie, or will it simply replace the

mais ce ne sont pas nécessairement les résultats de ces tests qui ressortent, mais bien le processus. Le rapport qui en résulte est un document pratique, nous l'espérons, très accessible que les membres du secteur caritatif pourront utiliser au sein de leurs propres organisations.

Ce qui était très intéressant, au moment où nous décidions des organisations avec lesquelles nous devons travailler, c'est que l'équipe de Behavioural Insights a pris les devants. Ils sont issus de l'unité de soutien du Royaume-Uni et ont entamé un dialogue avec le Bureau du Conseil privé et ses experts en sciences du comportement, qui partageaient un intérêt pour la collaboration avec le secteur de la bienfaisance et qui ont ensuite entrepris une série de tests avec la Fondation des maladies du cœur du Canada.

Je dirais que c'est un secteur en plein essor. Le document sur lequel nous travaillons en est aux toutes dernières étapes de la production et devrait être disponible la semaine prochaine. Je vais vous en faire part. Je vous le ferai parvenir dès qu'il sera disponible.

Le président : Nous avons hâte de voir cela.

La sénatrice Omidvar : J'ai deux brèves questions. Je vais commencer par Mme Marques.

L'excellente question du sénateur Maltais sur les catastrophes m'a rappelé que j'avais une question que je voulais poser à quelqu'un, et vous êtes la meilleure personne pour y répondre. Le Canada verse un montant égal aux dons faits par les Canadiens pour intervenir en cas de catastrophe à l'étranger, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Il y a eu des catastrophes dans notre pays, à Lac-Mégantic, à Fort Mac, à Humboldt et à Ottawa la semaine dernière. Pourquoi n'égalons-nous pas ces dons au pays de la même façon que nous le ferions pour encourager la générosité des Canadiens à l'étranger?

Mme Marques : C'est une excellente idée. Pour un collecteur de fonds, il n'y a pas de plus grand incitatif que l'offre d'un financement de contrepartie.

La sénatrice Omidvar : Vous seriez donc en faveur d'une certaine équité?

Mme Marques : J'en serais heureuse. J'accueillerais favorablement toute initiative qui inciterait davantage les Canadiens à donner, au pays comme à l'étranger.

La sénatrice Omidvar : Toujours en ce qui concerne les incitatifs, madame Madoff, je vais me concentrer sur le don de biens immobiliers et de titres privés simplement parce que nous avons encore frais à la mémoire ces témoignages. J'ai posé une question aux témoins la semaine dernière et, en toute justice, je vais vous poser la même question. Croyez-vous que le don de biens immobiliers et de titres privés va augmenter la part du

dollars that you would give in one way and replace them with giving dollars another?

Ms. Madoff: I actually think it will increase the total amount of dollars. The reason is that there are a lot of private business interests that are going public. In the world that we live in, there are so many new businesses. When people cash out for their new business is a time when people would be inclined to be philanthropic. I think if they can get the tax benefits for that type of transfer, they would be likely to do so.

Senator Omidvar: Thank you for that. They couldn't actually answer that question, so I appreciate your insight.

I have a comment. You talked about the growth of DAFs in the United States and the scandals around the Silicon Valley Community Foundation. I should add that our community foundations in Canada traditionally have to date — no longer — been the holders of the largest number of DAFs. Now they've been taken over by the corporate sector. Our community foundations have fairly stringent policies on disbursements. I want to ensure our audience that at this point we know of no scandals around DAFs in this country, but it is a trend that you have pointed out that we must be careful of, and I appreciate that.

Ms. Madoff: I would also say that I would be mindful of the fact that what has happened in the United States is, as they have moved from community foundations to the commercial setting in the United States, the community foundations have increasingly treated more of these as endowment funds. It's not a problem of bad players; it's a problem of bad incentives. If you think that money should not be controlled by donors, then it shouldn't be controlled by donors, whether it's in a community foundation or a commercial setting.

The Chair: Dr. Madoff and Ms. Marques, thank you very much. It has been very informative. You've provoked a lot of questions. I give you the same message I give every witness that we have. If, as you watch the proceedings as we move along, you see there's something that we've missed or something that you would like to add, please feel free to do so via the clerk and send it to him. He will then make it available to all of us.

Turning to our next panel, by video conference from Cape Breton, Nova Scotia — it's always good to talk to people from home — is Dr. Catherine Leviten-Reid, Associate Professor, Community Economic Development of Cape Breton University; with us here in the room is the Réseau de l'action bénévole du Québec, Ms. Marilyne Fournier, the Director General; and via

gâteau philanthropique, ou va-t-il simplement remplacer les dollars que vous donneriez d'une façon et les remplacer par des dollars donnés d'une autre façon?

Mme Madoff : En fait, je pense qu'il augmentera le montant total. La raison en est qu'il y a beaucoup d'intérêts commerciaux privés qui deviennent publics. Dans le monde dans lequel nous vivons, il y a tellement de nouvelles entreprises. Quand les gens font de l'argent pour leur nouvelle entreprise, ils sont portés à faire de la philanthropie. Je pense que s'ils peuvent tirer des avantages fiscaux de ce type de transfert, ils le feront probablement.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. Les autres n'ont pas été en mesure de répondre à cette question, alors j'apprécie votre point de vue.

J'ai un commentaire à faire. Vous avez parlé de la croissance des fonds spécialement affectés par le donateur aux États-Unis et des scandales entourant la Silicon Valley Community Foundation. Je dois ajouter que nos fondations communautaires au Canada ont traditionnellement été — et ne sont plus — les détenteurs du plus grand nombre de fonds spécialement affectés par le donateur. Nos fondations ont été supplantées par le secteur des entreprises. Nos fondations communautaires ont des politiques assez strictes en matière de décaissement. Je tiens à ce que notre auditoire sache qu'il n'y a pas de scandales entourant les fonds spécialement affectés par le donateur au Canada, mais c'est une tendance que vous avez soulignée et à laquelle nous devons faire attention, et je vous en remercie.

Mme Madoff : Je suis également consciente du fait que les fondations communautaires sont de plus en plus considérées comme des fonds de dotation, à mesure qu'elles sont passées des fondations communautaires au contexte commercial aux États-Unis. Ce n'est pas un problème de mauvais joueurs, mais plutôt une question de mauvais incitatifs. Si vous pensez que cet argent ne devrait pas être contrôlé par des donateurs, alors il ne devrait pas l'être, que ce soit dans une fondation communautaire ou dans un contexte commercial.

Le président : Mesdames Madoff et Marques, merci beaucoup. Vos interventions ont été très instructives. Vous avez suscité beaucoup de questions. Je vous rappelle ce que je dis à tous nos témoins. Si, au cours des échanges, vous constatez que nous avons oublié quelque chose ou que vous aimeriez ajouter quelque chose, n'hésitez pas à le faire par l'entremise du greffier et à lui faire parvenir l'information. Il nous la communiquera ensuite à tous.

Passons maintenant à notre prochain groupe de témoins. Par vidéoconférence depuis le Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse — il est toujours bon de parler à des gens de chez nous —, nous accueillons Mme Catherine Leviten-Reid, professeure agrégée, Développement économique communautaire à l'Université du Cap-Breton; Mme Marilyne Fournier, directrice générale du

video conference, from New York, the Co-Founder of WE Charity, Mr. Craig Kielburger.

Thank you for accepting our invitation to appear. I would now like to invite the witnesses to make their presentations. I would also remind them that, as per instructions they have previously been given, their presentations should not exceed five to seven minutes in length. Following the presentations, we'll have questions from my colleagues. I ask both the senators and the witnesses to keep your questions and answers short so we can get in as many questions as possible.

Catherine Leviten-Reid, Associate Professor, Community Economic Development, Cape Breton University, as an individual: I hate to disappoint you. The fact of the matter is I'm not from Cape Breton originally. I'm from near Guelph, Ontario. But in any case, there you go.

The research you've requested to learn about this evening is on different ways of volunteering and what people potentially gain from doing so. The research was supported through a grant from the Social Sciences and Humanities Research Council, and it was a community university research alliance that supported research on the cooperative sector. At this time, I'd like to acknowledge my co-author, Dr. Robert Campbell.

For those of you who may not be familiar with the cooperative model, a co-op is a kind of organization that's democratically controlled by its members and follows an international set of principles, including cooperation among cooperatives and concern for community. They inherently feature volunteerism since members are involved in governance by serving as directors, and sometimes co-ops have other kinds of volunteers as well. One example is a preschool co-op where parents or guardians may assist with setting up at the beginning of the day.

I analyzed data on non-profit housing co-ops. These co-ops have boards of directors consisting of tenants. That's one way how people living in these housing co-ops potentially volunteer. There are other ways that tenants may volunteer as well. They might plan events for members or they might write newsletters or help with the maintenance work. The data that I analyzed were collected by CMHC about 16 years ago.

For this paper I'm talking to you about right now, we asked two research questions. The first research question was: What kinds of skills and capabilities and relationships do people develop when they volunteer in a housing co-op, if they develop them at all? Our second question was: Does involvement of different kinds lead to different kinds of benefits? For example, will the person who is volunteering experience more benefits by

Réseau de l'action bénévole du Québec; et par vidéoconférence, de New York, le cofondateur de WE Charity, M. Craig Kielburger.

Merci d'avoir accepté notre invitation. J'invite maintenant les témoins à présenter leur exposé. Je leur rappelle également que, conformément aux instructions qui leur ont été données précédemment, leurs exposés ne doivent pas dépasser de cinq à sept minutes. Après les exposés, mes collègues vous poseront des questions. Je demande aux sénateurs d'être brefs dans leurs questions et aux témoins d'en faire autant dans leurs réponses afin que nous puissions poser le plus de questions possible.

Catherine Leviten-Reid, professeure agrégée, Développement économique communautaire, Université du Cap-Breton, à titre personnel : Je suis désolée de vous décevoir, mais le fait est que je ne suis pas originaire du Cap-Breton. Je viens de la région de Guelph, en Ontario. Quoi qu'il en soit, me voilà.

La recherche que vous avez demandée ce soir porte sur les différentes façons de faire du bénévolat et sur ce que les gens pourraient en retirer. La recherche a été soutenue par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines, et il s'agissait d'une alliance de recherche universitaire communautaire qui appuyait la recherche sur le secteur coopératif. J'aimerais maintenant saluer mon coauteur, M. Robert Campbell.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent peut-être pas le modèle coopératif, une coopérative est une sorte d'organisation qui est contrôlée démocratiquement par ses membres et qui observe un ensemble de principes internationaux, y compris la coopération entre les coopératives et le souci de la collectivité. Elles mettent en évidence le bénévolat puisque les membres participent à la gouvernance à titre d'administrateurs, et parfois les coopératives comptent aussi d'autres types de bénévoles. Un exemple est une coopérative préscolaire où les parents ou les tuteurs peuvent contribuer aux préparatifs du début de la journée.

J'ai analysé les données sur les coopératives d'habitation sans but lucratif. Ces coopératives ont des conseils d'administration composés de locataires. C'est une façon de faire du bénévolat dans ces coopératives d'habitation. Les locataires peuvent aussi faire du bénévolat d'autres façons. Ils peuvent planifier des activités pour les membres, rédiger des bulletins ou contribuer à l'entretien des lieux. Les données que j'ai analysées ont été recueillies par la SCHL il y a environ 16 ans.

Pour le document dont je vous parle en ce moment, nous avons posé deux questions de recherche. La première était la suivante : quels genres de compétences, de capacités et de relations les gens acquièrent-ils lorsqu'ils font du bénévolat dans une coopérative d'habitation, le cas échéant? Notre deuxième question était la suivante : est-ce que la participation sous différentes formes entraîne différents types d'avantages? Par

being on the board of directors, or does it really matter what you do as a volunteer in terms of what you get out of it?

The different kinds of skills and capabilities we looked at included whether or not people reported that they developed financial skills as a result of being involved, whether they developed operational skills, organizational experience, better skills in working with others, and if they developed more self-confidence.

In the study, the most common benefit that was reported through volunteering was making friends, and actually 60 per cent of participants identified this. The second-highest skill was working with others, and about 57 per cent of participants mentioned that. Developing more technical know-how, like financial skills and operational skills, was reported less often, and about 20 per cent of participants identified those particular outcomes. These findings are consistent with the 2010 survey on giving, volunteering and participating, which found that the most common type of benefit reported by volunteers across Canada was developing interpersonal skills.

In terms of whether the kind of volunteer work you do impacts how you benefit, let's start with skills development and self-confidence. We found that being on a board of directors and organizing social events versus not doing these things increased the odds of reporting that you develop financial skills, operational skills, that you gained organizational experience, that you improved your skills in working with others and you improved your self-confidence. Helping with operational tasks increased the odds of reporting some of those outcomes but not all of them.

Second, being on the board generally had a stronger effect compared to the two other kinds of volunteering. The likelihood of saying that you developed financial skills was greater if you served on the board of directors versus planning social events or helping with operations. The odds of developing self-confidence, improving skills and working with others and gaining organizational experience were also higher through board involvement.

With respect to whether people developed social ties, we found that being on the board and organizing social events both increased the odds of reporting that you made friends and that you strengthened your personal support, but here, helping to

exemple, la personne qui fait du bénévolat en tirera-t-elle plus d'avantages en siégeant au conseil d'administration, ou bien est-ce que ce que l'on fait à titre bénévole importe vraiment?

Les différents types de compétences et de capacités que nous avons examinés comprenaient le fait que les gens ont déclaré ou non qu'ils avaient acquis des compétences financières par suite de leur participation, qu'ils avaient acquis des compétences opérationnelles, de l'expérience organisationnelle, de meilleures compétences pour travailler avec les autres et qu'ils avaient davantage confiance en eux.

Dans le cadre de l'étude, l'avantage le plus courant signalé par les bénévoles concernait la possibilité de se faire des amis, et en fait, 60 p. 100 des participants l'ont mentionnée. La deuxième compétence en importance était le travail d'équipe, et environ 57 p. 100 des participants l'ont mentionnée. L'acquisition d'un savoir-faire plus technique, comme des compétences financières et opérationnelles, a été moins fréquente, et environ 20 p. 100 des participants ont mentionné ces résultats particuliers. Ces résultats concordent avec l'enquête de 2010 sur le don, le bénévolat et la participation, qui a révélé que le type d'avantage le plus courant déclaré par les bénévoles au Canada était le développement de compétences interpersonnelles.

Pour ce qui est de savoir si la nature du travail bénévole que vous faites a une incidence sur les avantages que vous en retirez, commençons par l'acquisition de compétences et la confiance en soi. Nous avons constaté que le fait de faire partie d'un conseil d'administration et d'organiser des activités sociales, plutôt que de ne pas accomplir ces tâches, augmentait les chances de déclarer que vous développez des compétences financières et opérationnelles, que vous avez acquis de l'expérience organisationnelle, que vous avez amélioré vos compétences en matière de travail d'équipe et que vous avez amélioré votre confiance en vous-même. Le fait d'aider à accomplir des tâches opérationnelles augmentait les chances de déclarer certains de ces résultats, mais pas tous.

Deuxièmement, le fait d'être membre d'un conseil d'administration a en général eu un effet plus marqué que les deux autres types de bénévolat. La probabilité de dire que vous avez développé des compétences financières était plus grande si vous étiez membre d'un conseil d'administration plutôt que de planifier des activités sociales ou de contribuer aux opérations. La participation à titre de membre d'un conseil d'administration a également accru les chances d'acquiescer de la confiance en soi, d'améliorer ses compétences et de travailler avec les autres, et d'acquiescer une expérience organisationnelle.

Pour ce qui est de savoir si les gens ont tissé des liens sociaux, nous avons constaté que le fait de siéger à un conseil d'administration et d'organiser des activités sociales augmentait les chances de déclarer que vous vous êtes fait des amis et que

organize social events had a stronger effect compared to being involved in governance.

Just so you know, as a final benefit, we also looked at whether people reported that they gained an ability to influence decisions over the housing in which they were living, and all three ways of volunteering increased the odds of reporting that outcome, but serving on the board had the strongest effect.

What were the conclusions from this study? I'm going to repeat a line from the paper and say that the research provides more evidence that people learn, grow and make friends when they lend their time. This is consistent with research done around the world that generally shows that people benefit from volunteering by getting to know people and by developing civic and job-related skills.

It's just one paper, but it provides some evidence that the kind of activities you do when you volunteer has an impact on what you get out of it. If you're involved in governance, there's a greater chance you will develop a range of skills and there's a greater chance you'll develop self-confidence. I also think it's important to note that it's not just through being involved in governance that people are able to benefit professionally and personally from volunteering, so it can't be dismissive of other tasks. You can help with social activities or other more discrete tasks and still learn from your involvement.

The Chair: Thank you very much. We appreciate that.

Craig Kielburger, Co-Founder, WE Charity: Mr. Chairman, honourable members of the committee, first, let me add that I'm proudly Canadian. I simply find myself in New York at the moment for the UN General Assembly meetings.

It's a privilege to have the opportunity to share with you some of my experiences in the social enterprise sector, our work with young Canadians and how a new generation is embarking upon new ways of creating social impact specifically through social entrepreneurship.

We're supportive and pleased with the recommendations laid out in the report put forward recently by the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-creation Steering Group, in partnership with the Government of Canada, and we believe it will actively contribute to shaping the framework for future social enterprises and social innovation in Canada.

vous avez renforcé votre réseau de soutien personnel, mais dans ce cas, contribuer à l'organisation d'activités sociales a eu un effet plus important que de participer à la gouvernance.

En passant, comme avantage final, nous avons également examiné si les gens déclaraient avoir acquis la capacité d'influencer les décisions sur le logement dans lequel ils vivaient, et les trois façons de faire du bénévolat augmentaient les chances de déclarer ce résultat, mais c'est le fait de siéger au conseil d'administration qui a eu l'effet le plus fort.

Si vous me demandez quelles ont été les conclusions de cette étude, je vais répéter une phrase du document et dire que la recherche fournit plus de preuves que les gens apprennent, grandissent et se font des amis lorsqu'ils donnent de leur temps. Cela concorde avec les recherches effectuées dans le monde entier qui montrent généralement que les gens profitent du bénévolat en apprenant à connaître les gens et en acquérant des compétences civiques et professionnelles.

Ce n'est qu'un document, mais il fournit des preuves que le genre de tâches que vous accomplissez bénévolement a une incidence sur ce que vous en retirez. Si vous participez à la gouvernance, il y a plus de chances que vous développiez un éventail de compétences et plus de chances que vous ayez confiance en vous. Je pense également qu'il est important de souligner que ce n'est pas seulement en participant à la gouvernance que les gens peuvent tirer profit, sur les plans professionnel et personnel, du bénévolat, et que cela ne vise pas à déprécier les autres tâches. Vous pouvez contribuer à des activités sociales ou à d'autres tâches plus discrètes tout en apprenant de votre engagement.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous sommes reconnaissants de votre témoignage.

Craig Kielburger, cofondateur, WE Charity : Monsieur le président, honorables membres du comité, permettez-moi d'abord de préciser que je suis fier d'être Canadien. Je me retrouve tout simplement à New York pour les réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est un privilège d'avoir l'occasion de vous faire part de certaines de mes expériences dans le secteur de l'entreprise sociale, de notre travail auprès des jeunes Canadiens et de la façon dont une nouvelle génération trouve de nouveaux moyens de créer des retombées sociales, notamment par l'entrepreneuriat social.

Nous appuyons avec enthousiasme les recommandations formulées dans le rapport présenté récemment par le Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, en partenariat avec le gouvernement du Canada, et nous croyons qu'elles contribueront activement à façonner le cadre des entreprises sociales et de l'innovation sociale futures au Canada.

Allow me to share what we do as a case study on social enterprise in this country, some of the challenges and some of the learnings.

Our organization has two divisions. The first division is WE Charity, formerly known as Free The Children, which supports and engages more than 4 million young people and their families in service learning. Globally, we reach about 1 million beneficiaries through international development programs.

The second division is a social enterprise called Me to We, which creates products, experiences and services with a mandate to financially support WE Charity. Me to We has found innovative ways to integrate purpose with profit, employing marginalized populations around the world and giving back to the charitable sector.

In total, we have 650 full-time staff in Canada supporting program delivery both in French and English, and I'd like to share a bit of our journey in establishing a social enterprise in this country.

In 2006, in an effort to find stable revenue for the charity, we sought to establish a social enterprise. Our first challenge was the fact that there was no legal definition of a social venture or enterprise in Canada. We were fortunate to have Torys and Miller Thomson law firms guiding us *pro bono* to create a legal framework in governance. As context, we went through this process to create a system of checks and balances that included submitting the legal structure for review to the public guardian trustee of Ontario, engaging third parties for a further review that included a retired Supreme Court justice and a retired former prime minister with his law firm. We completed these steps in order to ensure the social enterprise would not only meet all legal requirements, but also to meet public assurances. The law firm estimated that this process would have been a six-figure investment had we not received the *pro bono* support.

Our second challenge was we could not identify a social investment vehicle option in Canada. To that end, we were not successful in securing the funds in Canada but we were able to start up via support we received from a Canadian living with a U.S.-based entity, a Canadian by the name of Jeff Skoll. You might be familiar with his groundbreaking work as the first president of eBay and as the co-founded of the Skoll Centre for Social Entrepreneurship at Oxford University.

I simply show this example to underscore the challenges that need to be overcome for a single social enterprise to establish itself and operate in Canada.

Permettez-moi de vous parler de notre étude de cas sur l'entreprise sociale au Canada, de certains des défis et des leçons apprises.

Notre organisation compte deux divisions. La première division est Organisme UNIS, anciennement Free The Children, qui appuie et mobilise plus de quatre millions de jeunes et leurs familles dans l'apprentissage au service de l'enfance. À l'échelle mondiale, nous rejoignons environ un million de bénéficiaires grâce à des programmes de développement international.

La deuxième division est une entreprise sociale appelée ME to WE, qui crée des produits, des expériences et des services ayant pour mandat de soutenir financièrement Organisme UNIS. ME to WE a trouvé des façons novatrices d'intégrer l'objectif au profit, d'employer des populations marginalisées partout dans le monde et de redonner au secteur de la bienfaisance.

Au total, nous avons 650 employés à temps plein au Canada qui appuient la prestation des programmes en français et en anglais, et j'aimerais vous parler un peu de notre cheminement vers l'établissement d'une entreprise sociale au Canada.

En 2006, afin de trouver des revenus stables pour l'organisme de bienfaisance, nous avons cherché à établir une entreprise sociale. Notre premier défi était le fait qu'il n'y avait pas de définition juridique d'une entreprise sociale au Canada. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur le cabinet d'avocats Torys et Miller Thomson pour nous guider *pro bono* afin de créer un cadre juridique en matière de gouvernance. En guise de contexte, nous avons suivi ce processus pour créer un système de freins et de contrepoids qui comprenait la présentation de la structure juridique aux fins d'examen au tuteur public de l'Ontario, la participation à un examen plus approfondi au sein de son cabinet d'avocats de tierces parties qui comprenaient un juge de la Cour suprême à la retraite et un ex-premier ministre à la retraite. Nous avons pris ces mesures afin de nous assurer que l'entreprise sociale satisferait non seulement à toutes les exigences juridiques, mais aussi aux attentes du public. Le cabinet d'avocats a estimé que ce processus aurait représenté un investissement dans les six chiffres si nous n'avions pas reçu le soutien *pro bono*.

Notre deuxième défi était que nous ne pouvions pas trouver de véhicule d'investissement social au Canada. À cette fin, nous n'avons pas réussi à obtenir les fonds au Canada, mais nous avons pu démarrer grâce au soutien que nous avons reçu d'un Canadien détenant une entité américaine, un Canadien du nom de Jeff Skoll. Vous avez peut-être entendu parler de son travail de pionnier comme premier président d'eBay et cofondateur du Skoll Centre for Social Entrepreneurship de l'Université d'Oxford.

Je donne cet exemple simplement pour souligner les défis à relever pour qu'une entreprise sociale unique puisse s'établir et fonctionner au Canada.

Today we're proud of the impact: 1,500 women in developing countries are employed full time by Me to We, making artisanal products for our 5,000 volunteers who annually participate in our global service trips. We provide leadership training and programs coast to coast in Canada, including with Indigenous youth populations.

Building off this learning, we're now dedicating ourselves to establishing what we refer to as the WE Social Entrepreneurship Centre, the first in the country exclusively dedicated to supporting the incubation and acceleration of social enterprises. The centre will enable the next generation of social entrepreneurs from all corners of the country, while ensuring they have access to seed funding and exceptional programming thanks to a secondment program from our partners in business, academia and the non-profit. The program will be 100 per cent free of charge, with 75 per cent of spaces offered to marginalized populations to build their capacity to grow and successfully scale their ventures.

However, there are many more Canadians looking to make a difference in their communities. Having experienced some of the challenges entrepreneurs today still face, I humbly offer a few recommendations to reflect and also underscore the further recommendations put forward by the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-creation Steering Group and the Government of Canada.

First, there is a need to modernize our policy and regulatory framework to create the conditions for social innovation, social finance and social purpose to flourish. As non-profits experience increasing pressure to find new revenue sources to become more sustainable without cutting costs, social enterprise models offer an innovative solution. The challenge exists because our current legislative framework categorizes social enterprises based on a tax status instead of looking at the combination of factors that make these businesses or entities such a valuable component of a healthy, sustainable and impactful Canadian social sector. For non-profits to take full advantage of this opportunity, they need to be given far greater freedom to establish a social enterprise. Part of the problem stems from the fact that there is no common agreement on what a social enterprise entails and that the legal hurdles to establishing one can be complex. By standardizing and modernizing the regulatory framework, the federal government can and should lead the way towards enabling the sustainability of the charitable organizations that benefit all Canadians.

Second, there is a need for more capital and funding to scale the social enterprise sector. Social enterprises face barriers in accessing public and private funding opportunities. There are

Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre impact : 1 500 femmes dans des pays en développement sont employées à temps plein par Me to We, et elles fabriquent des produits artisanaux pour les 5 000 bénévoles qui participent chaque année à nos voyages de service à l'échelle mondiale. Nous offrons de la formation en leadership et des programmes partout au Canada, y compris auprès des jeunes Autochtones.

En nous appuyant sur cet apprentissage, nous nous consacrons maintenant à l'établissement de ce que nous appelons le WE Social Entrepreneurship Centre, le premier au pays exclusivement consacré au soutien de l'incubation et de l'accélération des entreprises sociales. Le centre permettra à la prochaine génération d'entrepreneurs sociaux de tous les coins du pays d'avoir accès à des fonds de démarrage et à des programmes exceptionnels grâce à un programme de détachement de nos partenaires du milieu des affaires, du milieu universitaire et du secteur de la bienfaisance. Le programme sera gratuit à 100 p. 100, et 75 p. 100 des places seront offertes aux populations marginalisées afin de renforcer leur capacité de croissance et d'expansion.

Cependant, il y a beaucoup plus de Canadiens qui cherchent à faire une différence dans leur collectivité. Ayant connu certains des défis auxquels les entrepreneurs d'aujourd'hui sont encore confrontés, je vous offre humblement quelques recommandations pour refléter et souligner les autres recommandations formulées par le Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale et le gouvernement du Canada.

Premièrement, il faut moderniser notre cadre stratégique et réglementaire afin de créer les conditions propices à l'innovation sociale, à la finance sociale et à l'épanouissement des objectifs sociaux. Comme les organismes sans but lucratif sont de plus en plus pressés de trouver de nouvelles sources de revenus pour devenir plus durables sans réduire leurs coûts, les modèles d'entreprise sociale offrent une solution novatrice. Le problème tient au fait que notre cadre législatif actuel classe les entreprises sociales en fonction de leur statut fiscal au lieu de tenir compte de la combinaison de facteurs qui font de ces entreprises ou entités une composante si précieuse d'un secteur social canadien sain, durable et pertinent. Pour que les organismes sans but lucratif puissent profiter pleinement de cette occasion, il faut leur donner une plus grande liberté pour établir une entreprise sociale. Une partie du problème vient du fait qu'il n'y a pas d'entente commune sur ce qu'implique une entreprise sociale et que les obstacles juridiques à son établissement peuvent être complexes. En normalisant et en modernisant le cadre réglementaire, le gouvernement fédéral peut et doit ouvrir la voie à la durabilité des organismes de bienfaisance qui profitent à tous les Canadiens.

Deuxièmement, il faut plus de capitaux et de financement pour faire croître le secteur des entreprises sociales. Les entreprises sociales se heurtent à des obstacles pour accéder aux possibilités

funding opportunities currently at all levels of government; however, they are typically fragmented and often only one-time investments. Although the businesses can prove to be profitable and sustainable, they often encounter barriers to overcome through commercial operations such as securing mortgages for operating spaces. Allow us to humbly support the recommendations, and specifically No. 6, from the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-creation Steering Group, which calls for the creation of a social finance fund to increase access to capital.

In conclusion, by creating modern and forward-looking legislation, honourable Senate members, you will have helped to pave the path for all social entrepreneurs to walk upon. The social sector has spent a myriad of funds and grants across all levels of government, which have proved incredible and much-needed relief to the social enterprise sector, but it is not a sustainable solution to the collective problems in the scale of the sector.

We humbly advocate on behalf of the organization, on behalf of those innovative ideas that have not been able to secure funding because their mandate is not solely profit driven or because they do not have the initial capital for social venture or whose ideas have been deemed too risky in the traditional for-profit world and access to capital and legal structures because they're working with marginalized populations or tackling ambitious social goals. We humbly seek a framework that allows social enterprise the opportunity to innovate, grow, survive and, most importantly, thrive.

Thank you, honourable members, for your time.

The Chair: Thank you, Mr. Kielburger. We do appreciate it.

[Translation]

I now give the floor to Ms. Fournier.

Marilyne Fournier, Director General, Réseau de l'action bénévole du Québec: Thank you for your invitation. We are very honoured to be able to come talk to you about volunteering, but especially about the impact of a few laws or regulations, at a provincial or federal level, on volunteer action.

The Réseau de l'action bénévole du Québec has 26 members. Our members are groups, associations and agencies with a provincial scope, and they consist of more than 6,000 organizations that work with 1.2 million volunteers. Our mission is to coordinate the efforts of volunteer action

de financement public et privé. Il existe actuellement des possibilités de financement à tous les ordres de gouvernement; toutefois, ces investissements sont en général fragmentés et ne sont souvent que ponctuels. Même si les entreprises peuvent se révéler rentables et durables, elles se heurtent souvent à des obstacles à surmonter par le biais d'opérations commerciales telles que l'obtention d'hypothèques pour des espaces d'exploitation. Permettez-nous humblement d'appuyer les recommandations, et en particulier la recommandation no 6, du Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, qui préconise la création d'un fonds de financement social pour accroître l'accès au capital.

En conclusion, en créant une loi moderne et tournée vers l'avenir, honorables sénateurs, vous aurez aidé à ouvrir la voie à tous les entrepreneurs sociaux. Le secteur social a dépensé une myriade de fonds et de subventions à tous les ordres de gouvernement, ce qui s'est révélé une aide remarquable et grandement nécessaire pour le secteur de l'entreprise sociale, mais ce n'est pas une solution durable aux problèmes collectifs à l'échelle du secteur.

Nous défendons humblement les intérêts de l'organisation, au nom des défenseurs de ces idées novatrices qui n'ont pas été en mesure d'obtenir un financement parce que leur mandat n'est pas uniquement axé sur le profit ou parce qu'ils n'ont pas le capital initial ou parce que leurs idées ont été jugées trop risquées dans le secteur traditionnel des organismes à but lucratif, ni l'accès aux capitaux et aux structures juridiques parce qu'elles visent des populations marginalisées ou des objectifs sociaux ambitieux. Nous cherchons humblement un cadre qui permet aux entreprises sociales d'innover, de croître, de survivre et, surtout, de prospérer.

Merci, honorables sénateurs, de m'avoir écouté.

Le président : Merci, monsieur Kielburger. Nous vous sommes reconnaissants de votre témoignage.

[Français]

Je cède maintenant la parole à Mme Fournier.

Marilyne Fournier, directrice générale, Réseau de l'action bénévole du Québec : Merci de votre invitation. Nous sommes très honorés de pouvoir venir vous parler de bénévolat, mais surtout de l'impact de quelques lois ou règlements, à l'échelle provinciale ou fédérale, en ce qui a trait au domaine de l'action bénévole.

Le Réseau de l'action bénévole du Québec se compose de 26 membres. Nos membres sont des regroupements, des associations ou des fédérations qui ont une portée provinciale et qui regroupent plus de 6 000 organismes qui travaillent avec 1,2 million de bénévoles. Notre mission est de concerter les

stakeholders, recognize and value volunteering, and participate in the development of volunteer action in Quebec.

In that sense, our mandate is to play the role of the Quebec government's primary stakeholder for any issues related to volunteer action. We were assigned to the 2016-22 government strategy on volunteering on the theme of volunteer action as a free and committed movement. Under that strategy, we were able to conduct two surveys including an overview of how Quebecers view volunteering. That overview has unfortunately not been made public yet.

However, a survey whose results we have published concerned overviews of volunteer work and volunteers in Quebec, not only in terms of the numbers, but also in terms of motivation and the impact on surroundings. Unfortunately, with our time being limited, I will not be able to share much of the statistics that came out of that survey. However, if you are interested I could definitely talk to you about that during the question and answer period.

To go straight to the heart of the matter regarding the impacts of legislation or regulations, we will focus on three issues. First is obtaining charitable status. That is a topic you are surely familiar with here in committee. You know that charitable status is very important for organizations that want to collect donations. It is also very important for private sector backers before they donate to an organization. That status is quasi-essential to the development of volunteer organizations. We have run into some problems in that area. The wait time can be fairly long. It takes six months for files to be analyzed.

We have noted that there are many charitable organizations to which it was suggested, either before or after they submitted an application, to change the objectives of their incorporation — letters patent, general rules — in order to be more explicit about the charitable scope of their activities. Of course, those requests for modification require an investment in terms of time, energy and money for those organizations, for the staff, but also for volunteers. We are talking about various costs. There are legal costs, and the cost of amending letters patent and organizing a special member meeting. None of that is cost-free, and the 60-day wait time is not really realistic when a response is received and some of our objectives have to be adapted. In 60 days, organizations do not always have the time to take the steps needed to change the objectives of their incorporation, among other things.

initiatives des acteurs impliqués dans l'action bénévole, de reconnaître et de valoriser l'action bénévole, et de participer au développement de l'action bénévole au Québec.

En ce sens, nous avons le mandat de jouer un rôle d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement du Québec pour toute question qui a trait à l'action bénévole. Nous nous sommes vu confier la Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022 sur le thème « L'action bénévole : un geste libre et engagé ». Dans le cadre de cette stratégie, nous avons pu réaliser deux sondages dont un portait sur la perception du bénévolat par les Québécois, qui malheureusement n'a pas encore été rendu public.

Toutefois, un sondage, dont nous avons publié les résultats, donnait une vue d'ensemble du bénévolat et des bénévoles au Québec, non seulement en matière de nombre, mais également sur le plan de la motivation et de l'impact sur l'entourage. Malheureusement, notre temps de présentation étant limité, je ne serai pas en mesure de vous partager beaucoup de statistiques qui sont ressorties de ce sondage. Toutefois, si vous avez un intérêt lors de la période des questions, je pourrai certainement vous en parler.

Pour aller dans le vif du sujet pour ce qui est des impacts des lois ou des règlements, nous allons porter à votre attention trois sujets. D'abord, l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance. C'est un sujet que vous connaissez sûrement bien, ici au comité. Vous savez que le statut d'organisme de bienfaisance est très important pour les organisations qui veulent recueillir des dons. C'est aussi très important pour les bailleurs de fonds privés avant de faire un don à une organisation. Ce statut est quasi essentiel pour le développement des organismes bénévoles. Nous avons rencontré certaines problématiques à cet égard. Le délai peut être assez long, soit six mois avant que les dossiers fassent l'objet d'une analyse.

Dans un deuxième temps, nous avons remarqué qu'il y a beaucoup d'organismes de bienfaisance auxquels on a suggéré, soit avant ou après avoir fait la demande, de modifier les objets de leur incorporation et donc les lettres patentes, les règlements généraux, ceci afin d'être plus explicites sur la portée charitable de leurs activités. Évidemment, ces demandes de modification demandent de l'investissement en temps, en énergie et en argent pour les organismes, pour le personnel, mais aussi pour les bénévoles. On parle de divers frais : des frais juridiques, des frais pour faire modifier les lettres patentes, pour organiser une assemblée extraordinaire des membres. Tout cela n'est pas sans frais et le délai de 60 jours n'est pas nécessairement réaliste quand on reçoit une réponse et qu'on doit adapter certains de nos objets. En 60 jours, les organismes n'ont pas nécessairement toujours le temps de faire les démarches nécessaires pour arriver à modifier les objets de leur incorporation, notamment.

Something happened recently in Quebec with the newspaper *La Presse*, which you're surely familiar with, and which became a non-profit organization. At the Réseau de l'action bénévole du Québec, we have two community members in charge of media. They are worried about the fact that *La Presse* can become a non-profit organization and that, through a powerful lobby, it can manage to get certain rules on obtaining charitable status changed. They are concerned that, in the end, a non-profit organization as well-off as *La Presse* that is starting out with a major foundation is considered the same as local community media with strong roots in their community that must find funding to continue to operate and provide services.

In that respect, we would like to recommend that the process for granting charitable status be reviewed in order to reduce the wait time. For instance, there could be a faster way for organizations that are already recognized by their provincial government as contributors to the common good and improved quality of life in communities.

Of course, we would like requests for changes to organizations' objectives to be avoided. The 10 per cent rule related to political activities is often the reason those organizations will have to reword or review the very basis of their mission. We would like focus to be placed on the fact that political activities are ways to achieve charitable goals as was explained, last July, by Judge Ed Morgan of the Ontario Supreme Court in favour of the Canada Without Poverty organization.

The second issue I would like to talk about was touched on briefly in the first part of the meeting. I am talking about criminal record checks for volunteers. A question was asked about this. Criminal record checks for volunteers is one of the 10 screening steps recommended by Volunteer Canada when the volunteer's task justifies it.

In Quebec, the provincial police force, Sûreté du Québec, maintains a presence throughout the province and serves most of the population. In December 2015, following a restructuring, Sûreté du Québec decided to stop doing criminal record checks for civil purposes. As a result, agencies can no longer use local Sûreté du Québec stations for volunteers' criminal record checks. They must turn to private companies, and that leads to new costs for organizations.

However, Sûreté du Québec will continue to conduct checks on volunteers who work with vulnerable persons. The idea is not only to fall within the definition of a vulnerable person, but the

Par ailleurs, au Québec, il s'est passé quelque chose dernièrement avec le journal *La Presse*, que vous connaissez sûrement, et qui est devenu un OBNL. Au Réseau de l'action bénévole du Québec, nous avons deux membres communautaires chargés des médias. Ils sont préoccupés par le fait que *La Presse* puisse devenir un OBNL et que, avec un puissant lobby, puisse arriver à faire changer certaines règles d'attribution du statut d'organisme de bienfaisance et que, au final, un OBNL bien nanti comme *La Presse* qui débute avec une grande fondation soit considéré au même titre que les médias communautaires locaux bien ancrés dans leur communauté et qui doivent trouver des fonds pour continuer de fonctionner et d'offrir des services.

À cet égard, nous souhaiterions recommander que le processus d'attribution du statut d'organisme de bienfaisance puisse être revu afin de diminuer les délais. Par exemple, il pourrait y avoir une façon plus rapide pour les organismes qui sont déjà reconnus par leur gouvernement provincial comme étant un organisme qui contribue au bien commun et à l'amélioration des conditions de vie des collectivités.

Évidemment, nous souhaiterions que les demandes de modification aux objets des organismes soient évitées. C'est souvent en lien avec la question de la proportion maximum de 10 p. 100 d'activités politiques que les organismes vont devoir libeller ou revoir le fondement même de leur mission. Nous souhaiterions qu'une attention soit portée au fait que les activités politiques sont des moyens d'atteindre des fins charitables comme l'a exposé, en juillet dernier, le juge Ed Morgan, de la Cour supérieure de l'Ontario, en faveur de l'organisme Canada sans pauvreté.

Le deuxième sujet dont j'aimerais vous parler a été abordé rapidement lors de la première partie de la séance. Il s'agit de la vérification des antécédents judiciaires des bénévoles. Une question a été posée à ce sujet. La vérification des antécédents judiciaires des bénévoles est une des dix étapes de filtrage préconisées par Bénévoles Canada lorsque la tâche du bénévole le justifie.

Au Québec, le corps policier provincial, la Sûreté du Québec, est celui qui est présent dans toutes les régions du Québec et qui dessert la majeure partie de la population. En décembre 2015, une restructuration organisationnelle a fait en sorte que la Sûreté du Québec n'effectue plus de vérification d'antécédents judiciaires à des fins civiles. Cela veut dire que les organismes qui comptaient sur leurs postes de police locaux, s'ils sont de la Sûreté du Québec, ne peuvent plus compter sur la collaboration des corps policiers pour effectuer la vérification des antécédents judiciaires de leurs bénévoles. Ils doivent donc se tourner vers des entreprises privées, ce qui engendre des coûts que les organismes n'avaient pas à payer auparavant.

Par contre, la Sûreté du Québec continuera de faire la vérification des antécédents judiciaires pour les bénévoles qui travaillent auprès de personnes vulnérables. L'idée n'est pas

organization must also show a set of factors that make the person vulnerable at the time of receiving volunteer services. It is not so easy to determine who the volunteers who really work with vulnerable persons are and can therefore be subject to Sûreté du Québec's criminal record checks.

The reason Sûreté du Québec is continuing to conduct checks on volunteers who work with vulnerable persons is the fact that only a police force can do restriction checks. Of course, there is the criminal record, but there are also all the restrictions that will not necessarily show up when a criminal record check is conducted. That is what is checked when it comes to vulnerable persons. There is a lack of logic here because Sûreté du Québec is the provincial police force in Quebec. The Government of Quebec concludes agreements with organizations that work with volunteers and requires them to conduct criminal record checks on their volunteers. However, if those tasks do not fall within Sûreté du Québec's definition of work done with vulnerable persons, they cannot be checked by their police force. So that leads to costs to check volunteers' criminal records, to meet a requirement of a government program, without having financial support to conduct that screening. Obviously, in that case, money is no longer used to serve the public. That is a fairly significant issue in Quebec with respect to volunteer action.

In that sense, we would like either the provincial or federal government to provide a criminal record check service to all organizations that rely on volunteers. If that isn't possible, why not consider creating a general volunteer fund where organizations could request some form of reimbursement for the cost of conducting criminal record checks.

I want to make one last point. The Quebec government recently began the process of amending the Lobbying Transparency and Ethics Act so that it includes all not-for-profit organizations. Fortunately, this amendment was abandoned at the end of the parliamentary session, but it would have had quite significant repercussions for us. It's possible to lose sight of the purpose of a not-for-profit organization's activities, which serve the collective interest rather than a specific economic interest. The administrative process for reporting lobbying activities is also burdensome for organizations that often rely solely on volunteers. Lastly, we're concerned that the fact that volunteer board members are being grouped with official lobbyists and seen as having the same duties and responsibilities may interfere with the recruitment of new board members to sit on various boards of directors.

seulement de cadrer dans la définition de personne vulnérable, l'organisme doit aussi attester un ensemble de facteurs qui fait en sorte que la personne est vulnérable au moment où elle reçoit les services des bénévoles. Ce n'est pas si évident de déterminer qui sont finalement les bénévoles qui travaillent vraiment avec des personnes vulnérables et qui peuvent donc faire l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires par la Sûreté du Québec.

La raison pour laquelle la Sûreté du Québec continue de faire ces vérifications des antécédents judiciaires des bénévoles qui travaillent auprès des personnes vulnérables, c'est qu'il y a seulement un corps de police qui peut vérifier les empêchements. Il y a, bien sûr, le casier judiciaire, mais il y a aussi tous les empêchements qui ne sortiront pas nécessairement lors de la vérification d'un casier judiciaire. C'est ce qu'on vérifie pour ce qui est des personnes vulnérables. Ici, on voit un illogisme, dans le sens où la Sûreté du Québec est le corps de police provinciale au Québec. Le gouvernement du Québec conclut des ententes avec des organisations qui travaillent avec des bénévoles, leur demande absolument de faire la vérification des antécédents judiciaires de leurs bénévoles. Toutefois, si ces tâches ne cadrent pas dans la définition du travail effectué auprès de personnes vulnérables de la Sûreté du Québec, elles ne peuvent pas être vérifiées par leur corps de police. Cela revient donc à engendrer des coûts pour vérifier les antécédents judiciaires des bénévoles, pour répondre à une exigence d'un programme gouvernemental, sans avoir de soutien financier pour effectuer ce filtrage. Évidemment, à ce moment-là, les sommes ne sont plus affectées aux services à la population. C'est un enjeu assez important au Québec pour ce qui est de l'action bénévole.

En ce sens-là, on aimerait bien qu'il y ait un service de vérification des antécédents judiciaires qui puisse être disponible soit à l'échelle provinciale ou fédérale pour l'ensemble des organisations qui travaillent avec des bénévoles. À défaut, pourquoi ne pas réfléchir à un fonds général sur le bénévolat où les organismes pourraient demander une certaine forme de remboursement pour les vérifications d'antécédents judiciaires qui auraient été faites.

Enfin, j'aimerais soulever un dernier point. Récemment, le gouvernement du Québec a entamé des procédures pour modifier la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying pour y inclure l'ensemble des OBNL. Heureusement, cette modification a été abandonnée avec la fin de la séance parlementaire, mais pour nous elle aurait eu des conséquences assez importantes. Ce qu'on voit, c'est la perte de vue de la finalité des activités des OBNL; la finalité étant un intérêt collectif plutôt qu'un intérêt économique particulier. On voit aussi une lourdeur administrative pour la reddition de comptes des activités de lobbying effectuées par les organismes qui ne comptent souvent que sur des bénévoles pour réaliser leurs actions. Enfin, nous craignons que l'assimilation de bénévoles administrateurs au statut de lobbyistes officiels, leur attribuant les mêmes devoirs et responsabilités, puisse nuire au recrutement

On that note, we should refer to the observation made by Nancy Bélanger, the Commissioner of Lobbying of Canada, in a case involving the Canadian Firearms Advisory Committee. She found that only people who are paid to communicate with federal public servants are considered lobbyists. We also recommend that special attention be given to any efforts to amend lobbying legislation or regulations. This would ensure that community organizations, charitable organizations, groups, foundations and not-for-profit coalitions that serve the public through volunteer work are not subject to the same lobbying legislation as private businesses, individuals or other not-for-profit organizations.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Fournier.

[English]

Thank you to all three presenters.

Senator Omidvar: Wonderful panellists. Thank you for the work that you all do.

My first question is for Ms. Leviten-Reid. You talked about the knock-on effect of volunteering on interpersonal skills and friendships. Did your research also cover the knock-on effects of volunteering and social networks on gaining employment?

Ms. Leviten-Reid: No, unfortunately I did not. That's a great research question and it would be a great research project.

Senator Omidvar: Mr. Kielburger, thank you for your work on social enterprise. I know you've created a number of organizations. Your presentation makes it sound as if Canada is still in the Dark Ages or in primary school on social enterprise. You had to go to the United States. Do you believe that other jurisdictions are ahead of us? What can we learn from them?

Mr. Kielburger: I certainly wouldn't characterize us as in the Dark Ages, and my apologies if that message came across.

Senator Omidvar: That's my language.

Mr. Kielburger: I certainly do feel we can learn from other regions. For example, the U.K. alone has sent me a thousand successful social enterprises.

de nouveaux administrateurs pour siéger à différents conseils d'administration.

À ce sujet, nous rappelons l'observation de la commissaire au lobbying du Canada, Mme Nancy Bélanger, qui a statué dans une affaire qui concernait le Comité consultatif canadien sur les armes à feu que seules les personnes rémunérées pour leurs activités de représentation avec des fonctionnaires fédéraux sont considérées comme étant des lobbies. Nous recommandons aussi qu'une attention particulière soit accordée à toute démarche qui viserait à modifier des lois ou des règlements en lien avec des activités de lobbyistes. Cela permettrait d'éviter que les organismes communautaires, les organismes de bienfaisance, les regroupements, les fondations et les coalitions d'OBNL qui offrent des services à la population par l'entremise de bénévoles ne soient pas assujettis aux mêmes lois que les entreprises privées, individus ou autres OBNL en matière de lobbyisme.

Je vous remercie.

Le président : Madame Fournier, merci beaucoup.

[Traduction]

Merci aux trois témoins.

La sénatrice Omidvar : Des experts formidables. Merci pour le travail que vous faites tous.

Ma première question s'adresse à Mme Leviten-Reid. Vous avez parlé de l'effet d'entraînement du bénévolat sur les relations interpersonnelles et les amitiés. Votre recherche a-t-elle également porté sur les effets du bénévolat et des réseaux sociaux sur l'obtention d'un emploi?

Mme Leviten-Reid : Malheureusement, non. C'est une excellente question de recherche et ce serait un excellent projet de recherche.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Kielburger, merci de votre travail sur l'entreprise sociale. Je sais que vous avez créé un certain nombre d'organisations. Votre présentation donne l'impression que le Canada est encore à l'âge des ténèbres ou à l'école primaire en matière d'entreprise sociale. Vous avez dû vous exiler aux États-Unis. Croyez-vous que d'autres pays nous devancent? Que pouvons-nous apprendre d'eux?

M. Kielburger : Je ne dirais certainement pas que nous sommes dans l'âge des ténèbres, et je vous prie de m'excuser si c'est ce que j'ai pu laisser entendre.

La sénatrice Omidvar : C'est ma façon de m'exprimer.

M. Kielburger : Je crois assurément que nous pouvons apprendre d'autres régions. Par exemple, le Royaume-Uni à lui seul m'a envoyé un millier d'entreprises sociales prospères.

Part of the challenge is, in Canada, registered charities can only engage in businesses that are related to their mission or they are predominantly volunteer run. For example, a charity mandated to alleviate poverty can run a second-hand clothing store but not a recycling plant or use the profits from that plant to fund its work. Private foundations in Canada cannot carry out core businesses at all.

The Canadian Revenue Agency recently ruled that not-for-profit organizations cannot intentionally generate surplus income and retain their income under the tax act with a not-for-profit system. If they earn revenue in excess of the costs, they're entitled to have those revenues as tax exempt only if they earn them accidentally or serendipitously.

The challenge inherent in the non-profit world is to build alternative revenue streams and/or to be able to retain earnings through earned income enterprises so that we can build unassigned reserves, the equivalent of capital, to seek loans, for example, from banks to further our mission.

Canada has a vibrant social enterprise sector. There are opportunities for continuous improvement through a legislative framework to evolve and to continue to support this framework.

Senator Omidvar: Thank you.

Ms. Fournier, my French is certainly not good enough to ask you a question, so I'll ask it in English. What is the current legislation federally that covers lobbying by not-for-profit charities, federations, et cetera? Are they required to register as lobbyists at this point? Some of them may well be paid to do so, like the YMCA, for instance. It has a national office here and they have a government relations individual.

[Translation]

Ms. Fournier: I don't think so. Unfortunately, I'm not aware of what's happening at the federal level with respect to the Lobbying Act. I think that, in Canada, this isn't the case for charities that work with volunteers. That's my impression. Unfortunately, I don't know when it comes to Canada.

Senator Miville-Dechêne: I want to thank you three for your presentations. My questions are for Marilyne Fournier. You referred to a general volunteer fund, which would be an idea for the federal government. I'm somewhat intrigued by the issue of costly police checks. Is Quebec the only province where the Sûreté du Québec does not conduct the checks for organizations?

Au Canada, les organismes de bienfaisance enregistrés ne peuvent s'engager que dans des entreprises liées à leur mission ou qui sont principalement dirigées par des bénévoles. Par exemple, un organisme de bienfaisance dont le mandat consiste à réduire la pauvreté peut exploiter un magasin de vêtements usagés, mais pas une usine de recyclage ni utiliser les profits de cette usine pour financer son travail. Les fondations privées au Canada ne peuvent pas mener à bien des activités essentielles.

L'Agence du revenu du Canada a récemment statué que les organismes sans but lucratif ne peuvent pas générer intentionnellement des revenus excédentaires et les conserver en vertu de la loi de l'impôt dans un cadre sans but lucratif. S'ils gagnent des revenus supérieurs à leurs coûts, ils ont droit à l'exonération fiscale seulement s'ils les gagnent accidentellement ou par hasard.

Le défi propre au secteur de la bienfaisance consiste à créer d'autres sources de revenus et/ou de pouvoir conserver les revenus générés par les activités qui rapportent des revenus afin que nous puissions constituer des réserves non attribuées, l'équivalent d'un capital, pour obtenir des prêts, par exemple, des banques afin de poursuivre notre mission.

Le secteur canadien de l'entreprise sociale est dynamique. Il y a des possibilités d'amélioration continue grâce à un cadre législatif pour évoluer et continuer d'appuyer ce cadre.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Madame Fournier, comme mon français n'est certainement pas assez bon pour vous poser une question dans cette langue, je vais la poser en anglais. Quelle est la loi fédérale actuelle qui couvre le lobbying par les organismes de bienfaisance, les fédérations, et ainsi de suite? Sont-ils tenus de s'enregistrer comme lobbyists à ce stade-ci? Certains d'entre eux pourraient bien être payés pour le faire, comme le YMCA, par exemple, qui a un siège social ici et un responsable des relations gouvernementales.

[Français]

Mme Fournier : Je ne crois pas. Malheureusement, je ne suis pas au fait de ce qui passe à l'échelon fédéral en ce qui concerne la Loi sur le lobbying. Je crois qu'au Canada, ce n'est pas le cas pour les organismes de bienfaisance qui travaillent avec des bénévoles. C'est une impression. Malheureusement, je ne sais pas pour ce qui est du Canada.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci à vous trois pour vos présentations. J'adresserai mes questions à Mme Marilyne Fournier. Vous avez parlé d'un fonds général sur le bénévolat, qui serait une idée pour le gouvernement fédéral. Je suis un peu intriguée par cette question des vérifications policières qui vous coûtent cher. Est-ce que le Québec est la seule province où la Sûreté du Québec ne fait pas ces vérifications auprès des organismes?

Ms. Fournier: The new directive has been in effect since 2015. The directive is for all Sûreté du Québec police stations.

Senator Miville-Dechêne: Are things different elsewhere?

Ms. Fournier: There's currently no standard approach to criminal record checks of volunteers across Canada. This observation was made regarding the person or organization that receives the information, the type of information provided and the information disclosed or not disclosed in the person's file. It's very inconsistent. To my knowledge, most provincial police forces still conduct checks. A national committee was established with various police force representatives. We'll see whether criminal record checks for civil purposes will still be conducted by provincial police forces.

Senator Miville-Dechêne: I'll ask a more general question about trends in Quebec. In Canada, people are doing fewer hours of volunteer work than before. Is the trend the same in Quebec? As an organization, are you thinking of ways or solutions to change the trend?

Ms. Fournier: In 2017, we conducted a survey that showed that 38 per cent of Quebecers volunteer with organizations. This percentage is somewhat higher than the latest Statistics Canada data. It seems that perhaps the volunteerism rate is increasing slightly. How could we better help or encourage people to volunteer? We need to clear up many of the ideas around volunteering. People think that it takes a great deal of time to do volunteer work, even though individuals spend an average of 11 hours a month volunteering for organizations in Quebec. It's not 11 hours a week. There are many things to clear up.

Organizations could also receive better support from their provincial and federal government. The training provided to workers and people involved with volunteers could be improved to ensure better volunteer retention. We must take into account the recruitment of new volunteers, but we must also know how to keep volunteers interested and motivated within our organizations.

Senator Miville-Dechêne: How can better support be provided at the federal level? We're in Ottawa. What could the federal government do to better support volunteerism?

Ms. Fournier: We talked about a general fund where organizations could be reimbursed for the criminal record check. Perhaps the same fund could also be used by organizations that want to promote training for workers who are involved with volunteers? The organizations could also be reimbursed for some

Mme Fournier : C'est une nouvelle directive qui existe depuis 2015. La directive s'adresse à tous les postes de police de la Sûreté du Québec.

La sénatrice Miville-Dechêne : Est-ce qu'ailleurs c'est différent?

Mme Fournier : À l'heure actuelle, il n'y a pas d'uniformité en matière de vérification des antécédents judiciaires des bénévoles au Canada. C'est ce qu'on a constaté, qu'il s'agit de la personne ou de l'organisme à qui l'information est transmise, de ce qui est donné comme information et de ce qui a été divulgué ou non dans le dossier de la personne. C'est très disparate. À ma connaissance, la majorité des corps policiers provinciaux le font encore. Un comité national a été mis sur pied de concert avec différents représentants de corps policiers. On verra si les vérifications des antécédents judiciaires à des fins civiles seront encore faites ou non par des corps policiers provinciaux.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vous poserai une question plus générale sur les tendances au Québec. Au Canada, les bénévoles donnent moins d'heures en bénévolat qu'auparavant. Est-ce la même tendance au Québec? Est-ce que vous, en tant qu'organisme, vous pensez à des façons ou des solutions pour essayer de changer la tendance?

Mme Fournier : Nous avons réalisé un sondage en 2017 qui révélait que 38 p. 100 des Québécois font du bénévolat auprès d'organismes. C'est un peu plus élevé que les dernières données de Statistique Canada. On a l'impression que peut-être que le taux de bénévolat augmente légèrement. De quelle façon pourrait-on mieux soutenir ou inciter les gens à s'impliquer bénévolement? Il y a beaucoup de démythification à faire autour du bénévolat. Les gens ont l'impression que ça prend beaucoup de temps pour faire du bénévolat alors que la moyenne mensuelle d'heures données à un organisme au Québec est de 11 heures par mois. Ce n'est pas 11 heures par semaine. Il y a beaucoup de choses à démythifier.

Également, les organisations pourraient être mieux soutenues par leur gouvernement provincial et fédéral. On pourrait mieux former les travailleurs et les gens qui s'impliquent auprès des bénévoles afin d'assurer une meilleure rétention de ces derniers. Il faut tenir compte du recrutement de nouveaux bénévoles, mais il faut aussi savoir comment les garder intéressés et motivés à l'intérieur de nos organisations.

La sénatrice Miville-Dechêne : Alors, comment mieux les soutenir à l'échelon fédéral? On est ici à Ottawa. Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour mieux soutenir le bénévolat?

Mme Fournier : On a parlé d'un fonds général où les organismes pourraient se voir rembourser la vérification des antécédents judiciaires. Pourquoi ce même fonds ne pourrait-il pas aussi servir aux organismes qui veulent pousser la formation de leurs intervenants auprès des bénévoles? Ils pourraient aussi

of the cost of training volunteer supervisors. This could also be an example.

How can the promotion and recognition of volunteer work be better supported? The mission of Volunteer Canada in Canada and the Réseau de l'action bénévole du Québec is to recognize and promote volunteer work. Increased funding for these organizations could help ensure better promotion and recognition of volunteer work.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[English]

Senator Martin: Thank you to all our presenters.

Mr. Kielburger, I've been a fan of the work that you are doing with our youth, so it's really great to hear from you this evening. I have so many questions about social enterprise because I know people who are doing such good work in Canada. In the United States, does the government support social enterprise with such a fund? Does that exist?

Mr. Kielburger: No, not to my knowledge in the United States. We can turn to Europe for far better examples. Many European countries have various funds that have been established.

The core is to first establish a legislative framework, and then we typically see the funds that follow. What I mean by that is it's structurally very difficult for not-for-profits to access these funds. It's structurally difficult in Canada to build up any viable business within a non-profit structure because of how the legislation is in place. As mentioned, a charity cannot generate intentional revenue in excess of the funds for the entity itself. In order to establish the type of funding structure we see in the U.K. or parts of Europe, first the legislation needs to be in place, and then you see systems which follow.

The U.K. has an interesting model that was a public-private partnership. Big Change is an organization that the Branson family, Sir Richard Branson, has been extensively involved with. They have actively worked on a number of interesting U.K. ventures, for example, The Clink, which is an entity that's established in U.K. prisons. Restaurants are established where inmates serve meals in medium and low-security prisons. The government provided some of the start-up capital for this through a fund that was accessed. The mission was to lower recidivism rates while creating a sustainable revenue stream to support this social mission entity.

se faire rembourser certains frais de formation à l'intention des superviseurs de bénévoles. Cela pourrait être aussi un exemple.

Comment mieux soutenir la promotion et la valorisation du bénévolat. Il y a Bénévoles Canada pour le Canada et le Réseau de l'action bénévole du Québec qui ont pour mission de valoriser et de faire connaître l'action bénévole. Un meilleur soutien financier à ces organismes pourrait favoriser une meilleure promotion et une meilleure valorisation de l'action bénévole.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Martin : Merci à tous nos témoins.

Monsieur Kielburger, comme j'aime beaucoup le travail que vous faites auprès de nos jeunes, je suis très heureux de vous entendre ce soir. J'ai tellement de questions sur l'entreprise sociale parce que je connais des gens qui font un si bon travail au Canada. Aux États-Unis, le gouvernement appuie-t-il l'entreprise sociale avec un tel fonds? Est-ce que cela existe?

M. Kielburger : Non, pas aux États-Unis à ma connaissance. Nous pouvons nous tourner vers l'Europe pour trouver de bien meilleurs exemples. Plusieurs pays européens ont des fonds qui ont été établis.

Essentiellement, il faut d'abord établir un cadre législatif, puis nous voyons habituellement les fonds qui suivent. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il est structurellement très difficile pour les organismes sans but lucratif d'avoir accès à ces fonds. Il est structurellement difficile au Canada de bâtir une entreprise viable au sein d'une structure sans but lucratif en raison de la façon dont la loi est en place. Comme je l'ai mentionné, un organisme de bienfaisance ne peut pas générer des recettes intentionnelles en sus des fonds pour l'entité en soi. Pour établir le type de structure de financement que nous voyons au Royaume-Uni ou dans certaines régions d'Europe, il faut d'abord que la loi soit en place, puis les systèmes suivent.

Le Royaume-Uni a un modèle intéressant de partenariat public-privé. Big Change est une organisation à laquelle la famille Branson, Sir Richard Branson, a beaucoup participé. Cette organisation a travaillé activement à un certain nombre d'entreprises intéressantes au Royaume-Uni, par exemple, The Clink, une entité établie dans les prisons du Royaume-Uni. L'on a établi des restaurants où les détenus servent les repas dans des prisons à sécurité moyenne et faible. Le gouvernement a fourni une partie du capital de démarrage dans le cadre d'un fonds auquel on a eu accès. La mission consistait à réduire les taux de récidive tout en créant une source de revenus durable pour soutenir cette entité à mission sociale.

Those types of entities currently in Canada would legislatively be difficult to operate, so, in essence, it is a bit of a chicken-and-egg: First the legal structure must come and then the funds would be extremely beneficial in this country.

Senator Martin: Legislation can often take a long time. It depends on the will of the government of the day and the legislators involved. I'm glad you mentioned Richard Branson. He is a very successful businessperson. I was wondering about the role of corporate Canada before legislation, which we can move toward, but the role of corporate Canada in really supporting social enterprise.

Mr. Kielburger: Absolutely. Corporate Canada can support social enterprise within the current structure that exists, which is often a legally separate for-profit entity that is either wholly owned or in a reporting structure up to a non-profit. As an example of that, the Business Council of Canada — we are grateful for their core support, which has the CEOs of some of the largest corporations across the country. We're grateful for the support of entities like KPMG, which is a leader in Canada, through their social innovation team. They have been actively involved in providing *pro bono* support for social enterprises in the country.

There's an extraordinary opportunity in the procurement, corporate secondment and mentorship, or in the organizational structural support that corporate Canada can play. Where you see entities having been successful in this country, it's because they've been able to establish those types of wonderful and mutually beneficial partnerships. In the case of our social enterprise, we provide fee-for-service to a number of Canada's largest firms, and they provide in-kind *pro bono* support that exponentially supports the growth of our organization.

Senator Martin: The other thing I'm worried about in all of this is that, as we're looking at this charitable sector, some of the great organizations and individuals undertaking social enterprise, there are the large successful groups and then the smaller community groups and entities that really need that step up. With the Social Innovation Fund, is there advice or are there recommendations you have to ensure that everyone, including the smaller groups, would benefit? It would be very competitive. You're very successful in what you've done, but we've heard of some really hard-working charities and organizations for which, even with program funding that's in place, it's really hard to even access these funds. I don't know if you have any comments about making it accessible to all.

Les entités de ce genre qui existent actuellement au Canada seraient difficiles à exploiter sur le plan législatif, alors, l'on se demande si c'est l'œuf ou la poule; d'abord, la structure juridique doit venir et ensuite, les fonds seraient extrêmement bénéfiques dans ce pays.

La sénatrice Martin : Les lois peuvent souvent prendre beaucoup de temps à suivre. Cela dépend de la volonté du gouvernement en place et des législateurs concernés. Je suis heureux que vous ayez mentionné Richard Branson. C'est un homme d'affaires très prospère. Je m'interrogeais sur le rôle des entreprises canadiennes avant l'adoption de la loi, que nous pouvons adopter, mais aussi sur le rôle des entreprises canadiennes dans le soutien des entreprises sociales.

M. Kielburger : Tout à fait. Les entreprises canadiennes peuvent appuyer l'entreprise sociale dans le cadre de la structure actuelle, qui est souvent une entité à but lucratif distincte sur le plan juridique et qui appartient entièrement à un organisme sans but lucratif ou qui fait partie d'une structure hiérarchique. Par exemple, nous pouvons compter sur le soutien du Conseil canadien des affaires — nous lui sommes reconnaissants de son soutien de base, offert par les PDG de certaines des plus grandes sociétés du pays. Nous sommes reconnaissants de l'appui d'entités comme KPMG, qui est un chef de file au Canada, par l'entremise de son équipe d'innovation sociale. Ils ont participé activement *pro bono* au soutien des entreprises sociales au pays.

Il y a une occasion extraordinaire dans les domaines de l'approvisionnement, du détachement et du mentorat, ou dans le soutien structurel organisationnel que les entreprises canadiennes peuvent offrir. Lorsque des entités réussissent dans notre pays, c'est parce qu'elles ont réussi à établir ce genre de partenariats formidables et mutuellement avantageux. Dans le cas de notre entreprise sociale, nous offrons des services rémunérés à l'acte à un certain nombre des plus grandes entreprises du Canada, et elles offrent *pro bono* un soutien en nature qui appuie de façon exponentielle la croissance de notre organisation.

La sénatrice Martin : L'autre chose qui m'inquiète dans tout cela, c'est qu'en ce qui concerne le secteur de la bienfaisance, parmi les grands organismes et les particuliers qui lancent des entreprises sociales, il y a de grands groupes qui réussissent, mais aussi des petits groupes et entités communautaires qui ont vraiment besoin de ce renforcement. Dans le cas du Fonds d'innovation sociale, avez-vous des conseils ou des recommandations à faire pour que tout le monde, y compris les petits groupes, en bénéficie? Ce serait très concurrentiel. Vous avez beaucoup de succès dans ce que vous avez fait, mais nous avons entendu parler d'organismes de bienfaisance et d'organisations qui travaillent très fort et qui, même avec le financement des programmes en place, ont beaucoup de difficulté à avoir accès à ces fonds. Je ne sais pas si vous avez quelque chose à dire au sujet de l'accessibilité à tous.

Mr. Kielburger: Absolutely. I appreciate the essence of your question. I feel for it. On an annual basis, hundreds of young people contact us seeking, with their dream, to establish a social enterprise. In the ecosystem necessary, there is a legislative framework necessary, there are funds necessary, but there's also a continued role for non-profits like us and others to build the capacity of individuals in order to thrive in a social enterprise area.

Here's a tangible example: We are embarking on a project with Shawn Atleo, the former AFN head, to build the capacity with Indigenous communities to establish windmills to generate energy in Northern communities that generate profit, that protect our environment and that support the wider economic growth by having a stable energy source. This was an initiative of local communities that came to him. It wasn't as simple as an access to capital that was the inhibitor; it was the human capacity. The humble offering that we're able to try to make on this, again, is the centre we're seeking to establish that would provide 75 per cent of the spaces to marginalized populations to provide that support.

So if the government is willing to provide the support within the legislative framework and support within access to capital — and by the way, if I may humbly say, between those two requests, I would say the legislative framework is far more important — but if the government is willing to provide those two aspects, there is the requirement of groups like ours, universities, Indigenous associations and others that must help build the capacity to ensure that historically marginalized populations — new Canadians, Indigenous communities, et cetera — have equal access to these opportunities and the capacity to succeed in this area.

The for-profit area, as we all know, has not created sufficient opportunities in entrepreneurship for job creation for marginalized populations. That's why there is such a wonderful and untapped opportunity in the social enterprise community to create that more level playing field.

[Translation]

Senator Maltais: I want to thank Ms. Fournier for being here and for sending us her brief. I had the time to read it. It's very well done and very clear. You were very thorough.

Before starting, I want to make a distinction concerning the remarks of our witness, who confused social economy work and volunteer work. Social economy work is paid and volunteer work is not paid. I believe that sometimes we need to “get down to earth,” as we say back home. We must step down from the university pedestal and see what's happening in the community.

M. Kielburger : Tout à fait. Je comprends l'essence de votre question. Je suis avec vous. Chaque année, des centaines de jeunes communiquent avec nous afin de réaliser leur rêve d'établir une entreprise sociale. Dans l'écosystème nécessaire, il y a le cadre législatif qui s'impose et il y a les fonds nécessaires, mais il y a aussi un rôle continu pour les organismes sans but lucratif comme le nôtre et d'autres afin de renforcer la capacité des particuliers de s'épanouir dans le domaine de l'entreprise sociale.

Voici un exemple concret : nous entreprenons un projet avec Shawn Atleo, l'ancien chef de l'APN, afin de renforcer la capacité qu'ont les communautés autochtones d'établir, pour produire de l'énergie dans les collectivités du Nord, des éoliennes qui génèrent des profits, qui protègent notre environnement et qui soutiennent la croissance économique générale en procurant une source d'énergie stable. C'est une initiative des communautés locales qui lui a été soumise. Ce n'était pas une simple difficulté d'accès au capital qui faisait obstacle, mais plutôt un problème de capacité humaine. L'offre humble que nous pouvons essayer de faire à ce sujet, encore une fois, est le centre que nous cherchons à établir, qui fournirait 75 p. 100 des espaces aux populations marginalisées pour leur offrir ce soutien.

Donc, si le gouvernement est disposé à fournir un soutien dans le cadre législatif et dans le cadre de l'accès au capital — et, soit dit en passant, si je peux me permettre de le dire humblement, entre ces deux demandes, le cadre législatif est beaucoup plus important —, mais si le gouvernement est prêt à s'occuper de ces deux aspects, il y a une exigence pour des groupes comme le nôtre, les universités, les associations autochtones et d'autres qui doivent aider à renforcer la capacité de veiller à ce que les populations historiquement marginalisées — les néo-Canadiens, les communautés autochtones, et ainsi de suite — aient un accès égal à ces possibilités et la capacité de réussir dans ce domaine.

Le secteur à but lucratif, comme nous le savons tous, n'a pas créé suffisamment de possibilités d'entrepreneuriat aux fins de la création d'emplois pour les populations marginalisées. C'est pourquoi il y a une occasion inespérée et inexploitée dans le milieu de l'entreprise sociale de créer des règles du jeu plus équitables.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je remercie Mme Fournier d'être présente et de nous avoir fait parvenir son mémoire. J'ai eu le temps de le consulter. Il est très bien fait et très articulé. Vous êtes allée en profondeur.

Avant de commencer, j'aimerais me différencier des propos de notre témoin qui confond les chantiers d'économie sociale et le bénévolat. L'économie sociale est rémunérée et le bénévolat ne l'est pas. Je crois qu'il faut parfois « descendre sur le plancher des vaches », comme on dit chez nous, descendre de son piédestal de l'université et aller voir ce qui se passe au sein de la

I was a member of Parliament for many years, Ms. Fournier, and I often worked with people in need and with organizations that had no funding. I didn't see, for example, the women's shelter in your brief, but you addressed it differently. I come from a remote region, Côte-Nord, and you come from Abitibi. You know what issues I'm referring to.

The Sûreté du Québec refused to conduct criminal record checks of volunteers, which is unacceptable. At this stage of the election campaign, you should share your concerns with the four candidates for the premier position.

Ms. Fournier: The Fédération des centres d'action bénévole du Québec is very actively making demands of the various party leaders. That said, it should be noted that the Réseau d'action bénévole is working with the Ministry of Public Safety to define what constitutes volunteering with vulnerable people. It's not just about the characteristic of the person. The task itself must be of a vulnerable nature. I said earlier that volunteerism isn't well known. It isn't well known at different levels. More work must be done in this area.

Senator Maltais: With everything happening in society, it's normal that individuals who have authority over people in difficulty should be "clean," as we say in good Québécois.

Ms. Fournier: The 6,000 member organizations of the Réseau de l'action bénévole du Québec agree with you, Senator Maltais.

Senator Maltais: In your brief, Ms. Fournier, you noted that the current rules prevent many organizations from being approved because their activities are political. Can you elaborate on this issue?

Ms. Fournier: The Canada Revenue Agency, in the charitable organization designation criteria, requires that political activities amount to a maximum of 10 per cent of the activities carried out by the organizations. Therefore, if we show that our political activities take over 10 per cent of our time and resources, we may lose our charitable status or we may not be granted charitable status. We don't engage in political activities at the community and volunteer organization level for monetary or special interest reasons, but for the community. We were very pleased with the Ontario justice's decision for Canada Without Poverty. The decision stated that political activities must be considered in terms of their ultimate goal, which is to improve living conditions.

population. Pour avoir été député pendant de très nombreuses années, madame Fournier, j'ai souvent travaillé auprès des gens démunis, auprès d'organismes qui n'ont pas de revenus. Je n'ai pas vu, par exemple, la maison des femmes dans votre mémoire, mais vous y avez touché différemment. Je viens d'une région éloignée, la Côte-Nord, et vous, de l'Abitibi. Vous savez de quels problèmes je parle.

La Sûreté du Québec a refusé de faire enquête sur les antécédents judiciaires des bénévoles, ce qui n'est pas acceptable. Vous devriez, à cette étape-ci de la campagne électorale, interpellier les quatre candidats au poste de premier ministre.

Mme Fournier : La Fédération des centres d'action bénévole du Québec est très active pour faire des revendications auprès des différents chefs de parti. Cela dit, il faut savoir que le Réseau d'action bénévole travaille avec le ministère de la Sécurité publique pour définir ce qu'est du bénévolat auprès des personnes vulnérables. Il ne s'agit pas seulement de la caractéristique de la personne. La tâche doit, en elle-même, représenter une certaine vulnérabilité. Je vous disais plus tôt que le bénévolat est méconnu. Il l'est à différents niveaux. Il reste du travail à faire de ce côté.

Le sénateur Maltais : Avec tout ce qui se passe dans la société, il est normal que les personnes qui ont une autorité sur des personnes en difficulté soient « *clean* », comme on dit en bon québécois.

Mme Fournier : Nous sommes 6 000 organismes membres du Réseau de l'action bénévole du Québec à être d'accord avec vous, sénateur Maltais.

Le sénateur Maltais : Dans votre mémoire, madame Fournier, vous dites que les règles actuelles limitent la reconnaissance de plusieurs organismes du fait que leurs activités sont à saveur politique. Pouvez-vous préciser vos propos?

Mme Fournier : En fait, l'Agence du revenu du Canada, dans les critères d'attribution pour l'organisme de bienfaisance, exige un maximum de 10 p. 100 d'activités politiques exercées par les organismes. Donc, si on démontre que nous faisons des représentations pour plus de 10 p. 100 de notre temps et de nos ressources, on peut soit perdre notre statut d'organisme de bienfaisance ou ne pas se voir octroyer ce statut d'organisme de bienfaisance. Alors que pour nous, les activités politiques que nous faisons au niveau des organismes communautaires et des organismes bénévoles, ce n'est pas pour un intérêt pécuniaire ou particulier, c'est pour la collectivité. Nous étions très heureux du jugement rendu par le juge de l'Ontario pour Canada sans pauvreté qui statuait que, effectivement, les activités politiques doivent être considérées dans leur but ultime, soit l'amélioration des conditions de vie.

Senator Maltais: I would like to address your survey. People who volunteer have different reasons for doing so.

Ms. Fournier: Yes.

Senator Maltais: You listed a few reasons. In small communities such as small parishes of 400 or 500 people, it's rather difficult to recruit volunteers. As you know, the volunteers are always the same people. How do you attract new people, especially young people? Young people, if they're coached properly and given clear objectives, will become top-notch volunteers. Do you have a way to attract them?

Ms. Fournier: I could speak for hours about this topic. Organizations must adapt to the new realities of volunteering. In both small and large communities, volunteers will no longer want to be involved for 15 hours a week. Volunteering from home should be promoted. From now on, volunteer work will focus mainly on causes and interests. It's no longer a matter of getting around. We must take this factor into account with the advent of new technology. The goal is to ensure that organizations can adapt to the new realities of volunteering.

We have seen that people start volunteering for very intrinsic reasons. They volunteer for pure enjoyment, because they're interested in a particular cause, or to socialize and develop a sense of belonging. When they're asked why they want to continue volunteering, they say that they want to contribute to their community and use their skills.

In remote areas, people get involved mainly to socialize and create a network, which isn't the case in major centres. The survey conducted in Quebec was divided into 17 reports for each administrative region in Quebec. When we look at Abitibi, Saguenay and Côte-Nord, we can see that socialization comes first.

[English]

Senator Seidman: Thank you all for your presentations.

I'd like to ask a more first principles type of question. If I look at the Statistics Canada report 2004 to 2013, which is the most recent one that I found on volunteering, they very clearly differentiate, and we all know there's a big difference between formal volunteering and informal or direct helping activities. I think that distinction needs to be made and thought about. If you look at direct helping activities or informal volunteering, 82 per cent of Canadians aged 15 or older report helping people directly, even though formal volunteering seems to be diminishing. If you look at young people, they're more often

Le sénateur Maltais : J'aimerais revenir à votre sondage. Les gens qui font du bénévolat ont différentes raisons de le faire.

Mme Fournier : Oui.

Le sénateur Maltais : Vous en énumérez quelques-unes. Dans les petites communautés, dans les petites paroisses de 400 ou 500 personnes, il est plutôt difficile de recruter des bénévoles. Comme vous le savez, ce sont toujours les mêmes. Comment pouvez-vous attirer de nouvelles personnes, en particulier les jeunes? Les jeunes, s'ils sont bien encadrés, avec des objectifs précis, deviendront des bénévoles de qualité. Avez-vous un truc pour les attirer?

Mme Fournier : Je pourrais vous en parler pendant des heures. Les organismes doivent s'adapter aux nouvelles réalités du bénévolat. Que ce soit dans les petits ou dans les grands milieux, les bénévoles ne voudront plus s'engager pendant 15 heures par semaine. Il faut favoriser le bénévolat à la maison. Désormais, le bénévolat se fera surtout pour servir des causes et des intérêts. Ce n'est plus une question de déplacements. Il faut tenir compte de cet aspect avec l'arrivée des nouvelles technologies. Le but est de faire en sorte que les organismes puissent s'adapter aux nouvelles réalités du bénévolat.

On constate que les gens commencent à faire du bénévolat pour des raisons très intrinsèques, par pur plaisir, par intérêt pour une cause particulière, pour socialiser et pour développer un sentiment d'appartenance. Par la suite, quand on leur demande pourquoi ils veulent continuer à s'impliquer comme bénévole, ils répondent qu'ils veulent apporter leur contribution à leur communauté et mettre à profit leurs compétences.

Dans les régions éloignées, les gens s'impliquent d'abord et avant tout pour socialiser et pour créer un réseau, ce qui n'est pas le cas dans les grands centres. Le sondage réalisé au Québec a été décanté en 17 rapports pour chacune des régions administratives du Québec. Lorsqu'on regarde l'Abitibi, le Saguenay et la Côte-Nord, on constate que la socialisation arrive en premier lieu.

[Traduction]

La sénatrice Seidman : Merci à tous pour vos exposés.

J'aimerais poser une question plus générale sur les principes fondamentaux. Si je regarde le rapport de Statistique Canada de 2004 à 2013, qui est le plus récent que j'ai trouvé sur le bénévolat, il y a une distinction très nette, et nous savons tous qu'il y a une grande différence entre le bénévolat encadré et les activités informelles ou d'aide non encadrées. Il faut faire cette distinction et y réfléchir. Si vous regardez les activités d'aide directe ou le bénévolat non encadré, 82 p. 100 des Canadiens de 15 ans et plus disent aider directement les gens, même si le bénévolat encadré semble diminuer. Par exemple, les jeunes font

doing informal volunteering, and they report to the extent — 91 per cent indicate they provide help directly.

So if that is the case, and you might dispute that — and I think I might like to start with Mr. Kielburger because you are quite focused on young people, and it's an important issue with young people. If it is the case that informal caregiving is really so common, how could we benefit from that? How could we channel the fact that people do engage in informal caregiving? How can we connect that to the more formal sector and enrich it and then help young people to contribute and to have a more lifelong kind of attitude about volunteering? I think that's the essence. If it's so rewarding at a young age, how do you then channel it and use it to a more lifelong kind of volunteering? Sorry, it's a long question.

Mr. Kielburger: I will do my best on that very thoughtful question. I would answer it in two parts, if I may.

I appreciate the thought of your question because I think young people face a unique challenge in formal volunteering. Frankly, most organizations have restrictions based on liability concerns or other factors that limit a young person's ability to volunteer. For those who don't, there's an informal treatment of youth that often treats them as a second-class volunteer. They are doing the proverbial sealing of the envelopes and licking of the stamps.

To answer the heart of your question, the second part about how do we seek that opportunity, allow me to show you something we've done in the U.S. This is the non-social enterprise side of our work where we've created a partnership with the college board in the U.S. If you're not familiar with the college board in the U.S., it's the North American association of all the colleges and universities. They operate, for example, the SATs for entrance into U.S. colleges and the APs, the advance placement courses.

They found that student achievement was best achieved through a framework of service, where they took the fundamental course that every student had to learn in school, these AP courses — actually, they could opt in to learning in school and they chose these AP courses — and they taught the course through a framework of service. They taught computer science, for example, by coding for non-profits. They taught biology by testing water in the community. They taught Spanish by working with a new immigrant in filling out government forms. So how they structured the volunteer opportunity was by leveraging the schools, billions that are spent in the infrastructure of teachers and physical infrastructure — you don't have to pay or provide additional resources against this —

plus souvent du bénévolat non encadré, et ils déclarent dans une mesure — 91 p. 100 d'entre eux indiquent qu'ils fournissent de l'aide directement.

Donc, si c'est le cas, et vous pourriez contester cela — et j'aimerais commencer par M. Kielburger, parce que vous vous intéressez beaucoup aux jeunes, et c'est une question importante pour les jeunes. Si le bénévolat non encadré est si courant, comment pourrions-nous en profiter? Comment pouvons-nous canaliser le fait que les gens s'engagent dans des activités informelles de prestation de soins? Comment pouvons-nous relier cela au secteur plus encadré et l'enrichir, puis aider les jeunes à contribuer et à avoir une attitude plus durable à l'égard du bénévolat? Je pense que c'est l'essentiel. S'il est si gratifiant à un jeune âge de faire du bénévolat, comment canalisez-vous cette activité et comment l'utilisez-vous pour amener les gens à faire du bénévolat toute leur vie? Désolée, c'est une longue question.

M. Kielburger : Je ferai de mon mieux pour répondre à cette question très réfléchie. J'aimerais répondre en deux parties, si vous me le permettez.

J'ai bien aimé votre question parce que je pense que les jeunes font face à un défi unique en matière de bénévolat encadré. Honnêtement, la plupart des organisations appliquent des restrictions fondées sur des préoccupations en matière de responsabilité ou d'autres facteurs qui limitent la capacité d'un jeune de faire du bénévolat. Pour ceux qui n'appliquent pas ces restrictions, les jeunes sont souvent traités comme des bénévoles de second ordre. On leur confie les menus travaux sans importance.

Pour répondre au cœur de votre question, la deuxième partie sur la façon de profiter de ce mouvement, permettez-moi de vous parler de quelque chose que nous avons fait aux États-Unis. Il s'agit du volet non social de notre travail où nous avons créé un partenariat avec le conseil des collèges aux États-Unis. Si vous ne connaissez pas le conseil des collèges aux États-Unis, c'est l'association nord-américaine de tous les collèges et universités. Ils administrent, par exemple, les cours d'admission dans les collèges américains et les cours d'équivalence.

Ils ont constaté que la meilleure façon de permettre aux étudiants d'atteindre leurs objectifs consistait à leur offrir un cadre de service, où ils suivaient le cours fondamental que chaque étudiant devait apprendre à l'école, ces cours d'équivalence — en fait, ils pouvaient choisir d'apprendre à l'école et ils ont choisi ces cours d'équivalence — et le cours était offert dans un cadre de service. L'informatique, par exemple, était enseignée en codant pour les organismes sans but lucratif. La biologie était enseignée en testant la qualité de l'eau dans la collectivité. L'espagnol était enseigné en travaillant avec un nouvel immigrant à remplir des formulaires gouvernementaux. Donc, la façon dont ils ont structuré le bénévolat consistait à tirer parti des écoles, des milliards de

and they leveraged the school curriculum by infusing service-based learning so that students fulfilled their core course objectives but did so in this structured way.

One of the distinguished senators asked a question about jobs. They found that this was recognized on transcripts when students applied *magna cum laude* or *summa cum laude*, when they applied to colleges or universities or into the workplace, because this was a recognized designation, verified by the teachers, that the students had done a certain level of service. I believe students need to be structurally rewarded with badges and other workplace designations to celebrate their service and what they do.

To summarize, I think this is such an exciting opportunity and with great humility would be happy to have a conversation offline because this is a personal passion.

The Chair: Thank you. Dr. Leviten-Reid, do you have a comment?

Ms. Leviten-Reid: I can respond to that question as well?

The Chair: Please.

Ms. Leviten-Reid: Thank you. I did want to point out to you that with the data from the survey on volunteering, giving and participating, there are more young people who volunteer than older people. You're most likely to volunteer if you're between the ages of, I believe, 15 and 19. It's just that older volunteers contribute more hours than younger ones.

There's also something quite compelling with that data. If you look at why people don't volunteer, and I can't remember when it's disaggregated by age, but about 50 per cent of respondents say they don't volunteer because they're not asked. So how can we ask more people to volunteer?

I also want to point out that there is a relationship between getting involved younger in life and continuing to volunteer when you're older. That involvement can actually be the kind of service learning that was previously mentioned. It can also be even the mandatory volunteering that some high school students in Canada have to do. I know some people disagree with that approach, but even with mandatory volunteering, the evidence is mixed on it, but it doesn't necessarily deter people from volunteering later in life.

dollars qui sont dépensés dans l'infrastructure de l'enseignement et l'infrastructure matérielle — vous n'avez donc pas à payer ou à fournir des ressources supplémentaires pour cela — et ils ont tiré parti du programme scolaire en intégrant l'apprentissage axé sur les services afin que les étudiants atteignent leurs objectifs de base, mais de cette façon structurée.

Un des distingués sénateurs a posé une question au sujet des emplois. Ils ont constaté que cela était reconnu dans les relevés lorsque des étudiants faisaient une demande « magna cum laude » ou « summa cum laude », lorsqu'ils faisaient une demande dans des collèges ou des universités ou en milieu de travail, parce que c'était une désignation reconnue, vérifiée par les enseignants, que les étudiants avaient offert un certain niveau de services. Les étudiants ont besoin d'une récompense structurelle, avec des insignes et d'autres désignations en milieu de travail, pour souligner les services effectués.

En résumé, je pense que c'est une occasion très intéressante et, en toute humilité, je serais heureux d'échanger en tout temps à ce sujet parce que c'est une question qui me passionne personnellement.

Le président : Merci. Madame Leviten-Reid, avez-vous un commentaire?

Mme Leviten-Reid : Je peux répondre à cette question également?

Le président : Allez-y.

Mme Leviten-Reid : Merci. Je tiens à vous faire remarquer qu'avec les données de l'enquête sur le bénévolat, les dons et la participation, il y a plus de jeunes qui font du bénévolat que de personnes âgées. Vous êtes plus susceptible de faire du bénévolat si vous avez entre 15 et 19 ans, je crois. C'est simplement que les bénévoles plus âgés font plus d'heures que les plus jeunes.

Il y a aussi quelque chose de très convaincant dans ces données. Si vous regardez les raisons pour lesquelles les gens ne font pas de bénévolat, et je ne me souviens pas quand c'est ventilé par âge, mais environ 50 p. 100 des répondants disent qu'ils ne font pas de bénévolat parce qu'on ne leur demande pas. Comment pouvons-nous demander à plus de gens de faire du bénévolat?

Je tiens également à souligner qu'il y a un lien entre le fait de s'impliquer plus tôt dans la vie et le fait de continuer à faire du bénévolat quand on est plus âgé. Cette participation peut en fait être le genre d'apprentissage lié aux services qui a été mentionné précédemment. Il peut aussi s'agir du bénévolat obligatoire que doivent faire certains élèves du secondaire au Canada. Je sais que certaines personnes ne sont pas d'accord avec cette approche, mais même avec le bénévolat obligatoire, les preuves sont mitigées, mais cela ne dissuade pas nécessairement les gens de faire du bénévolat plus tard dans la vie.

[Translation]

Ms. Fournier: We need to take another look at the definition of volunteerism. Informal volunteering has been a major issue for us in recent months because mutual assistance and solidarity are rather broad concepts. Should every act that I do for free without obligation be considered volunteering? That's the big question. According to the statistics, young people are heavily involved. I'll refer to my colleague's example.

When citizen engagement or a community contribution becomes mandatory to obtain a diploma, we're no longer in the realm of volunteering. We're slowly losing the sense of volunteerism. Over the long term, we must show that these social engagement obligations will ensure that the people who graduated 10 or 15 years ago are more likely to volunteer. In Quebec, we've yet to find any studies on the subject. We would like to focus on this issue here in Quebec in the coming years.

The latest surveys conducted in Quebec of 2,200 young volunteers show that 88 per cent of young people under the age of 35 believe that volunteering enhanced their skills, that 55 per cent of young people under the age of 35 were put in contact with potential employers through their volunteer work — 50 per cent of young volunteers is a lot — and that 38 per cent of young people under the age of 35 found employment through their volunteer work. Therefore, promoting volunteer work as a stepping stone to employment is a real way to attract young people and put into perspective the skills development, volunteer work and potential employment opportunities. This is very worthwhile.

According to our recent survey, 47 per cent of volunteers saw their parents doing volunteer work. If we want our young people to do the same, we must set an example. To give you an idea, 30 per cent of non-volunteers said that they saw their parents doing volunteer work. The “pay it forward” concept comes into play when we see family members volunteering.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Omidvar: My question will be brief. It's to Mr. Kielburger. Good luck to you and us at the U.N. You've been very specific about staging a social enterprise ecosystem. You've said, forcefully, regulatory framework. First, I don't know if you read the Senate's own study on social finance. I wonder if you would comment on other parts of the ecosystem. What else is required to move the levers from accidental to purposeful and strategic, outside the regulatory framework?

[Français]

Mme Fournier : Si nous revenons à la question : qu'est-ce que le bénévolat? Le bénévolat informel nous interpelle beaucoup depuis les derniers mois parce que l'entraide et la solidarité sont des concepts assez vastes. Est-ce que tout geste que je pose gratuitement sans obligation devrait être considéré comme du bénévolat? C'est la grande question. Selon les statistiques, les jeunes s'impliquent beaucoup. Je vais reprendre l'exemple de ma collègue.

À partir du moment où il est obligatoire de faire une participation citoyenne ou une contribution communautaire pour obtenir un diplôme, nous ne sommes plus dans le volontariat. On perd un peu le sens du bénévolat. À long terme, il faut démontrer si ces obligations d'implication sociale feront en sorte que les gens ayant obtenu leur diplôme il y a 10 ou 15 ans ont plus tendance à faire du bénévolat. Au Québec, on n'a pas encore trouvé d'études à ce sujet. On voudrait bien, ici au Québec, se pencher là-dessus au cours des prochaines années.

Les derniers sondages menés au Québec auprès de 2 200 jeunes bénévoles révèlent que 88 p. 100 des jeunes de moins de 35 ans estiment que le bénévolat a augmenté leurs compétences; 55 p. 100 des jeunes de moins de 35 ans ont été mis en lien avec des employeurs potentiels grâce à leur bénévolat — 50 p. 100 des jeunes bénévoles, c'est beaucoup — et 38 p. 100 des jeunes de moins de 35 ans ont trouvé un emploi grâce à leur bénévolat. Donc, le bénévolat comme tremplin à l'emploi est une façon réelle d'attirer les jeunes et de remettre en perspective l'augmentation des compétences, le bénévolat et la possibilité de trouver un emploi, ce qui est très intéressant.

D'après notre dernier sondage, 47 p. 100 des bénévoles ont vu leurs parents faire du bénévolat. Donc, si on veut que nos jeunes en fassent autant, il faut montrer l'exemple. Pour vous donner un aperçu, 30 p. 100 des non-bénévoles ont dit avoir vu leurs parents s'impliquer comme bénévoles. C'est le concept « donner au suivant » qui refait surface quand on voit des proches s'impliquer bénévolement.

Le président : Merci beaucoup.

[Traduction]

La sénatrice Omidvar : Ma question sera brève. Elle s'adresse à M. Kielburger. Bonne chance à vous et à nous aux Nations Unies. Vous avez parlé très précisément de la mise en place d'un écosystème d'entreprise sociale. Vous avez plaidé avec vigueur en faveur d'un cadre réglementaire. Premièrement, je ne sais pas si vous avez lu l'étude du Sénat sur la finance sociale. Pourriez-vous nous parler d'autres aspects de l'écosystème. Qu'est-ce qu'il faut d'autre pour faire passer les leviers accidentels à des mesures ciblées et stratégiques, en dehors du cadre réglementaire?

Mr. Kielburger: Thoughtful question. Given we've both dedicated our lives, albeit in a much shorter timeframe so talk about with great humility, towards advancing social causes, I certainly would equally defer the question to yourselves, distinguished senators, who are there.

The broader question of the ecosystem comes to the idea that I believe there is a spectrum. There is a need for incubators and accelerators like we see of Mars or CSI or what we're seeking to do through the social entrepreneurship centre. There's a need for the actors themselves, the extraordinarily dedicated non-profits or young passionate, change makers who are seeking to create employment for vulnerable populations or bring financial inclusion, tech products, et cetera. There's a need for the philanthropic community who are deploying the capital for their foundations to look for program-related investments where they can deploy their capital not through traditional investment vehicles but through investing in social enterprise structures. There's a need for government to build a legislative framework as part of this.

In that broader question, I think that there is no shortage of extraordinary thought leadership that has been dedicated to this area. As you mentioned, the Senate has worked in this. I am referencing one of multiple reports, the *Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group* report, that most recently came out last week. I don't believe there's a dearth of knowledge of what we need to do. I do believe that now we have a wonderful opportunity in front of us, and I look with great respect to your group to lead the way, and we're honoured to play a small part as our larger ecosystem.

The Chair: Thank you. We do recognize there are a lot of questions. Colleagues, I think you'll agree tonight has been an excellent panel. I want to thank Dr. Catherine Leviten-Reid, Madam Fournier and Mr. Kielburger for their participation. I would encourage them, as they follow our activities in the committee, if you see something we've missed or that you would like to add, if you walk away and say, "I forgot to tell them this," don't hesitate to do that via the clerk. Send the clerk the information and he will then get it to the rest of us. We would like to thank all of you for being here. Thank you for your attendance.

Colleagues, I would ask the steering committee to stay for a few moments to review one item.

(The committee adjourned.)

M. Kielburger : Question réfléchi. Étant donné que nous avons tous consacré notre vie, bien que dans une période beaucoup plus courte, alors je le dis en toute humilité, à faire avancer des causes sociales, je m'en remets à vous, honorables sénateurs, qui êtes là.

La question plus générale de l'écosystème vient de l'idée du spectre. Nous avons besoin d'incubateurs et d'accélérateurs comme Mars ou CSI ou ce que nous cherchons à faire par l'intermédiaire du centre d'entrepreneuriat social. Il y a un besoin pour les acteurs eux-mêmes, les organismes sans but lucratif extraordinairement dévoués ou les jeunes passionnés qui cherchent à créer des emplois pour les populations vulnérables ou à favoriser l'inclusion financière, les produits technologiques, et ainsi de suite. Il faut que les organismes philanthropiques qui déploient des capitaux pour leurs fondations recherchent des investissements liés aux programmes qui leur permettent de le faire non pas au moyen de véhicules d'investissement traditionnels, mais en investissant dans des structures d'entreprise sociale. Le gouvernement doit établir un cadre législatif dans ce contexte.

En réponse à cette question plus générale, je pense qu'il ne manque pas de leadership extraordinairement réfléchi qui a été consacré à ce domaine. Comme vous l'avez mentionné, le Sénat a travaillé sur ce dossier. Je parle de l'un des nombreux rapports, le document d'information intitulé *Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale*, qui a été publié la semaine dernière. Je ne crois pas qu'il y ait un manque de connaissances sur ce que nous devons faire. Je crois que nous avons maintenant une merveilleuse occasion devant nous, et je me réjouis que votre groupe montre la voie, et nous sommes honorés de jouer un petit rôle dans notre écosystème plus vaste.

Le président : Merci. Nous reconnaissons qu'il y a encore beaucoup de questions. Chers collègues, je pense que vous conviendrez que le groupe de témoins de ce soir a été excellent. Je tiens à remercier Mme Catherine Leviten-Reid, Mme Fournier et M. Kielburger de leur participation. Je vous encourage, si vous suivez nos activités au sein du comité, et si vous voyez quelque chose que nous avons manqué ou que vous aimeriez ajouter, à nous le signaler par l'entremise du greffier. Envoyez l'information au greffier et il nous la fera parvenir. Nous vous remercions tous d'être venus. Je vous remercie de votre présence.

Chers collègues, je demande aux membres du comité directeur de rester quelques instants pour examiner un point.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 1, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 6:34 p.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome you to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia, chair of the committee. I would like to start by asking my colleagues to introduce themselves. I will start on my left with the deputy chair.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, an independent senator from Ontario.

Senator Duffy: Michael Duffy, Prince Edward Island.

Senator R. Black: Robert Black, Ontario.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

The Chair: Thank you, colleagues. Today the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations and other similar groups and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

For this meeting, we will focus on employment and the people who work in charities and non-profit organizations.

For our witnesses, we welcome Ms. Cathy Winter, Program Manager, DiverseCity onBoard, Ryerson University. Thank you for being here. On behalf of the Bhayana Family Foundation, we have Ms. Raksha Manaktala Bhayana, Chief Executive Officer. I probably mispronounced your name so I would ask you to correct me.

Raksha Manaktala Bhayana, Chief Executive Officer, Bhayana Family Foundation: You pronounced it correctly. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

I would invite the witnesses to make their presentations, but I would also remind them that, as per the instructions they were given, their presentations should not exceed five to seven minutes. Following the presentations there will be questions

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 1^{er} octobre 2018

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 18 h 34, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la séance du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, et je suis le président du comité. Je demanderais d'abord à mes collègues de se présenter, en commençant à ma gauche par la vice-présidente.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, sénatrice indépendante de l'Ontario.

Le sénateur Duffy : Michael Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur R. Black : Robert Black, de l'Ontario.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le président : Merci, chers collègues. Aujourd'hui, le comité poursuit son examen de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et l'impact du secteur volontaire au Canada.

Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur l'emploi et sur les gens qui travaillent dans le secteur caritatif et sans but lucratif.

Je vous présente nos témoins. Nous accueillons Mme Cathy Winter, gestionnaire de programme, DiverseCity onBoard, de l'Université Ryerson. Merci d'être ici. Nous recevons aussi Mme Raksha Manaktala Bhayana, chef de la direction de la Bhayana Family Foundation. J'ai probablement prononcé votre nom de travers; je vous prierais donc de me corriger.

Raksha Manaktala Bhayana, chef de la direction, Bhayana Family Foundation : Vous l'avez bien prononcé, merci.

Le président : Merci beaucoup.

Je vais inviter les témoins à présenter leurs exposés, mais je tiens aussi à leur rappeler que, conformément aux instructions qu'elles ont reçues, leurs exposés ne doivent pas durer plus de cinq à sept minutes. Après les exposés, nous passerons aux

from my colleagues. I would ask the questioners and responders to keep the questions and answers as short as possible so that we can get in as many rounds as possible.

We will start with Ms. Bhayana, please.

Ms. Bhayana: Good evening, honourable senators. Thank you for the opportunity to share my perspective with you. I am a former front-line worker in the non-profit sector. I have witnessed the value of the work the employees in the sector do and the impact they have on their clients. My impression of their value has been reinforced in geometric progression through my foundation's work in partnerships with several United Ways across Canada.

We recognize outstanding performance among staff of United Ways and their funded agencies. I'd like to focus on two issues tonight: adequate compensation for the staff of the non-profit sector and the need for public recognition of the sector's value.

I'd like to begin with something that happened in Halifax. I was there last week. It is a story about a part-time staff at a centre for youth with complex developmental disabilities. He received a leadership and dedication award from our foundation. His nominee wrote, and I quote:

Last June, we held a large prom dance, and he paid out of his own money for a huge surprise. Our members couldn't believe it when a huge pink stretch limo arrived to take people for rides. Many had never been in a limo before. He spent the evening lifting people out of their wheelchairs and into this fabulous vehicle to help them have a night to remember for their high school graduation, just like mainstream kids. Although we offered to reimburse him for a portion of the cost of the limo, he wouldn't accept it. He expected no reward other than to see the joy on the faces of those who took part.

His executive director was not sure she could retain him and other young staff for long. Why? Because, as another worker put it very poignantly, "I have struggled with my salary. It helps that I'm single. There is no way I could have a family with this job. None of us are secure, really."

This is especially the case with small organizations that make up the bulk of the sector. They're staffed mainly by women, members of racial and ethnic minorities like myself, and youth.

questions des sénateurs. Je demanderais aux sénateurs de poser des questions brèves et aux témoins de donner des réponses concises afin de faire intervenir le plus grand nombre de gens possible.

Nous allons commencer par Mme Bhayana.

Mme Bhayana : Bonsoir, mesdames et messieurs. Merci de m'avoir invitée à vous présenter mon point de vue. Je suis une ancienne travailleuse de première ligne du secteur sans but lucratif. Je connais de première main la valeur du travail que font les employés du secteur et l'impact qu'ils ont sur leurs clients. Le travail accompli par ma fondation, en partenariat avec plusieurs groupes de Centraide partout au Canada, a renforcé de manière exponentielle ma reconnaissance de la valeur de ces employés.

Nous récompensons le rendement exceptionnel des membres du personnel de Centraide et des organismes qu'elles subventionnent. Ce soir, j'aimerais me concentrer sur deux sujets : la rémunération adéquate des employés du secteur sans but lucratif et le besoin de reconnaissance publique de la valeur du secteur.

J'aimerais d'abord vous parler de quelque chose qui s'est produit à Halifax. J'étais là la semaine dernière. C'est l'histoire d'un employé à temps partiel qui travaille dans un centre pour jeunes ayant des déficiences développementales complexes. Notre fondation lui a remis un prix de leadership et de dévouement. La personne qui l'a recommandé a écrit:

En juin dernier, nous avons organisé un grand bal des finissants, et il a payé de sa poche une énorme surprise. Nos membres n'en croyaient pas leurs yeux lorsqu'ils ont vu arriver une limousine rose très allongée pour leur faire faire des tours. Beaucoup n'étaient jamais montés à bord d'une limousine. Il a passé la soirée à sortir des gens de leur fauteuil roulant et à les installer dans ce merveilleux véhicule pour les aider à faire de leur bal des finissants une soirée inoubliable, comme pour les autres jeunes. Nous avons offert de rembourser une partie du coût de la limousine, mais il a refusé. La seule récompense qu'il voulait était de voir la joie sur les visages des jeunes qui ont participé.

Sa directrice administrative n'était pas certaine qu'elle pourrait le maintenir en poste pendant longtemps, comme les autres jeunes employés. Pourquoi? Parce que, comme un autre travailleur l'a exprimé d'une manière très émouvante : « J'ai peine à subsister avec mon salaire. Je n'y arriverais pas si je n'étais pas célibataire. Ce serait impossible d'avoir une famille avec cet emploi. Aucun d'entre nous n'est à l'abri des soucis. »

C'est particulièrement vrai pour les petits organismes, qui représentent la plus grande partie du secteur. Leur personnel est formé principalement de femmes, de membres de minorités raciales et ethniques comme moi, et de jeunes.

What is driving the employment challenges the sector faces? One of the key factors is funding policies by governments. A recent report says that flatlined and project-based versus core funding has led to lower and non-competitive wages and job instability and a decline in permanent full-time jobs, which I had when I started out 30 years ago, with benefits, and now it's high rates of precarious forms of employment with no benefits.

Staff training? It's a dream. Community service agencies struggle with meeting increasing service demands and onerous reporting requirements to multiple funders consuming up to 40 per cent of their time. There is little time to focus on systemic issues like poverty, the homeless or lack of housing. Are we getting the best return on investment with this situation?

I'm moving now to a second issue, which is the need for public recognition of the hidden powerhouse of our economy. You know these figures well. The charitable and non-profit sector contributes 8.1 per cent to the GDP, supports the vulnerable and employs close to 2 million people. These people need recognition in terms of both adequate compensation and performance excellence. We reward people for selling more products and services. Our company does too. Why not reward people who help people become productive citizens? Our foundation plans to produce videos to depict the work of these heroes and their impact in partnerships with United Way of the GTA, the Lower Mainland and Halifax, where we have just finished the first video and charity village.

How are other countries recognizing workers like this in the non-profit sector? In the U.K., a Respect for Social Work campaign has been launched in a bid to improve the working conditions of the sector. March is Social Work Month in the U.S. I'm currently a board volunteer and the CEO of the Bhayana Family Foundation. Over the last decade, our foundation and its United Way partners have recognized the extraordinary work done by close to 900 staff through award ceremonies organized to celebrate their achievements in the presence of their peers.

Post-ceremony evaluations indicate the impact of the awards. One executive director said, "For our front-line winner, it was the external recognition that we could not convey alone. The awards instilled an added sense of pride not only to the winner but everyone one on the team. Morale was boosted, and ripples were felt beyond the walls of our agency."

Quels facteurs contribuent aux difficultés liées à la main-d'œuvre que le secteur éprouve? Les politiques de financement des gouvernements sont un des facteurs principaux. Selon un rapport récent, le plafonnement du financement et la prépondérance du financement par projet sur le financement de base ont mené à des salaires inférieurs et non concurrentiels, à l'instabilité des emplois et à un déclin des emplois permanents à temps plein. C'est ce type de poste que j'occupais quand j'ai commencé il y a 30 ans, et j'avais des avantages sociaux; aujourd'hui, nous voyons des taux élevés de formes précaires d'emploi, sans avantages sociaux.

La formation du personnel? C'est un rêve. Les organismes de service communautaire ont du mal à répondre aux demandes croissantes de service tout en respectant les lourdes obligations redditionnelles des multiples bailleurs de fonds, ce qui prend 40 p. 100 de leur temps. Ils ont peu de temps à consacrer aux problèmes systémiques comme la pauvreté, les sans-abri et le manque de logements. Cette situation nous permet-elle d'obtenir le meilleur rendement de nos investissements?

Je vais maintenant passer à un deuxième sujet : le besoin de reconnaissance publique de cette puissance économique cachée. Vous connaissez bien les données : le secteur caritatif et sans but lucratif représente 8,1 p. 100 du PIB, il soutient les personnes vulnérables et il emploie près de 2 millions de personnes. Les employés de ce secteur méritent d'être récompensés, tant sur le plan de la rémunération adéquate que sur celui de l'excellence du rendement. Nous récompensons les plus grands vendeurs de produits et de services. Notre entreprise fait de même. Pourquoi ne pas récompenser les personnes qui aident les gens à devenir des citoyens productifs? Notre fondation planifie produire des vidéos qui montrent le travail accompli par ces héros et les répercussions de ce travail, en partenariat avec les groupes Centraide du Grand Toronto, du Lower Mainland et d'Halifax, où nous venons de terminer la première vidéo.

Que font d'autres pays pour reconnaître les travailleurs du secteur sans but lucratif? Au Royaume-Uni, une campagne intitulée « Respect for Social Work » a été lancée dans le but d'accroître le respect à l'égard du travail social et d'améliorer les conditions de travail dans le secteur. Aux États-Unis, mars est le mois du travail social. Je suis actuellement membre bénévole du conseil d'administration et chef de la direction de la Bhayana Family Foundation. Au cours des 10 dernières années, la fondation et ses partenaires de Centraide ont récompensé le travail extraordinaire accompli par près de 900 employés en organisant des cérémonies de remises de prix visant à souligner leurs exploits en présence de leurs pairs.

Les évaluations menées à la suite des cérémonies montrent quels effets ont les prix. Un directeur administratif a déclaré : « Pour le lauréat de première ligne, cela représentait la reconnaissance externe que nous ne pouvions pas exprimer nous-mêmes. Les prix ont inspiré une plus grande fierté non seulement au lauréat, mais aussi à toute l'équipe. Le moral a été remonté, et

Here is a short vignette that shows the lack of profile of people in the sector. After one of the awards ceremonies, a recipient shared his story. He is the youngest of three sons in his family. The eldest brother is in the investment business and is seen as successful. The next brother is in the real estate business, and he is seen as doing well. The award recipient is perceived as a loser because he works in the non-profit sector. But getting the award made him a winner for a day.

Where do we go from here? We have recommendations. One, the federal government must support, at the provincial level, decent work employment that governs wages, benefits and pensions. Two, there needs to be coordination at the federal level, funding frameworks, and a balance between time-limited project funding and core funding to ensure sustainability. The biggest recommendation, anecdotally, talking to executive directors, was to please move from annual funding to at least a minimum of three years because otherwise you just can't sustain.

Funding applications, accountability and outcome requirements for different federal government departments need to be coordinated. Support is needed for the provinces to invest in organizational integration — which is really needed — and leverage technology to support shared platforms.

Governments at all levels need to resource the creation of collaborative tables. Funders, philanthropists, foundations, private and public sector contributors need to work towards implementing a common vision of health communities in their geographic regions. Perhaps then there will be less redundancy and duplication.

Last, but not least, create a day of recognition and celebration of the everyday invisible heroes.

Honourable senators, this is an opportunity to ensure a transformation and renewal of the overburdened non-profit sector and make it a thriving one. Thank you very much for your time.

The Chair: Ms. Bhayana, thank you very much.

Cathy Winter, Program Manager, DiverseCity onBoard, Ryerson University, as an individual: Good evening, honourable senators. My name is Cathy Winter, and I lead the national and the GTA DiverseCity onBoard program, a program

des répercussions ont été ressenties à l'extérieur des murs de notre organisme. »

Voici une esquisse qui montre le manque de reconnaissance envers les employés du secteur. Après une des cérémonies de remise de prix, un des lauréats a raconté son histoire. Il est le benjamin de sa famille et il a deux frères. L'aîné travaille dans le secteur de l'investissement et il est considéré comme ayant du succès. Le frère cadet travaille dans le secteur immobilier et il est considéré comme réussissant bien. Le lauréat est considéré comme un raté parce qu'il travaille dans le secteur sans but lucratif. Remporter le prix lui a permis d'être vu comme un gagnant pendant une journée.

Que faire maintenant? Nous avons des recommandations. Premièrement, le gouvernement fédéral doit soutenir, à l'échelle provinciale, les initiatives pour le travail décent qui réglementent les salaires, les avantages sociaux et les pensions. Deuxièmement, afin d'assurer la durabilité, il faut de la coordination à l'échelle fédérale, des cadres de financement, ainsi qu'un équilibre entre le financement par projet de durée limitée et le financement de base. Aussi, les directeurs administratifs nous ont dit que leur plus grande recommandation était de passer d'un financement annuel à un financement triennal, au minimum, car sinon, ce n'est tout simplement pas soutenable.

Les différents ministères fédéraux doivent coordonner les demandes de financement, la reddition de comptes et les exigences en matière de résultats. Les provinces ont besoin d'appui pour investir dans l'intégration organisationnelle — qui est vraiment nécessaire — et pour tirer parti de la technologie afin de soutenir les plateformes communes.

De plus, tous les ordres de gouvernement doivent affecter des ressources à la création de tables de collaboration. Les bailleurs de fonds, les philanthropes, les fondations, ainsi que les collaborateurs des secteurs public et privé doivent travailler à l'élaboration d'une vision commune des collectivités saines au sein de leurs régions géographiques. Peut-être, arriverons-nous ainsi à réduire le dédoublement et le chevauchement.

Enfin, la dernière recommandation, mais non la moindre, est de créer une journée pour reconnaître et souligner le travail des héros invisibles de tous les jours.

Mesdames et messieurs, c'est l'occasion de transformer et de renouveler le secteur sans but lucratif surchargé et d'en faire un secteur florissant. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci beaucoup, madame Bhayana.

Cathy Winter, gestionnaire de programme, DiverseCity onBoard, Université Ryerson, à titre personnel : Bonsoir, mesdames et messieurs. Je m'appelle Cathy Winter et je dirige le programme national et torontois DiverseCity onBoard, un

of the Chang School at Ryerson University in Toronto. Thank you for inviting me to speak to the committee this evening.

Boards of governance have the power to effect change, to set the agenda, to influence policy and to allocate funds, to make decisions that affect the people who live, work and play in our country.

I would first like to tell you a little bit about the DiverseCity onBoard program, soon to be rebranded to onBoard Canada, and how our work has relevance to the work of this committee.

DiverseCity onBoard strengthens governance capacity by promoting and providing effective leadership for everyone everywhere. We do this in two distinct ways. First, we provide affordable, accessible governance training to anyone across Canada, regardless of background. In our focus group session several years ago, we found that affordable and effective governance training was lacking in the non-profit and charitable sector. Second, in a growing list of communities across Canada, our board matching program connects non-profit, charitable and public sector boards with qualified individuals from communities that have historically been excluded from governance positions, such as Indigenous peoples, members of the LGBTQ2+ communities, persons with disabilities, visible minorities and women.

From our beginnings as a local program based at the Maytree Foundation, focused at that time on increasing the representation of visible minorities on boards of the not-for-profit, charitable and public sectors, the program has received international recognition by the United Nations Alliance of Civilizations and has expanded nationally and facilitated over 1,000 appointments to boards and committees across Canada. It has a network of more than 1,500 individuals and 900 not-for-profit and public agencies.

We have created a pathway and a pipeline to leadership in governance for communities that are traditionally under-represented in leadership and governance.

Our governance training courses, which are fully accessible, give board members and prospective board members the tools, competence and confidence to serve on governance boards. Moreover, when individuals from these groups are connected through governance boards of the not-for-profit and public sectors, they can add value to the decisions that affect them and their communities.

programme de la Chang School de l'Université Ryerson, à Toronto. Merci de m'avoir invitée à m'adresser au comité.

Les conseils d'administration ont le pouvoir de faire bouger les choses, d'établir le programme, d'influer sur les politiques, d'affecter des fonds et de prendre des décisions qui ont une incidence sur les gens qui vivent, qui travaillent et qui s'amuse au Canada.

J'aimerais d'abord vous parler un peu du programme DiverseCity onBoard, qui sera bientôt rebaptisé « onBoard Canada », et vous dire pourquoi notre travail devrait vous intéresser.

DiverseCity onBoard renforce la capacité de gouvernance en faisant la promotion d'un leadership efficace et en fournissant un tel leadership à tous et partout. Nous procédons de deux manières distinctes. Premièrement, nous offrons de la formation en gouvernance abordable et accessible aux Canadiens de partout au pays, peu importe leurs antécédents. Lors d'une séance de notre groupe de discussion il y a plusieurs années, nous avons constaté qu'il y avait un manque de formation en gouvernance abordable et efficace dans le secteur caritatif sans but lucratif. Deuxièmement, dans un nombre croissant de collectivités partout au Canada, notre programme de jumelage met en relation des conseils d'administration des secteurs public, caritatif et sans but lucratif et des personnes qualifiées issues de communautés traditionnellement exclues des postes de gouvernance, comme les Autochtones, les membres des communautés LGBTQ2+, les personnes handicapées, les personnes appartenant à une minorité visible et les femmes.

Au départ, il s'agissait d'un programme local, basé à la Fondation Maytree, qui avait pour but d'accroître la représentation des minorités visibles au sein des conseils d'administration des secteurs public, caritatif et sans but lucratif. Depuis sa création, le programme a été reconnu sur la scène internationale par l'Alliance des civilisations des Nations Unies, c'est devenu un programme d'envergure nationale et il a été le moteur de plus de 1 000 nominations à des conseils d'administration et à des comités partout au Canada. Son réseau compte plus de 1 500 individus et 900 organismes publics et sans but lucratif.

Nous avons ouvert une voie aux groupes traditionnellement sous-représentés vers le leadership et la gouvernance.

Nos cours de gouvernance, qui sont entièrement accessibles, fournissent aux membres actuels et éventuels de conseils d'administration les outils, les compétences et la confiance nécessaires pour siéger à un conseil d'administration. En outre, lorsque des personnes appartenant à ces groupes deviennent membres de conseils d'administration d'organismes des secteurs public et sans but lucratif, elles peuvent contribuer favorablement aux décisions qui les touchent et qui touchent leurs communautés.

In these spaces, they not only add new perspectives to board conversations and decisions but also serve as role models for others in their communities. They utilize their leadership skills at the tables of power and influence and strengthen the capacity of the board, as well as their social capital, by building new social and professional networks, which contribute to social cohesion.

The training program ranges from modules on governance fundamentals to inclusive leadership and unconscious bias for boards. We see diversity and inclusion as an integral component of governance and of strengthening board and organization capacity. Our work has always been built on evidence, such as our research series conducted in partnership with Ryerson University's Diversity Institute. Our latest study, currently in progress, is a large-scale nationwide survey of the representation of equity-seeking groups — First Nations and Indigenous peoples, LGBTQ2+ communities, under-represented immigrants, visible minorities, women and persons with disabilities — on not-for-profit, public and corporate boards. Cities include Calgary, the GTA, Hamilton, London, Ottawa, Metro Vancouver, Montreal and Halifax. Our study is expected to be completed in January 2020.

There are over 170,000 non-profit and charitable organizations and hundreds of public sector agencies across Canada largely governed by boards of directors that do not represent the diversity of our nation's communities. Our latest census shows that in major cities, such as those in the GTA, the majority of residents identify as visible minorities. It also shows that Indigenous youth are the largest growing demographic, and there is a marked increase in the Indigenous population from rural to urban centres.

So let's juxtapose that against research findings from a study, DiversityLeads, by the Diversity Institute at Ryerson University, which looked at the representation of visible minorities in senior leadership, including board positions. In 2014, the representation of visible minorities on those boards of the non-profit and public sectors was 17.6 per cent. In 2017, it decreased to 17.4 per cent even though the demographic is expanding. In Montreal in 2011, the representation was 11.4 per cent, and it declined in 2015 to 5.6 per cent.

So it's not about the pool of visible minorities, as evidenced by the census data. The pool is there. It's about intentional policies and practices.

En occupant de tels postes, non seulement elles ajoutent de nouvelles perspectives aux conversations et aux décisions, mais elles deviennent aussi des modèles pour les membres de leurs communautés. Elles tirent parti de leurs compétences en leadership aux tables du pouvoir et de l'influence. Du même coup, elles renforcent la capacité du conseil et leur capital social en bâtissant de nouveaux réseaux sociaux et professionnels, ce qui contribue à la cohésion sociale.

Le programme de formation comprend des cours sur les principes de base de la gouvernance, sur le leadership inclusif et sur les préjugés inconscients, à l'intention des conseils. Nous sommes d'avis que la diversité et l'inclusion font partie intégrante de la gouvernance et qu'elles sont essentielles au renforcement de la capacité des conseils d'administration et des organisations. Nous avons toujours appuyé notre travail sur des faits, comme les recherches que nous avons menées en partenariat avec l'Institut de la diversité de l'Université Ryerson. Notre dernière étude, qui est en cours, est une enquête nationale de grande envergure portant sur la représentation des groupes aspirant à l'équité — les Premières Nations et les peuples autochtones, les communautés LGBTQ2+, les immigrants sous-représentés, les minorités visibles, les femmes et les personnes handicapées — au sein des conseils d'administration des entreprises, du secteur public et du secteur sans but lucratif. Les villes incluses comprennent Calgary, le Grand Toronto, Hamilton, London, Ottawa, le Grand Vancouver, Montréal et Halifax. L'étude devrait être terminée en janvier 2020.

Le Canada compte au-delà de 170 000 organisations caritatives sans but lucratif et des centaines d'organismes du secteur public, qui sont dirigés en grande partie par des conseils d'administration ne représentant pas la diversité des communautés du pays. Selon le dernier recensement, la majorité des résidents de grandes villes, comme le Grand Toronto, déclarent appartenir à une minorité visible. Les données montrent aussi que les jeunes autochtones sont le segment de la population qui connaît la plus forte croissance démographique au pays et que la population autochtone se déplace en grand nombre des régions rurales aux centres urbains.

Comparons donc cela aux résultats de l'étude DiversityLeads, de l'Institut de la diversité de l'Université de Ryerson, qui s'est penchée sur la représentation des minorités visibles dans la haute direction, y compris au sein des conseils d'administration. En 2014, la représentation des minorités visibles dans les conseils des secteurs public et sans but lucratif était de 17,6 p. 100. En 2017, elle a descendu à 17,4 p. 100, même si ce segment de la population prend de l'expansion. À Montréal, en 2011, la représentation était de 11,4 p. 100; en 2015, elle a descendu à 5,6 p. 100.

Comme les données du recensement le montrent, le problème n'est pas le manque de personnes appartenant à des minorités visibles. Ces personnes sont là. Le problème, c'est le manque de politiques et de pratiques intentionnelles.

Moreover, by 2031, immigration is projected to account for more than 80 per cent of Canada's population growth. So we have and we will continue to have a diverse society, but do we want a diverse society that is an inclusive one or a diverse society that is an exclusive one?

The answer is that it's about governance, it's about leadership, and it lies in the hands of those who make public policy and those who lead our many organizations. Our work over the past 10 years has revealed the need for new approaches and intentional practices to strengthen board capacity.

Let's take a look at the new arrangements that are needed. While having like-minded and known people on a board — who may be beholden to the board member or the executive director who got them there — assures homogeneity, the new work of the board calls for different perspectives, new arrangements and new conversations about how to operate in the best interests of the mission of the organization and the community it serves.

The new work of the board includes understanding the correlation between mission, strategy and board composition and that having an inclusive organization starts with establishing a diverse and inclusive board.

New leadership is required to probe the following: Strategically, how do diversity and inclusion strengthen the capacity of the board and advance the organization's mission, vision, campaigns, policies, programs, budget, services and outreach? And ethically, do the organization's mission, vision, values and actions reflect the organization's commitment to diversity and inclusion?

Board composition impacts how the board leads. Board members impact how an organization functions and what decisions it makes. Numerous research studies have shown that homogeneity breeds groupthink as it stifles new ideas and perspectives.

In new approaches to board recruitment practices, while representation is important, it must be authentic and should not be rooted in tokenism. Communities must see themselves represented in positions of power and influence. If they don't, why would they support those institutions? And once there, they must feel valued, supported and respected; otherwise, they won't stay.

En outre, d'ici à 2031, on prévoit que l'immigration représentera plus de 80 p. 100 de la croissance démographique du Canada. Nous avons donc et nous continuerons à avoir une société diverse, mais voulons-nous une société diverse, inclusive ou exclusive?

La réponse, c'est que c'est une question de gouvernance et de leadership, et que la solution se trouve entre les mains des personnes qui élaborent les politiques publiques et qui dirigent nos nombreuses organisations. Le travail que nous avons accompli au cours des 10 dernières années a révélé le besoin d'adopter de nouvelles approches et des pratiques intentionnelles dans le but de renforcer la capacité des conseils d'administration.

Quels sont les nouveaux accords dont nous avons besoin? Bien que la présence de personnes aux vues similaires et de personnes connues au sein d'un conseil — qui peuvent être redevables envers un membre du conseil ou envers le directeur général responsable de leur nomination — assure une certaine homogénéité, le nouveau travail du conseil demande de nouvelles perspectives, de nouvelles ententes et de nouvelles conversations sur la façon de fonctionner dans l'intérêt supérieur de la mission de l'organisation et de la communauté qu'elle dessert.

Dans le cadre de son nouveau travail, le conseil doit notamment comprendre le lien entre la mission, la stratégie et la composition du conseil. Pour qu'une organisation soit inclusive, elle doit d'abord établir un conseil diversifié et inclusif.

Il faut un nouveau leadership pour approfondir les questions suivantes : sur le plan stratégique comment la diversité et l'inclusion renforcent-elles la capacité du conseil, tout en améliorant la mission, la vision, les campagnes, les politiques, les programmes, le budget, les services et le rayonnement de l'organisation? Et sur le plan éthique, est-ce que la mission, la vision les valeurs et les actions de l'organisation reflètent son engagement à l'égard de la diversité et de l'inclusion?

La composition du conseil a une incidence sur son leadership. Les membres du conseil ont une incidence sur le fonctionnement de l'organisation et sur les décisions qu'elle prend. De nombreuses études ont démontré que l'homogénéité favorisait une pensée unique puisqu'elle étouffe les nouvelles idées et perspectives.

Bien que la représentation soit importante aux fins des pratiques de recrutement du conseil, il faut qu'elle soit authentique et non uniquement symbolique. Les communautés doivent avoir le sentiment d'être représentées dans les postes de pouvoir et d'influence. Sinon, elles n'appuieront pas l'organisation. De plus, les gens au sein de l'organisation doivent se sentir valorisés, appuyés et respectés. Sinon, ils ne resteront pas.

Organizations must carefully examine recruitment and hiring practices. They must conduct extensive outreach and provide training for hiring managers to recognize bias and coded language. They must utilize the services of DiverseCity onBoard. Term limits help ensure that a board's composition reflects its current leadership needs and creates opportunities to bring new voices to the table.

We must foster a culture of inclusion. It's not about ticking check boxes or putting different bums in seats. It is about inclusion, a feeling of belonging, being valued, supported and respected. This is crucial to retention.

So what's the role for public policy? Public policy-makers must ask the questions. How can we advance a more inclusive society? How can we use our country's diversity as our strength and not just as a slogan, but as a means of strengthening board capacity in a sector that is closest to the community where decisions are made that affect the community members directly: the arts, health, sports and the environment, for example?

Simon Brault, CEO of the Canada Council for the Arts, introduced a new funding model in April 2017 that directly tied diversity to funding for large arts organizations for the first time since the council was established in 1957. Moreover, it not only applied to the artists but also included the administration, the backstage crew, the audience, the board of directors and art galleries that had a revenue of more than \$2 million. And they needed to demonstrate a commitment to reflecting the diversity of the organization's geographic community or the region.

It's clearly an assessment criterion. It's no longer a wish, says Simon Brault. Further, demonstrating both the strategic and the ethical imperative, he adds that these changes are not just a matter of being inclusive but of the arts being sustainable in an increasingly multicultural country. This exemplifies a new direction.

So here are some recommendations: My advice to the committee is to be fact-based because what gets measured gets done. We need to measure, evaluate and refine. Develop a reporting mechanism for board and organization capacity that includes board equity. This would include developing assessment criteria, gathering evidence and assessing the findings to identify options for a systemic fix. Consider base

Les organisations doivent examiner minutieusement leurs pratiques de recrutement et d'embauche. Elles doivent réaliser de vastes activités de sensibilisation et offrir une formation aux gestionnaires recruteurs afin qu'ils puissent reconnaître la partialité et le langage codé. Elles doivent avoir recours aux services de DiverseCity onBoard. La limitation de la durée des mandats permet de veiller à ce que la composition d'un conseil soit le reflet de ses besoins actuels en matière de leadership et permette à de nouvelles voix de s'exprimer.

Nous devons favoriser une culture d'inclusion. Il n'est pas seulement question de cocher des cases ou d'asseoir de nouvelles personnes dans les sièges. C'est une question d'inclusion. Il faut que les gens aient un sentiment d'appartenance; qu'ils se sentent valorisés, appuyés et respectés. C'est essentiel aux fins de la conservation du personnel.

Donc, quel est le rôle de la politique publique dans tout cela? Les décideurs publics doivent se poser les questions suivantes : comment pouvons-nous accroître l'inclusion dans la société? Comment pouvons-nous utiliser la diversité de notre pays comme une force et non seulement comme un slogan, mais bien à titre de moyen de renforcer la capacité du conseil dans un secteur qui est près de la communauté, où les décisions qui sont prises ont une incidence directe sur les membres de la communauté : les arts, la santé, les sports et l'environnement, par exemple?

Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, a présenté un nouveau modèle de financement en avril 2017, qui établissait un lien direct entre la diversité et le financement de grands organismes artistiques pour la première fois depuis l'établissement du conseil en 1957. De plus, le modèle ne s'appliquait pas uniquement aux artistes, mais aussi au personnel administratif, aux personnes qui travaillent en coulisses, au public, au conseil d'administration et aux galeries d'art dont le revenu était supérieur à 2 millions de dollars. Ces gens devaient démontrer leur engagement à refléter la diversité de la communauté géographique de l'organisation ou de la région.

Il s'agit manifestement d'un critère d'évaluation. Ce n'est plus un souhait, selon Simon Brault. De plus, en vue de démontrer l'impératif stratégique et éthique, il ajoute que ces changements ne visent pas seulement l'inclusion, mais bien la viabilité des arts dans un pays de plus en plus multiculturel. Voilà qui illustre la nouvelle orientation.

Voici donc quelques recommandations : je recommande au comité de fonder ses décisions sur des faits, parce que ce qui se mesure peut être réalisé. Nous devons mesurer, évaluer et améliorer. Cela comprend l'élaboration de critères d'évaluation, la collecte de données probantes et l'évaluation des résultats afin de cibler des pistes de solution systémique. Il faut songer à une représentation de base des groupes démographiques visés par

representation on employment equity demographic groups for boards of governance in the non-profit and charitable sector.

Thank you for your time.

The Chair: Thank you both for very thoughtful and thought-provoking presentations.

Ms. Bhayana, you reminded me in your presentation about my first job in the sector as executive director of the Kidney Foundation of Nova Scotia. It sounds like a very prestigious job, with my office in my own basement, with a desk and a phone and no computer in those days, trying to help a large group of volunteers take the organization to the next level, when your first job was to fulfill the commitment of the organization, but also to raise enough money to pay your own salary and expenses. These are struggles that are faced by a lot of organizations. They build character in the people who do them sometimes, and I attribute much of my success to the good volunteers who were with me at that time.

We will go to questions.

Senator Omidvar: Thank you to both of you for being here. Those were very interesting presentations. Raksha, I have to say that your presentation reminded me, like it did Senator Mercer, of my first job in Canada, which was in the sector too. It was an administrative job, but I can draw a straight line from that opening to my position here in the Senate. That story you told us about that young man in Halifax was most moving.

But my question to you is around deconstructing this picture of, as you said, overburdened workers in the non-profit and charitable sector. The charitable sector and non-profit sector are very big. So on the one hand, you have universities, hospitals and museums, and I don't think anyone would say that their workers are necessarily underpaid in any way. Some could say maybe they're not at all underpaid.

Can you clarify for us which parts of this ecosystem you are talking about?

Ms. Bhayana: I'm talking about the human and social services.

I believe a StatsCan report came out recently about salaries within the charitable, non-profit sector. If I am remembering correctly, for the hospitals, it was about about \$1,200. For a non-profit for home health care, it was about \$600. So that gives you an idea of the differences per week in the range of salaries.

Senator Omidvar: You are talking specifically about human services, maybe arts organizations?

l'équité en matière d'emploi pour les conseils de gouvernance du secteur caritatif et sans but lucratif.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le président : Nous vous remercions toutes les deux pour vos déclarations préliminaires, qui étaient réfléchies et qui suscitent la réflexion.

Madame Bhayana, vous m'avez fait penser à mon premier emploi dans le secteur à titre de directeur général de la Fondation du rein de la Nouvelle-Écosse. Le titre peut sembler prestigieux, mais je travaillais à partir de mon sous-sol, avec un bureau et un téléphone — il n'y avait pas d'ordinateur à cette époque —, et je tentais d'aider un grand groupe de bénévoles à amener l'organisation à un niveau supérieur. C'était mon premier emploi et je devais remplir le mandat de l'organisation, mais aussi amasser suffisamment d'argent pour payer mon propre salaire et mes dépenses. De nombreuses organisations ont ce lot de difficultés. C'est grâce aux gens qui y travaillent que ces organisations sont plus fortes, et j'attribue une grande partie de ma réussite aux bénévoles qui travaillaient avec moi à l'époque.

Nous allons maintenant passer aux questions.

La sénatrice Omidvar : Nous vous remercions toutes les deux de votre présence. Vos exposés étaient très intéressants. Raksha, je dois dire que, tout comme le sénateur Mercer, votre exposé m'a aussi rappelé mon premier emploi au Canada, qui était aussi dans ce secteur. C'était un poste administratif, mais je peux tracer une ligne droite entre cet emploi et ma nomination ici au Sénat. L'histoire de ce jeune homme d'Halifax était très touchante.

Ma question a trait à la façon de changer la donne pour les travailleurs du secteur caritatif et à but non lucratif, qui sont surchargés. C'est un secteur très vaste. D'une part, il y a les universités, les hôpitaux et les musées, et je ne crois pas que les gens qui y travaillent sont sous-payés. Certains diront même qu'ils sont très bien payés.

Pouvez-vous nous dire à quelle partie de cet écosystème vous faites référence?

Mme Bhayana : Je parle des services sociaux et des services à la personne.

Je crois que Statistique Canada a publié un rapport sur les salaires dans le secteur des organismes caritatifs et sans but lucratif. Si je me souviens bien, dans les hôpitaux, c'était environ 1 200 \$. Dans les organismes à but non lucratif offrant des soins de santé à domicile, c'était environ 600 \$. Cela vous donne une idée de la différence entre les salaires hebdomadaires de ces travailleurs.

La sénatrice Omidvar : Vous parlez des services à la personne, peut-être des organismes artistiques?

Ms. Bhayana: The figures I gave you were more hospital based. The \$675, I believe, was home health care. So it gives you an idea of the range. So I'm really talking about the core human services. Because I was in Halifax, that example was very much on my mind. The devotion that people have to the work that they do is just incredible. It moves you when you see how hard they work, and they will give it their all.

Senator Omidvar: Thank you for that. I'm trying to reconcile two polarizing elements in our society. One is the pay-for-impact mentality that is definitely part of government funding, and the other is decent work. How do you reconcile these two almost contradictory tensions in our system? On the one hand, government has to be accountable, and it has to provide services at a decent price. On the other hand, there are workers in the sector who also need to be decently treated. Do you see these as mutually exclusive? Can you have impact in the social service field and pay people decently? Is that possible, or is that out of our range?

Ms. Bhayana: I think that's a fundamental question. I can quote some of the executive directors that I have talked to through our foundation and awards program. I would say the majority have no trouble with accountability or measuring impact. What they do have trouble with is the multiple funders and different funding applications and different reporting requirements, all of which mean that they spend 40 per cent or more of their time meeting those expectations.

Quite honestly, from a business viewpoint, there is no ROI on that. There is no return on investment on having multiple funders. And then it's for one year. So the whole process gets repeated. There is a loss of organizational resources, powerful management resources. Again, I'm giving this example because I was recently in Halifax. There are funders who are paying executive directors to go to meetings to talk about the homeless because they don't have time to go. They are too busy. They can't talk about the system. They have no time to talk about the system.

Senator R. Black: Thank you. I'd like to hear from both of you about how your programs and organizations are impacting rural Canada. I heard GTA and Halifax and Vancouver and the Lower Mainland and Toronto, et cetera, but how are your programs and organizations impacting and assisting groups in rural Canada?

Ms. Winter: On November 1, we are rebranding to onBoard Canada, and we will be promoting and marketing our governance training program to all cities, including rural Canada.

Senator R. Black: How?

Ms. Winter: Our training is online.

Mme Bhayana : Les chiffres que je vous ai donnés visent les hôpitaux. Les 675 \$ visaient les soins de santé à domicile, je crois. Cela vous donne une idée de la gamme de salaires. Je parle des services de base. Comme j'étais à Halifax, c'est l'exemple qui me reste en tête. Le dévouement de ces gens pour leur travail est incroyable. C'est touchant de voir à quel point ils travaillent fort; ils donnent tout ce qu'ils ont.

La sénatrice Omidvar : Merci. J'essaie de rapprocher deux éléments opposés dans notre société. L'un vise le paiement en fonction de l'incidence, qui fait partie du financement du gouvernement, et l'autre vise un travail décent. Comment peut-on rapprocher ces deux tensions presque contradictoires dans notre système? D'une part, le gouvernement doit rendre des comptes et doit offrir les services à un prix raisonnable. D'autre part, les travailleurs de ce secteur doivent eux aussi être traités avec décence. Croyez-vous que ces possibilités soient mutuellement exclusives? Peut-on avoir une incidence dans le domaine des services sociaux et payer les gens de manière appropriée? Est-ce que c'est possible ou pas?

Mme Bhayana : Je crois que c'est une question fondamentale. Je peux vous citer quelques-uns des directeurs généraux auxquels j'ai parlé par l'entremise de notre fondation et de notre programme de prix. Je dirais que la majorité d'entre eux n'ont pas de problème avec la reddition de comptes ou la mesure de l'incidence. Ce qu'ils trouvent difficile, ce sont les multiples sources de financement, les diverses demandes de financement et les exigences en matière de production de rapports, qui prennent 40 p. 100 de leur temps ou plus.

Pour être franche, du point de vue d'une entreprise, il n'y a pas de rendement du capital investi associé à cela. Ce n'est que pour un an. Il faut répéter tout le processus année après année. Il y a une perte de ressources organisationnelles, de puissantes ressources de gestion. Encore une fois, je vous donne cet exemple, parce que j'ai visité Halifax récemment. Certains bailleurs de fonds paient les directeurs généraux pour assister aux réunions portant sur les sans-abri, parce qu'ils n'ont pas le temps d'y assister. Ils sont trop occupés. Ils n'ont pas le temps de parler du système.

Le sénateur R. Black : Merci. J'aimerais que vous me disiez toutes les deux comment vos programmes et organisations ont une incidence sur le Canada rural. J'ai entendu parler de la région du Grand Toronto, d'Halifax, de Vancouver, du Lower Mainland et de Toronto, et cetera, mais comment aidez-vous les groupes des régions rurales du Canada?

Mme Winter : Le 1^{er} novembre, nous allons changer l'image de marque d'onBoard Canada. Nous allons faire la promotion de notre programme de formation en gouvernance dans toutes les villes, y compris les régions rurales du Canada.

Le sénateur R. Black : Comment?

Mme Winter : Notre formation est offerte en ligne.

Senator R. Black: How will you get to the local 4-H association that has a volunteer board of 20 working in Renfrew County? How will they know about your program?

Ms. Winter: One way is through social media, which we will be ramping up quite a bit with our new branding to onBoard Canada. Another is going to local organizations to talk about the program. We will be hiring a marketing person to do that outreach, to actually do specific outreach so that then we can reach out to those organizations.

Ms. Bhayana: Our foundation does not have a reach, honestly, in the rural areas, but United Ways do. So they are partners, and they are very much present in all urban and rural areas. We are hoping through the videos that we are planning to create about these heroes to be able to represent what's happening all across. These are just three people we are going to show, and the majority of the 2 million people who work in this sector are giving more than 100 per cent.

Senator R. Black: Thank you.

The Chair: There are so many heroes in this sector, and it is extremely important to identify them all and to give them all a platform for Canadians to recognize them. We wish you well with that. I have been fortunate enough to meet some amazing people in my career, and I have looked at them and said, "How do you do this? How do you give the time and the energy?" And for the rest of your life, which is an important aspect.

Senator Martin: Thank you. Apologies for my late arrival. My flight was delayed, but I did hear the second half of your presentation. Thank you to you both.

If I may say, I have volunteered in a number of charities and in non-profits, and I know the incredible dedication of the people like yourself and others. I think what you put into the organizations is immeasurable and invaluable. So thank you for what you are doing.

I have a question about the collaborative table and what you were talking about in terms of trying to reduce the redundancy and duplication, where possible, and how to maximize the resources that are available.

We have heard from other organizations about the importance of core funding and moving away from annual to multi-year funding. This is an idea that I'm just asking for your responses to. If there is to be more core funding, rather than having all the organizations receive core funding, which would be ideal, but if that is not possible, how do we say these groups should and these should not, when there are some essential services that all these organizations offer? What about core funding to, say, a

Le sénateur R. Black : Comment allez-vous atteindre l'association des 4-H du comté de Renfrew, dont le conseil d'administration est composé de 20 bénévoles? Comment pourront-ils connaître votre programme?

Mme Winter : Nous allons notamment utiliser les médias sociaux; encore plus avec notre nouvelle image de marque. Nous allons aussi parler de notre programme aux organismes locaux. Nous allons embaucher un responsable du marketing qui sera chargé de communiquer avec ces organismes.

Mme Bhayana : Pour être honnête, notre fondation n'atteint pas les régions rurales, mais les organismes Centraide y sont présents. Ce sont nos partenaires et ils sont très présents dans les régions urbaines comme dans les régions rurales. Nous espérons que les vidéos que nous réaliserons sur ces héros seront aussi le reflet de ce qui se passe dans ces régions. Nous allons raconter l'histoire de trois personnes seulement et la majorité des 2 millions de personnes qui travaillent dans ce secteur donnent plus que leur maximum.

Le sénateur R. Black : Merci.

Le président : Les héros dans ce secteur sont nombreux; il est très important de souligner leur travail et de permettre à tous les Canadiens de le reconnaître par l'entremise de ces plateformes. Nous vous souhaitons bon succès. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes extraordinaires au cours de ma carrière. Je me suis toujours demandé comment ils faisaient; comment ils trouvaient le temps et l'énergie pour faire ce travail, en plus de faire tout le reste. C'est très important.

La sénatrice Martin : Merci. Vous m'excuserez pour mon arrivée tardive. Mon vol a été retardé, mais j'ai entendu la deuxième partie de votre exposé. Merci à vous deux.

Si je puis me permettre, j'ai fait du travail bénévole pour plusieurs organismes caritatifs et à but non lucratif et je sais à quel point les gens comme vous et d'autres sont dévoués. Je crois que le temps que vous consacrez à ces organisations est inestimable et très précieux. Je vous remercie pour ce que vous faites.

J'ai une question au sujet de la table de collaboration et de ce que vous avez dit au sujet de la réduction des redondances et du chevauchement, dans la mesure du possible, et de la maximisation des ressources disponibles.

D'autres organisations nous ont parlé de l'importance du financement de base et de s'éloigner d'un financement annuel ou pluriannuel. J'aimerais entendre vos réponses à ce sujet. L'idéal serait d'offrir un financement de base à toutes les organisations, mais ce n'est pas possible. Comment alors détermine-t-on quels groupes recevront un tel financement et quels groupes n'en recevront pas, alors que toutes ces organisations offrent des services essentiels? Que penseriez-vous d'offrir un financement

charitable hub, where organizations could come together so that the resources that could be shared are, and then respective groups could do their work? Do you see that as being a way forward in what government can do to provide really good core funding to help all the organizations?

Ms. Bhayana: I think that's a great idea. We need more models where people are working together. People want to work together. People would like to see integration happen, but they need resources to be able to do it. If you are going to put your IT and your HR together, you need some resources. It's not just a matter of economies of scale and you just combine it and it costs less. You need some resources upfront to invest to make it eventually more efficient. So I think that would be a great idea.

I was also on the board of the LHIN, the Local Health Integration Network, in the health sector. We did that with some organizations, small community health organizations, and they were responsive. It took time. You have to deal with the resistance, but they are quite willing.

I think the other point I would like to make is that contrary to the stereotype, executive directors and senior managers and staff are entrepreneurial at heart. They have a lot of ideas. If you would like, I can tell you one idea somebody shared with me recently. I'll just go forward.

Most mid-sized organizations have assets of some kind, whether they are endowments or whatever, and they said, "Well, look, we have a huge housing problem in our area. Why don't the organizations that have capital pull it together, try to leverage it to get some private money, get some government money, and do some housing together?" It gives a stream of revenue to the organization as well.

That's just one idea. There are lots of ideas on the ground in terms of people. It's really mining those ideas and investing in those ideas. It requires some resources upfront, but there is huge potential for it to work in the future.

Senator Martin: I think the ideas you mentioned are excellent. I guess the coordination would be the biggest challenge in how to bring these ideas to reality. You talked about the health industry's example; who coordinated that effort?

Ms. Bhayana: The Local Health Integration Network, which is one of the 14 bodies that were created about 12 years ago by the Ontario government.

Senator Martin: Thank you.

de base à un centre caritatif qui partagerait les ressources avec les autres organisations afin que tous les groupes puissent faire leur travail? Est-ce que ce serait la voie à suivre? Est-ce que le gouvernement devrait offrir un financement de base pour aider toutes les organisations?

Mme Bhayana : Je crois que c'est une excellente idée. Nous avons besoin de plus de modèles de collaboration. Les gens veulent travailler ensemble. Ils aimeraient faire un travail intégré, mais ils ont besoin de ressources pour ce faire. Pour regrouper les TI et les RH, il faut des ressources. Ce n'est pas seulement une question d'économies d'échelle où le regroupement suffit à réduire les coûts. Il faut des ressources dès le départ pour investir dans le but d'accroître l'efficacité. Je crois que ce serait une très bonne idée.

J'ai aussi siégé au conseil du Réseau local d'intégration des services de santé. Nous l'avons fait avec certaines organisations, de petits organismes de santé communautaires, et ils ont été très réceptifs. Il a fallu du temps. Nous avons dû composer avec une certaine résistance, mais les organismes étaient disposés à travailler ensemble.

J'aimerais aussi dire que, contrairement au stéréotype, les directeurs généraux, les cadres supérieurs et le personnel sont des entrepreneurs de cœur. Ils ont de nombreuses idées. Si vous le voulez, je peux vous faire part d'une idée qu'une personne m'a partagée récemment.

La plupart des organismes de taille moyenne ont certains actifs, qu'il s'agisse de fonds de dotation ou autres, et ils se sont dits : « Nous avons un important problème de logement dans la région. Pourquoi les organismes qui ont des capitaux ne les réunissent-ils pas pour obtenir un financement privé et l'argent du gouvernement afin de lancer un projet d'habitation commun? » C'est une source de revenus pour l'organisation également.

Ce n'est qu'une idée. Les gens sur le terrain ont beaucoup d'idées. Il faut les exploiter et investir. Il faudra des ressources au départ, mais les possibilités de réussite sont importantes.

La sénatrice Martin : Je crois que ces idées sont excellentes. Je suppose que la coordination représenterait le plus grand défi pour faire de ces idées une réalité. Vous avez donné des exemples dans le domaine de la santé; qui a coordonné ces efforts?

Mme Bhayana : Le Réseau local d'intégration des services de santé, l'un des 14 organismes créés il y a environ 12 ans par le gouvernement ontarien.

La sénatrice Martin : Merci.

Senator Seidman: Thank you both very much for your presentations. I was going to talk about your funding issues and how the lack of core funding affects your recruitment, hiring practices and the quality of the people you can attract to your organizations.

As parliamentarians, we meet all the time on the Hill with organizations in the not-for-profit sector, and they do such phenomenal work for Canadians. Yet I feel it's an invisible sector. That's sad and disappointing because those people do fabulous work.

If it's systemic, what is the impact of the fact that the funding is not permanent? There is not a lot of core funding. It's renewable on an annual basis. That has an impact on the kind of people you can hire or recruit and what you can offer them in terms of salary and benefits, like retirement benefits. If you can help me, as a federal legislator, I'm trying to understand if there is something we could do to improve that situation.

Ms. Bhayana: All of those problems are very much present in the smaller organizations, which are the majority all over Canada. The example that one executive director gave was how would you like to have your family doctor changed every two years? They can retain young staff for a few years, but that's about it.

The Imagine Canada study showed that only about 35 per cent of youth would ever consider going into the non-profit sector because it offers very little money.

In terms of what can be done about it, this is not an age where you keep going back to the government saying, "Give us more resources." I think we are asking for resources that are better planned and that will, in fact, release resources. And then we are saying that let's look at social finance and social innovation and leveraging the private sector to help us out at this point. But in order to do that, you need to invest.

There is a federal committee on social innovation and social finance that has made some recommendations. It's going to be really important that some of those are implemented so that we can get those off the ground.

There is not going to be one solution; there will be a myriad of solutions. We start with let's stop with the annual funding. It's a real resource loss for these very small organizations. To report indicators and measurement is very difficult.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie toutes les deux de vos exposés. Je voulais parler des problèmes de financement et de l'incidence du manque de financement de base sur le recrutement, les méthodes d'embauche et la qualité des candidatures que vous attirez.

Dans notre rôle de parlementaires, nous avons souvent l'occasion, sur la Colline, de rencontrer des représentants d'organismes du secteur sans but lucratif. Ils font un travail remarquable pour les Canadiens, mais j'ai l'impression que le secteur passe inaperçu. C'est à la fois triste et décevant, car ces gens font un travail extraordinaire.

Si le problème est systémique, quel est l'impact d'un financement non permanent? Le financement de base n'est pas très élevé, et il est renouvelable annuellement. Cela a des répercussions sur le type de personnes que vous pouvez embaucher ou recruter et sur les salaires et les avantages que vous pouvez leur offrir, notamment le régime de retraite. J'aimerais avoir votre aide, en ma qualité de législatrice au fédéral, car j'aimerais savoir si nous pouvons faire quelque chose pour améliorer la situation.

Mme Bhayana : Ce sont tous des problèmes fort courants dans les petites organisations, qui forment la majorité des organisations au Canada. Un directeur général a posé la question suivante à titre d'exemple : aimeriez-vous changer de médecin de famille tous les deux ans? Elles parviennent à retenir les jeunes pour quelques années, sans plus.

L'étude d'Imagine Canada a démontré qu'en raison de la faible rémunération, quelque 35 p. 100 des jeunes seulement considéreraient faire carrière dans le secteur sans but lucratif.

Quant aux mesures à prendre pour changer la donne, on ne peut à cette époque se tourner continuellement vers le gouvernement pour demander plus de ressources. Ce que nous demandons, je pense, c'est une meilleure planification des ressources, ce qui permettra, dans les faits, de dégager des ressources. Nous considérons également qu'il faut tirer parti du secteur privé sur les plans du sociofinancement et de l'innovation sociale. Toutefois, pour y arriver, vous devez investir.

Un comité fédéral sur l'innovation sociale et le sociofinancement a présenté des recommandations qu'il sera très important de mettre en œuvre si nous voulons faire des progrès.

Il n'y a pas une, mais une multitude de solutions. Premièrement, éliminons le mode de financement renouvelable annuellement. Ce mode qui entraîne une véritable perte de ressources pour les organisations de très petite taille. La production de rapports sur les indicateurs et les mesures de rendement est très difficile.

The Chair: There is also a need for creativity in how donations are given because many times we only measure the dollars and cents of how much someone actually gives to a charity. Large corporations can give in so many different ways. From my own experience, I convinced a large food retailer in my part of the world, which is not difficult to figure out since I'm from Nova Scotia, to donate some office space in an office they owned in downtown Halifax.

I thought at the time that was wonderful. I was moving out of my basement into a real office with real office furniture. Twenty years later, they were still there. I had not been involved in the charity, but I still knew one of the staff. I said, "Are you still rent-free?" And they said, "Yes." Just think of the size of that donation that acted as a stimulus to that charity that they didn't have the burden of rent. Is creativity still alive?

Ms. Bhayana: Absolutely. They are very resourceful. Spaces are often from churches or corporations at a very low rate, or the city will give. There is no dearth of creativity and innovation on behalf of clients. Absolutely.

Senator Duffy: Welcome. Maybe you can help me with my problem. I have two not-for-profits in P.E.I. right now who don't know what to do. They know what they'd like to do, but they are not certain how to do it. Part of the problem is that they don't have people with the technical expertise to teach them how to put together a proper application for funding. They are not yet at square one; they are at the starting line. There is a need, and they have all they can do. They pulled together a place, and they have done a lot themselves. But to move it to the next level, they need a level of expertise, which goes to two things. One is the eventual ability to hire professional staff. One is a youth centre, which has a burgeoning need for young people to keep them off the streets and occupied. The other is a historical society.

I'm listening to you and asking myself, when the federal government goes to multi-year funding, they will have people who are not as busy as they were before. Should it be part of the federal government to have an area, group, department or a branch of these departments that would provide these very small not-for-profits with help in putting together their applications? Does that occur now?

Other people have talked about having hubs where small charities would share resources and presumably expertise. We are going to need them more as the boomers age.

Le président : Il faut aussi mettre en place des mécanismes de dons novateurs, car souvent, les dons de charité ne sont mesurés qu'en dollars et en cents, tandis que les grandes sociétés ont divers moyens de faire des dons. Je le sais d'expérience. J'ai en effet convaincu un important détaillant en alimentation de ma région — ce n'est pas très difficile à trouver, puisque je viens de la Nouvelle-Écosse — de faire don d'espaces à bureau dans un immeuble du centre-ville d'Halifax qui lui appartient.

À l'époque, j'ai trouvé cela extraordinaire : je sortais de mon sous-sol pour me retrouver dans un vrai bureau, avec du vrai mobilier de bureau. Vingt ans plus tard, l'organisme caritatif était toujours là; je n'y jouais aucun rôle, mais je connaissais encore un des membres du personnel. Je lui ai demandé si l'organisme était toujours hébergé gratuitement, et on m'a dit que c'était le cas. Imaginez simplement la valeur de ce don. Pour cet organisme, cela a été très stimulant. La créativité est-elle disparue?

Mme Bhayana : Absolument. Les gens font preuve d'une grande débrouillardise. Souvent, les locaux sont loués à très bas prix par les églises ou les entreprises, ou fournis à titre gracieux par les municipalités. On ne peut pas dire qu'il y a un manque de créativité et d'innovation, c'est certain.

Le sénateur Duffy : Bienvenue. Vous pourrez peut-être m'aider à régler mon problème. Actuellement, à l'Île-du-Prince-Édouard, deux organismes sans but lucratif ne savent pas quoi faire. En fait, ces gens savent ce qu'ils aimeraient faire, mais ne savent pas comment. Une partie du problème, c'est qu'ils n'ont accès à personne ayant les compétences techniques pour leur expliquer comment remplir correctement une demande de financement. Ils n'ont pas encore lancé leurs activités; ils sont en démarrage. Il y a un besoin, et ils ont fait ce qu'ils pouvaient. Ils ont trouvé un local et fait beaucoup de choses eux-mêmes. Toutefois, ils ont besoin d'une certaine expertise pour passer à la prochaine étape, ce qui nous ramène à deux choses. La première est la capacité d'embaucher des professionnels. Le premier organisme est un centre jeunesse, qui doit répondre aux besoins croissants pour les jeunes; il faut les empêcher de se retrouver à la rue et les tenir occupés. L'autre est une société historique.

Il m'est venu une question à l'esprit tandis que je vous écoutais. Lorsque le gouvernement fédéral opte pour le financement pluriannuel, son personnel est moins occupé. Devrait-il y avoir, au gouvernement fédéral, un secteur, un groupe, un ministère ou une division qui pourrait aider les petits organismes sans but lucratif à remplir les demandes? Cela se fait-il déjà?

D'autres ont évoqué la création d'un centre où ces organismes pourraient mettre leurs ressources et peut-être leur expertise en commun. Avec le vieillissement des baby-boomers, nous en aurons besoin davantage.

Ms. Bhayana: For sure. The uptake on senior services, according to this study, is 100 per cent since 2006. I'm aging too; we are all going to need those services.

It is a very complex issue. My answer would be twofold: Yes, there are many federal departments that you can call and ask for help to fill out an application. I personally don't know now. My experience is dated because I haven't been working in the sector for the last 20 years. I would have to find out, senator, and let you know.

I hope you won't laugh when I say this, but one of the executive directors said to me that this could be a business that they start. Helping each other and not charging. It wouldn't be a business in that sense, but it could be a service that is provided to smaller ones and they give back in kind. Just like in the barter days. You give me something, maybe you have something that I need, and I can help you with this application. They are quite willing to do that.

Senator Duffy: Funny, that's sort of what I'm trying to do now, to get some of our witnesses who have been here to help the folks down in P.E.I.

Thank you. I agree with you. We have to have some infrastructure or some kind of plan that provides pay and some certainty. It's in the interests of government to have multi-year funding. Not only is it in the interests of charities and not-for-profits, but also in the interests of government. If we can have groups helping groups, all the better. I'll make sure that we tweet out onBoard Canada, Ms. Winter, when you do your big launch. We'll make sure we get it out to as many people as we can.

Ms. Bhayana: The groups helping groups model is operating in Ontario. United Way has gone toward that kind of model with anchor agencies. The children's mental health system has gone into that with anchor agencies, so they are working together. Not as formally as you were talking about — actually, formally, but not necessarily in the way that you were talking about. If I can help in any way, I'd be happy to, senator.

Senator Duffy: Thank you very much.

Ms. Winter: I want to say thank you for tweeting us out.

The Chair: Helping each other is part of what the sector does. People are very generous with their time, but time is limited and valuable. Do you see a role for professional development of workers in the sector as part of the process of training? The problem with the sector, in many ways, is that a good person comes in at a junior level, gets a concept as to how it works and becomes good at it while they are working for a very small organization. Guess what happens to them? A larger organization snaps them up and they move along. That's good for their career

Mme Bhayana : Cela ne fait aucun doute. Selon cette étude, les services aux aînés fonctionnent au maximum de leurs capacités depuis 2006. Je vieillis aussi. Nous aurons tous besoin de ses services.

C'est une question très complexe et je répondrai en deux temps. Il est certes possible de communiquer avec divers ministères fédéraux pour obtenir de l'aide pour remplir des formulaires. Personnellement, je ne sais pas ce qu'il en est actuellement. Mes informations sont dépassées, puisque je ne travaille plus dans ce secteur depuis 20 ans. Il faudrait que je me renseigne, sénateur, et que je vous revienne là-dessus plus tard.

J'espère que cela ne vous fera pas rire, mais un des directeurs généraux m'a dit qu'il pouvait en faire une entreprise, qu'ils pourraient s'aider mutuellement, gratuitement. Ce ne serait donc pas une véritable entreprise, mais plutôt un service offert aux petits organismes, qui offriraient quelque chose en retour, comme à l'époque du troc. Par exemple, vous me donnez quelque chose, une chose dont j'ai peut-être besoin, et je peux vous aider à remplir la demande. Ils sont prêts à le faire.

Le sénateur Duffy : Cela ressemble étrangement à ce que j'essaie de faire maintenant, soit amener nos témoins à aider les gens à l'Île-du-Prince-Édouard.

Il nous faut des infrastructures ou un plan quelconque pour garantir un financement et offrir des certitudes. Le financement pluriannuel est dans l'intérêt du gouvernement, pas seulement dans celui des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif. Tant mieux si les groupes s'entraident. Madame Winter, je veillerai à ce qu'on annonce le grand lancement de onBoard Canada sur Twitter. Nous veillerons à informer le plus de gens possible.

Mme Bhayana : En Ontario, le modèle d'entraide fonctionne. Centraide et le système des services de santé mentale pour les enfants ont adopté ce modèle, qui comprend des organismes centraux. Donc, ces organismes travaillent ensemble, pas de façon aussi formelle que ce que vous avez dit. En fait, oui, mais pas nécessairement de la même façon que ce que vous avez décrit. Si je peux vous être utile, je le ferai avec plaisir, sénateur.

Le sénateur Duffy : Merci beaucoup.

Mme Winter : Merci d'avoir diffusé un message sur Twitter pour nous.

Le président : L'entraide est au cœur des activités du secteur. Les gens sont très généreux de leur temps, mais le temps est limité et précieux. À votre avis, est-il pertinent d'offrir des cours de perfectionnement professionnel aux travailleurs du secteur? Un problème récurrent dans ce secteur, c'est que de bons candidats commencent comme subalternes dans une organisation de très petite taille, acquièrent une bonne connaissance du milieu et deviennent très compétents. Ensuite, comme vous vous en doutez, ils sont recrutés par une importante organisation. C'est

development, but it affects the charities. If everybody is involved in supporting professional development, is that not a side of the sector that we don't pay much attention to, Ms. Winter?

Ms. Winter: In terms of assisting the individuals?

The Chair: In assisting staff to become better at what they do, and learning more about what they do. Senator Duffy referred to a group not knowing exactly how to write a proposal, which is in many cases a bit of an art form, but if you don't know how to do it and the people next door do — there needs to be some structure that helps you learn that. There are not that many schools that spend time teaching non-profit volunteers.

Ms. Winter: It's certainly a void. It's a gap.

Senator Duffy: Would it be something to build on your governance training, that you would offer some professional development?

Ms. Winter: We are a small not-for-profit as well in terms of resources and funding. We are a tiny team.

Senator Omidvar: I'd like to shift the conversation from decent work to decent governance, because that is why you're here, Ms. Winter. I happen to know the work well, but I won't rest on that.

I have a question about good governance. Good governance is in the interest of the federal government because if charities and not-for-profits are governed well, public money is being spent to its best effect. So, what should the appropriate role of the federal government be, in this case, in broadcasting and reaching out to rural communities, island communities and metro communities on your work? Do you see a recommendation around governance competency and access to affordable online governance training in the way you do it?

Ms. Winter: If there is a role for the federal government in that?

Senator Omidvar: Yes.

Ms. Winter: I think in terms of providing funding for that —

Senator Omidvar: Should the federal government insist that every charity that has charitable status and every not-for-profit that has not-for-profit status under the federal government should have competent governance?

bon pour leur carrière, mais cela nuit aux organismes de bienfaisance. Si tout le monde joue un rôle dans le développement professionnel, n'est-ce pas là un aspect du secteur auquel nous n'accordons pas beaucoup d'attention, madame Winter?

Mme Winter : Vous parlez d'aider les gens?

Le président : Je parle de l'aide offerte aux membres du personnel pour qu'ils deviennent meilleurs, pour qu'ils en sachent plus sur leur travail. Le sénateur Duffy a parlé d'un groupe qui ne sait pas comment rédiger une proposition, ce qui est souvent un art, mais si vous ignorez comment faire et que d'autres le savent... Il faut une structure pour transmettre ces connaissances. Peu d'écoles consacrent du temps à la formation des bénévoles du secteur sans but lucratif.

Mme Winter : Il y a certainement un vide; c'est une lacune.

Le sénateur Duffy : Le perfectionnement professionnel pourrait-il être intégré à votre formation en gouvernance?

Mme Winter : Nous sommes un petit organisme sans but lucratif; nos ressources et notre financement sont limités. Notre équipe est toute petite.

La sénatrice Omidvar : Madame Winter, j'aimerais orienter la discussion sur la gouvernance décente plutôt que sur le travail décent, car c'est la raison d'être de votre présence ici. Je connais très bien ce secteur, mais je ne m'attarderai pas là-dessus.

J'ai une question au sujet de la bonne gouvernance, que le gouvernement fédéral a certainement intérêt à promouvoir, car si les organismes caritatifs et sans but lucratif sont bien gouvernés, cela signifie que les deniers publics sont utilisés à bon escient. Donc, dans ce cas-ci, quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer pour faire connaître votre travail dans les collectivités rurales, les communautés isolées et les centres urbains? Avez-vous une recommandation à faire sur la compétence en matière de gouvernance et sur l'accès des cours de formation en ligne abordables sur la gouvernance?

Mme Winter : Vous demandez si le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard.

La sénatrice Omidvar : Oui.

Mme Winter : Je pense que par rapport au financement offert pour...

La sénatrice Omidvar : Le gouvernement fédéral devrait-il insister pour que les organismes auxquels il accorde le statut d'organisme de bienfaisance ou celui d'organisme sans but lucratif aient tous une excellente gouvernance?

Ms. Winter: Yes, they should, because it's essential for the viability of the organization as well as the impact on society. They are using public funds, so there should be a link.

Senator Omidvar: I heard you say that evidence matters. I think we all agree in this room that evidence should be the baseline of whatever we recommend. You have suggested that in order to get to governance equity, the way I hear you, we need to have a baseline of information on governance demographics. It's a good idea, but the sector has told us that they are drowning in paperwork, that, as Ms. Bhayana said, they have 40 funders to meet, and here comes the federal government with another demand. Do you think the sector is ready, willing and able?

Ms. Winter: I agree that they are drowning. I think if the sector sees it as critical to their own survival, it's something that they would do. The other piece of that is the ethical piece. The words are there in terms of diversity and inclusion, but there is no specific action to show that it's not just a slogan, that it's an action. I think that would drive them to do that. If they could spend more time on strategy to see how that links to their strategy, to their bottom line, then I think they would see it as being in their interests.

Senator Omidvar: Thank you. Can I have a final question?

Ms. Bhayana: Senator, I would like to make a comment. I think that there are existing bodies who already have standards, and most organizations that I have been a board member of have had an accrediting body. Accreditation Canada has very high standards, and so does Imagine Canada.

You are shaking your head.

Senator Omidvar: I'm shaking my head because, while the standard exists, there is no training that brings people from the baseline to the standard. Yes, standards are good, but so is the pathway to getting to those standards. That's my concern with pushing the kind of affordable work that Cathy is talking about broadly.

I have a question for you in the two minutes remaining. We have heard in previous witness testimony that there is competition in the sector. You have told us there is collaboration in the sector. Does that depend on size? Does it depend on function? Does it depend on the sector? Because you are giving us a completely different picture of a sector that collaborates, as opposed to fiercely competing for the charitable dollar.

Mme Winter : Oui, car c'est un aspect essentiel, tant pour la viabilité des organismes que pour l'impact dans la société. Il devrait y avoir une corrélation, puisqu'ils utilisent des fonds publics.

La sénatrice Omidvar : Vous avez mentionné l'importance des données probantes. Je pense que tout le monde ici s'entend pour dire que cela devrait être le fondement de toute recommandation. Si j'ai bien compris, vous avez laissé entendre que l'équité en matière de gouvernance passe par l'obtention de données de base sur la démographie. C'est une bonne idée, mais les représentants du secteur nous disent qu'ils se noient dans la paperasserie et qu'ils doivent respecter leurs obligations auprès de 40 bailleurs de fonds, comme Mme Bhayana l'a indiqué, puis que le gouvernement fédéral arrive avec une exigence supplémentaire. Pensez-vous que le secteur a la préparation, la volonté et la capacité nécessaires?

Mme Winter : Je conviens qu'ils sont submergés. À mon avis, si les gens du secteur considèrent que c'est essentiel à leur survie, ils le feront. L'autre facteur est l'aspect éthique. Certes, on mentionne la diversité et l'inclusion, mais il n'y a aucune mesure précise démontrant que ce n'est pas seulement un slogan, mais que cela se traduit en actions. Je pense que ce serait un bon incitatif. S'ils pouvaient consacrer plus de temps à la stratégie pour établir des rapprochements avec leur propre stratégie, à leurs résultats, je pense qu'ils concluraient que c'est dans leur intérêt.

La sénatrice Omidvar : Merci. Puis-je poser une dernière question?

Mme Bhayana : Sénatrice, j'aimerais faire un commentaire. Je pense que certaines entités existantes ont déjà des normes. Dans la plupart des cas, les organismes où j'ai oeuvré à titre de membre du conseil d'administration avaient un organisme d'accréditation. Agrément Canada a des normes très élevées, tout comme Imagine Canada.

Vous faites non de la tête.

La sénatrice Omidvar : En effet, car même si la norme existe, aucune formation n'est offerte pour amener les gens à l'atteindre. Il est bien d'avoir des normes, certes, mais c'est aussi une bonne chose d'avoir une stratégie pour y satisfaire. Voilà ce qui me préoccupe par rapport à la promotion de services abordables dont Cathy parle en général.

J'ai une question, pour les deux minutes qui restent. D'autres témoins nous ont parlé de la concurrence qui existe dans le secteur, tandis que vous parlez plutôt de collaboration. Cela dépend-il de la taille? De la fonction? Du secteur? Vous brossez en effet un tableau complètement différent en parlant d'un secteur où règne la collaboration plutôt qu'une concurrence féroce pour obtenir les fonds disponibles.

Ms. Bhayana: There is both. There is competition because you want more funds for your organization. You are going to compete with X, Y and Z for the dollars. That's a fact because you need dollars, but collaboration is also being required by funders. They are both happening at the same time.

Senator Omidvar: So they can coexist?

Ms. Bhayana: There are tensions on the ground; there's no doubt about that. There is resistance to integration, for example, even though the LHINs are really pushing for integration. So I think both can and should coexist.

I'm concerned about the accreditation because there are many bodies besides the two that I have mentioned, and obviously that's an issue.

The Chair: Thank you both for your thoughtful presentations. As you can see by the number of questions we have, you have provoked an awful lot of interest and thought. You've given us a lot to think about, helped us raise more questions and given us some insight as to what the answers will be.

On behalf of my colleagues, I would like to thank both of you for being here.

Ms. Bhayana: Sorry, senator, that I didn't answer your question on the issue of accreditation.

The Chair: Honourable senators, the committee will now hear our next witnesses. We would like to welcome Ms. Jacline Nyman, Former President and Chief Executive Officer, United Way of Canada; and from the Ontario Nonprofit Network, Ms. Cathy Taylor, Executive Director.

Thank you both for coming. Very quickly, you will both be given five to seven minutes to make a presentation. Then we will get to questions from my colleagues. We will try to keep our questions and answers short, so we get in as many questions as possible. We're here to learn. We're going to start with Ms. Nyman.

Jacline Nyman, Former President and Chief Executive Officer, United Way of Canada, as an individual: Thank you, Mr. Chair and members of the special committee, for your invitation and opportunity to speak with you this evening.

As you know, my name is Jacline Nyman, and I'm appearing today as an individual. In my 30-year career, I've been a professor, a charitable gift fundraiser and a leader in the non-profit sector. For the past six years, I served as President and CEO of United Way Centraide Canada. In August of this year, I left to join the University of Ottawa to become an associate

Mme Bhayana : Il y a les deux. Il y a une concurrence, car tous les organismes veulent plus de fonds. Donc, vous seriez en concurrence avec X, Y et Z pour obtenir des fonds. C'est un fait; tout le monde a besoin d'argent. Toutefois, les bailleurs de fonds exigent une collaboration. Les deux existent en parallèle.

La sénatrice Omidvar : Ils peuvent donc coexister?

Mme Bhayana : Il y a évidemment des tensions sur le terrain. On observe une résistance à l'intégration, par exemple, même si les réseaux locaux d'intégration des services de santé font une promotion active de l'intégration. À mon avis, les deux peuvent et devraient coexister.

L'agrément me préoccupe, car il existe beaucoup d'autres entités que les deux que j'ai mentionnées. C'est un problème, évidemment.

Le président : Je vous remercie tous les deux de vos exposés fort instructifs. Comme vous avez pu le constater par le nombre de questions que nous avons posées, vous avez suscité un intérêt et une réflexion considérables. Vous nous avez donné amplement matière à réflexion, en plus de susciter d'autres questions et de présenter des pistes de solution.

Au nom de mes collègues, je vous remercie toutes les deux d'être venues.

Mme Bhayana : Je suis désolée, sénatrice, de n'avoir pu répondre à votre question sur l'agrément.

Le président : Honorables sénateurs, le comité va maintenant entendre ses prochains témoins. Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Mme Jacline Nyman, ancienne présidente et chef de la direction, Centraide Canada et, de l'Ontario Nonprofit Network, Mme Cathy Taylor, directrice générale.

Merci à toutes les deux d'être venues. Très rapidement, vous disposerez de cinq à sept minutes chacune pour faire une déclaration. Ensuite, mes collègues vous poseront des questions. Nous essaierons d'être concis dans nos questions et réponses, de manière à pouvoir poser le plus de questions possibles. Nous sommes ici pour apprendre. Nous allons commencer avec Mme Nyman.

Jacline Nyman, ancienne présidente et chef de la direction, Centraide Canada, à titre personnel : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité spécial, de cette invitation et de l'occasion de discuter avec vous ce soir.

Comme vous le savez, je suis Jacline Nyman, et je témoigne aujourd'hui à titre personnel. Durant mes 30 ans de carrière, j'ai été professeure, responsable des activités de financement pour des œuvres de bienfaisance et leader dans le secteur sans but lucratif. Au cours des six dernières années, j'ai été la présidente et chef de la direction de Centraide Canada. En août dernier, j'ai

professor and Vice-President of External Relations. So I have recently made that switch.

As requested, I'm pleased to appear before you to share my thoughts on this topic, and in particular the implications for employment. It goes without saying the sector employs approximately 2 million people. Additionally, 44 per cent to almost half of us volunteer our time, contributing almost 2 billion hours per year. The generosity of Canadians is indisputable, but how do we ensure the time, energy and labour devoted to the sector and to each other are supported by policies that ensure that the impact of those investments are maximized?

This evening I would like to focus my comments on three specific areas that are having a tangible effect on our sector with special emphasis again on the employment lens: First, precarious and often unstable funding for the charitable organizations; second, the rapid disruption of technology and its effects on the sector; third, the competition for human resources inextricably linked to the above.

The first is precarious and often unstable funding for charitable organizations. Instability of funding, as you know, leads to precarious employment in the sector. When grants and charitable donations are annual or time limited in nature or simply insufficient to fund the cost of hiring staff to deliver on our mission, it makes for recurrent short-term contractual employment, which, by its very nature, does not lend itself to long-term stability for the individual worker nor for the organization. This contributes to the growing issue of precarious employment in the country. Precarious employment includes part-time and contract on-call positions, jobs without benefits and jobs with uncertain futures, and these are marked by uncertainty, again, insecurity and instability.

Charitable organizations serve all Canadians, but we focus primarily on the most vulnerable and often those living in poverty. The irony should not be lost on any of us that our sector serving the most vulnerable also contributes to the precarity through the very nature of its instability to provide long-term and stable employment.

Canadians choose to work in the sector because they're connected to the mission of the organization and the people that they serve. In other words, there is that connection to personal values. However, the sector on the whole must compete for the same individuals in a very competitive market, one in Canada right now that is experiencing very low unemployment, making

quitté mon poste pour rejoindre les rangs de l'Université d'Ottawa et devenir professeure agrégée et vice-présidente des Relations externes. J'ai fait ce changement de carrière récemment.

À votre demande, je suis ravie de comparaître devant vous pour vous faire part de mes opinions sur ce sujet, et plus particulièrement sur les conséquences pour l'emploi. Il va sans dire que le secteur emploie environ 2 millions de personnes. De plus, 44 p. 100 de près de la moitié d'entre nous donnent de leur temps bénévolement, consacrant près de 2 milliards d'heures par année. La générosité des Canadiens est incontestable, mais comment pouvons-nous nous assurer que le temps, l'énergie et le travail consacrés au secteur et à l'entraide sont appuyés par des politiques qui veillent à optimiser les répercussions de ces investissements?

Ce soir, j'aimerais m'attarder sur trois volets précis qui ont un effet tangible sur notre secteur et me concentrer plus particulièrement sur l'emploi : premièrement, le financement précaire et souvent instable pour les organismes de bienfaisance, deuxièmement, les perturbations technologiques rapides et leurs effets sur le secteur et, troisièmement, la concurrence pour les ressources humaines qui est intimement liée aux deux autres éléments que je viens de mentionner.

Le premier est le financement précaire et souvent instable pour les organismes de bienfaisance. L'instabilité du financement, comme vous le savez, donne lieu à des emplois précaires dans le secteur. Lorsque les subventions et les dons de bienfaisance sont annuels, d'une durée limitée ou tout simplement insuffisants pour financer le coût de l'embauche du personnel pour réaliser notre mission, cela entraîne des emplois contractuels à court terme qui, de par leur nature, ne favorisent pas une stabilité à long terme pour les travailleurs ou l'organisation. Cela contribue au problème croissant des emplois précaires au pays. Les emplois précaires incluent des postes à temps partiel et contractuels sur appel, des emplois sans avantages sociaux et des emplois où l'avenir est incertain, ce qui se caractérise par de l'incertitude, de l'insécurité et de l'instabilité.

Les organismes de bienfaisance servent l'ensemble des Canadiens, mais nous nous concentrons principalement sur les personnes les plus vulnérables et souvent sur celles qui vivent dans la pauvreté. Nous ne devrions pas oublier l'ironie selon laquelle notre secteur qui sert les personnes les plus vulnérables contribue également à la précarité en raison de son instabilité pour ce qui est d'offrir des emplois stables et à long terme.

Les Canadiens choisissent de travailler dans le secteur car ils ont à cœur la mission de l'organisation et les gens qu'ils servent. Autrement dit, il y a un attachement aux valeurs personnelles. Cependant, le secteur dans son ensemble doit rivaliser avec d'autres pour attirer des éléments dans un marché très concurrentiel, un marché où le taux de chômage est très faible au

it even more difficult for us to recruit and retain competent and performing individuals.

Policies in place for non-profit organizations, as have been referred to by other witnesses, often makes the charitable sector ineligible for funding that permits stable employment, and with that, the ability to invest beyond the core mission into innovation, which is so necessary. Further, short-term funding cycles, criteria and evaluation requirements really take away from the sector. They contribute to the administrative overhead instead of what would otherwise be deployed directly to delivering service to the intended beneficiaries.

My recommendation is to promote stability in funding for the non-profit organizations through progressive policies, including long-term stable grant funding similar to that used to stimulate the corporate economy, start-up and grant funding for innovation within new and existing non-profits, and a reduced burden of the short-term evaluation cycle.

Let me touch now on the rapid disruption of technology and its effects on the sector. Allow me to add a lens of complexity, namely, the current pace of the disruption associated with technology enhancements and revolutionary changes such as the implementation of new digital technologies, such as data analytics and artificial intelligence. One of the issues we're facing around the globe, including in Canada, is the declining trust in government and non-profit organizations. Part of that issue is the rapid mobilization of information and transparency in governance and expenditures, which are often referred to as the line of sight on the donation made. Technology investments are required to ensure that we meet these challenges as swiftly as possible with real-time connectivity. It helps us not only to communicate but also to offer evidence-based solutions and to evaluate those programs more swiftly.

Investing in the research and development budgets of non-profit and para-public sectors is crucial to moving our organizations forward at a time of revolutionary technological change. Without this investment, we simply won't be able to keep pace with the technology enhancements themselves, let alone afford the competencies or talented human resources for which we compete with the for-profit marketplace. The professional, scientific and technical services sector in Canada has a much lower than population average unemployment rate right now at 2.7 per cent. This makes our ability to recruit talented, technology-competent staff even more difficult and

Canada en ce moment, ce qui nous rend la tâche encore plus difficile pour recruter et maintenir en poste des personnes compétentes et productives.

Les politiques qui sont en place pour les organismes sans but lucratif, comme d'autres témoins l'ont mentionné, font souvent en sorte que le secteur de bienfaisance soit inadmissible à du financement qui lui permettrait d'offrir des emplois stables et, ce faisant, de pouvoir investir au-delà de la mission de base, notamment dans l'innovation, ce qui est tellement nécessaire. De plus, les cycles de financement à plus court terme, les critères et les exigences d'évaluation nuisent vraiment au secteur. Ils font augmenter les frais généraux administratifs, ce qui réduit les fonds qui sont directement versés pour la prestation de services aux bénéficiaires visés.

Je recommande de promouvoir la stabilité du financement pour les organismes sans but lucratif par l'entremise de politiques progressives, y compris une subvention stable à long terme semblable à celle utilisée pour stimuler l'économie des sociétés, des fonds de démarrage et de subvention pour l'innovation dans les organismes sans but lucratif nouveaux et existants et une réduction du fardeau administratif dans le cycle d'évaluation à court terme.

Je vais maintenant aborder la perturbation technologique rapide et ses effets sur le secteur. Permettez-moi d'ajouter un élément de complexité, le rythme actuel de la perturbation associée aux avancées technologiques et aux changements révolutionnaires tels que la mise en œuvre de nouvelles technologies numériques, dont l'analyse des données et l'intelligence artificielle. L'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le monde, y compris au Canada, c'est le déclin de la confiance dans le gouvernement et les organismes sans but lucratif. Une partie du problème est la mobilisation rapide de l'information et la transparence au chapitre de la gouvernance et des dépenses, que l'on qualifie souvent de ligne de mire pour le don. Les investissements dans les technologies sont nécessaires pour nous assurer de relever ces défis associés à la connectivité en temps réel le plus rapidement possible. Cela nous aide non seulement à communiquer et à évaluer ces programmes plus rapidement mais offre aussi des solutions fondées sur des données probantes.

Investir dans les budgets de recherche et de développement des secteurs sans but lucratif et parapublics est crucial pour faire progresser nos organismes durant une période de changements technologiques révolutionnaires. Sans ces investissements, nous ne serons tout simplement pas en mesure de suivre le rythme des avancées technologiques, encore moins d'avoir les moyens de payer pour les compétences ou les ressources humaines de talent pour lesquelles nous rivalisons avec le marché à but lucratif. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques au Canada a un taux de chômage beaucoup moins élevé que le taux de chômage moyen dans la population, qui se chiffre à 2,7 p. 100

almost impossible, given our inability to compete on salary or compensation or stability.

When you combine the administrative burden felt by all charities, the often urgent and unrelenting need to deliver services, and the high cost of competing for top talent, you can quickly see why this sector is often a laggard from an innovation perspective. Often those technologies which show us the most promise for the sector are the ones that are out of reach, for example, AI, blockchain, et cetera.

Right now one of the only options to invest financially in the order of magnitude needed to leapfrog into digital technology is for charities to partner with for-profits to make that investment. Indeed, for-profits are even entering the charitable marketplace, as we have seen with fundraising software and consultancy, aiming to profit from the very segment of the economy that's meant to exist outside of the profitability paradigm. In other words, non-profits are now competing with limited resources against for-profits in the charitable sector itself.

In closing, employment stability in the charitable sector will promote long-term employment, the aspiration of fulfilling a values-based career, a viable option for young adults to invest their time from graduation through retirement. The sector is innovative and sustainable, as evidenced by the longevity of the contribution to the Canadian economy now in excess of 8 per cent of our GDP. People are prepared to make their living devoted to mission-based work, and our country needs this kind of thinking and innovation to thrive. Our governments need to promote policies aimed at stimulating secure employment and eliminating the current precarity associated with our sector.

Thank you very much for inviting me this evening. I hope I've made a valuable contribution.

Cathy Taylor, Executive Director, Ontario Nonprofit Network: Thank you to all the senators for the invitation to join you today. We have a vision for employment in the non-profit and charitable sector. Our vision is to mobilize a decent work movement across the Ontario non-profit sector that will allow organizations to more effectively achieve their missions because they provide decent work to their employees. We believe it is vital to build a better understanding and a deeper understanding of the sector's workforce if we are to develop effective, long-term solutions for employers and employees alike.

à l'heure actuelle. Cela rend notre capacité de recruter du personnel talentueux et doué avec la technologie beaucoup plus difficile voire impossible, en raison de notre incapacité de soutenir la concurrence pour ce qui est des salaires, des indemnités ou de la stabilité.

Lorsqu'on combine le fardeau administratif auquel sont confrontés tous les organismes de bienfaisance, le besoin souvent urgent et indéfectible de fournir des services et le coût élevé pour soutenir la concurrence afin d'attirer les meilleurs candidats, on peut vite voir que ce secteur accuse du retard au chapitre de l'innovation. Souvent, ces technologies nous montrent que les applications les plus prometteuses pour le secteur sont celles qui sont hors de portée telles que AI, blockchain, et cetera.

À l'heure actuelle, l'une des seules options pour investir suffisamment afin de pouvoir adopter des technologies numériques est que les organismes de bienfaisance s'associent avec des organismes à but lucratif. En fait, les organismes à but lucratif s'introduisent même sur le marché du secteur de bienfaisance, comme nous l'avons vu avec les logiciels de collecte de fonds et les services de consultation, dans le but de tirer parti de tous les segments de l'économie qui devaient exister à l'extérieur du paradigme de profitabilité. Autrement dit, les organismes sans but lucratif, malgré leurs ressources limitées, doivent rivaliser avec des organismes à but lucratif dans le secteur de bienfaisance.

En terminant, la stabilité de l'emploi dans le secteur de bienfaisance fera la promotion de l'emploi à long terme, de l'aspiration à poursuivre une carrière fondée sur des valeurs et d'une option viable pour les jeunes adultes afin de les encourager à investir de leur temps depuis l'obtention de leur diplôme jusqu'à la retraite. Le secteur est novateur et durable, comme en témoigne la longévité de la contribution à l'économie canadienne qui excède 8 p. 100 de notre PIB. Les gens sont disposés à gagner leur vie en se dévouant à des missions, et notre pays a besoin de ce type de mentalité et d'innovation pour prospérer. Nos gouvernements doivent promouvoir des politiques qui visent à favoriser des emplois sûrs et à éliminer la précarité actuelle associée à notre secteur.

Merci beaucoup de l'invitation ce soir. J'espère avoir apporté une contribution utile à votre étude.

Cathy Taylor, directrice générale, Ontario Nonprofit Network : Merci à tous les sénateurs de l'invitation à me joindre à vous aujourd'hui. Nous avons une vision de l'emploi dans le secteur sans but lucratif qui permettra aux organismes de réaliser plus efficacement leurs missions car ils offrent des emplois décents à leurs employés. Nous croyons qu'il est essentiel de favoriser une meilleure compréhension de la main-d'œuvre du secteur si nous voulons élaborer des solutions efficaces à long terme pour les employeurs et les employés.

Our premise is that with happier, healthier and better-supported workers, non-profits can do a better job in meeting their mission and delivering their services and programs, and this will benefit all of our communities.

As you have heard, the non-profit and charitable sector in Ontario and Canada is a critical part of our economy and social fabric. As Jacline has just pointed out, the non-profit sector in Canada employs 2 million Canadians, about 11 per cent of our economically active population. That does not include the 13 million volunteers who contribute enough hours to equal 1 million more full-time jobs.

In Ontario alone, there are 58,000 organizations, and we estimate that there are 1 million sector employees. It is an estimate, as there is either no or limited workforce data on the non-profit sector, which is problematic for funders, policy-makers and organizations.

The non-profit sector does differ from other sectors in terms of its own characteristics, challenges and opportunities that significantly affect employment in the sector. We've been working on labour force issues in Ontario for a number of years, and our work thus far has resulted in using the framework of "decent work." This concept was developed by the International Labour Organization and was introduced to us by the Atkinson Foundation.

The definition of decent work is opportunities to obtain decent and productive work in conditions of freedom, equity, security and human dignity. It is a lens to think about fair, equitable and stable work, not just about meeting minimum requirements, but also about creating a work environment in which diverse people can thrive.

In September 2015, Canada and 192 other UN member states adopted the 2030 Agenda for Sustainable Development. Goal number 8 on that list, which Canada committed to, is decent work and economic growth: "By 2030, achieve full and productive employment and decent work for all women and men, including for young people and persons with disabilities, and equal pay for work of equal value." Therefore, Canada is committed to implementing decent work in our communities, and we should build on this momentum specifically in the non-profit sector.

There are seven indicators of decent work that we believe have particular resonance for the sector according to the *Change Work* report we produced. These are employment opportunities, fair income, health and retirement benefits, stable employment, opportunities for development and advancement, equality and rights at work, and culture and leadership. These indicators

Si nous avons des travailleurs plus heureux, plus en santé et mieux soutenus, les organismes sans but lucratif pourront faire un meilleur travail pour accomplir leur mission et offrir leurs services et leurs programmes, ce qui sera bénéfique à toutes nos collectivités.

Comme vous le savez, le secteur sans but lucratif et de bienfaisance en Ontario et au Canada est un élément essentiel de notre tissu économique et social. Comme Jacline vient de le souligner, le secteur sans but lucratif au Canada emploie 2 millions de Canadiens, ce qui représente environ 11 p. 100 de notre population économiquement active. Cela n'inclut pas les 13 millions de bénévoles qui consacrent suffisamment d'heures pour totaliser 1 million d'emplois à temps plein.

En Ontario seulement, il y a 58 000 organismes, et nous estimons qu'il y a 1 million d'employés dans le secteur. C'est une estimation, puisque les données sur la main-d'œuvre dans le secteur sans but lucratif sont limitées ou inexistantes, ce qui pose problème pour les bailleurs de fonds, les décideurs et les organismes.

Le secteur sans but lucratif diffère des autres secteurs car il a ses propres caractéristiques, défis et possibilités qui ont une incidence considérable sur l'emploi dans le secteur. Nous travaillons à résoudre les problèmes de main-d'œuvre en Ontario depuis de nombreuses années, et nos efforts ont permis la création et l'utilisation du cadre du « travail décent ». Ce concept a été élaboré par l'Organisation internationale du travail et nous a été présenté par la Fondation Atkinson.

Le travail décent se définit comme étant les occasions d'obtenir un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. C'est une vision pour envisager le travail juste, équitable et stable; il ne s'agit pas seulement de satisfaire aux exigences minimales, car il faut aussi créer un milieu de travail dans lequel des personnes de diverses identités peuvent s'épanouir.

En septembre 2015, le Canada et 192 autres États membres des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le but numéro 8 sur cette liste, que le Canada s'est engagé à atteindre, est le travail décent et la croissance économique : « D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ». Par conséquent, le Canada s'engage à mettre en place des emplois décents dans nos collectivités, et nous devrions poursuivre sur cette lancée dans le secteur sans but lucratif plus précisément.

Il y a sept indicateurs de travail décent qui pourraient intéresser le secteur, selon le rapport *Change Work* que nous avons produit. Ce sont là des possibilités d'emploi, des revenus équitables, des prestations de santé et de retraite, des emplois stables, des possibilités de perfectionnement et d'avancement, l'égalité et les droits au travail, et la culture et le leadership. Ces

would give us a work plan for creating a better employment in the non-profit sector.

I want to take a moment to particularly highlight the issue of women workers in Ontario's non-profit sector, and this also extends to Canada as a whole. Women make up 80 per cent of the sector workers in Ontario, but we know very little about how they are faring in the sector. Given the critical intersections between labour, the non-profit sector and women, we have been exploring this question by applying a gender-based lens to the decent work movement with the support of Status of Women Canada. We have been compiling women's voices on their employment experience in the sector and will be releasing a report later this month. We have learned that gender plays a significant role in the sector's labour market. We know that the sector is women-majority, but it is not women-led. We have also learned that women workers experience sexism and other forms of discrimination in our sector.

We believe this is a situation with some urgency. Demographic shifts tell us that leaders and employers in the non-profit sector are soon to retire. Succession planning is limited. We don't have the resources, benefits and supports to entice younger and more diverse workers. And never before have the services that our sector provides been more desperately needed by our communities, whether they're food banks, immigrant-serving organizations, after-school programs, community art programs or shelters. We need to retain and recruit talent for the benefit of all Canadians, not just for the benefit of our sector.

Fundamentally we believe that there is a power in convening the voices of the sector and listening to their lived experiences. We thank you for the opportunity to share that with you today.

There is an appetite in the non-profit sector, among all types and sizes of organizations, to improve working conditions, and I can tell you it's the most popular work that we have done in the last number of years.

The charity narrative and the overhead myth have deep roots and a negative impact on the sector's workforce, and we believe that the non-profit sector is often in an impossible situation, choosing between investing in staff and serving their community.

We respectfully recommend that the Senate consider the following measures: Better labour market information and data collection at the federal and provincial levels with the support of

indicateurs nous donneraient un plan de travail pour créer de meilleurs emplois dans le secteur sans but lucratif.

Je veux également prendre un instant pour souligner plus particulièrement le problème des travailleuses dans le secteur sans but lucratif en Ontario, qui touche également l'ensemble du Canada. Les femmes représentent 80 p. 100 du secteur des travailleurs en Ontario, mais nous en savons très peu sur comment elles s'en tirent dans le secteur. En raison des intersections critiques entre la main-d'œuvre, le secteur sans but lucratif et les femmes, nous explorons cette question en appliquant une perspective sexospécifique au mouvement du travail décent, avec l'appui de Condition féminine Canada. Nous recueillons les opinions des femmes sur leur expérience professionnelle dans le secteur et nous publierons un rapport plus tard ce mois-ci. Nous avons appris que le sexe des travailleurs joue un rôle important sur le marché du travail dans le secteur. Nous savons que le secteur est constitué majoritairement de femmes, mais n'est pas dirigé par des femmes. Nous avons également appris que les travailleuses sont la cible de sexisme et d'autres formes de discrimination dans notre secteur.

Nous estimons que c'est une situation assez urgente. Les changements démographiques nous révèlent que les dirigeants et les employeurs du secteur sans but lucratif prendront leur retraite prochainement. La planification de la relève est limitée. Nous ne disposons pas des ressources, des avantages et des soutiens pour attirer des travailleurs plus jeunes et plus diversifiés. Et les services que notre secteur fournit n'ont jamais été aussi désespérément nécessaires dans nos collectivités, que ce soit les banques alimentaires, les organismes qui offrent des services aux immigrants, les programmes parascolaires, les programmes d'art communautaires ou les refuges. Nous devons maintenir en poste et recruter des talents dans l'intérêt de tous les Canadiens, pas seulement dans l'intérêt de notre secteur.

Fondamentalement, nous croyons qu'il y a un avantage à recueillir les témoignages des travailleurs dans le secteur et à écouter leurs expériences. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous faire part de leurs histoires aujourd'hui.

Il y a une volonté dans le secteur sans but lucratif, parmi tous les types et toutes les tailles d'organismes, d'améliorer les conditions de travail, et je peux vous dire que ce sont les travaux les plus populaires que nous avons faits au cours des dernières années.

Le discours du secteur caritatif et le mythe entourant les frais généraux sont bien implantés au sein de la main-d'œuvre du secteur et ont une incidence négative sur elle, et nous croyons que le secteur sans but lucratif est souvent une situation impossible, où nous devons choisir entre investir dans le personnel et servir la collectivité.

Nous recommandons respectueusement que le Sénat envisage les mesures suivantes : de meilleurs renseignements sur le marché du travail et une meilleure collecte de données aux

Statistics Canada; supporting the development of a specific non-profit sector workforce strategy with a particular focus on the shifting demographics and their implications, such as succession planning and funding opportunities to support the sector; how federal grants and contributions be can be reformed to allow for appropriate investments in staffing and meaningful administrative burden reduction; applying a gender-based analysis plus lens and a diversity lens, and solutions, to the non-profit sector workforce; considering those other systems-level changes that the federal government can take on that would benefit non-profit sector employees and all employees in Canada, such as an increased minimum wage and a commitment to paying a living wage, CPP enhancements, pay transparency, gender wage gap solutions and a national child care strategy; and finally, supporting retirement savings and registered pension plans, particularly portability within sectors and between provinces.

We wish to thank the Senate for undertaking this study, and we look forward to the possibility that we can co-create a strategy together.

The Chair: Thank you both for the excellent presentations. We will now go to my colleagues.

Senator Omidvar: Those were two excellent presentations. Thank you very much for your time.

First of all, Ms. Taylor, congratulations on your breakthrough. Ontario not-for-profit and charitable workers will be able to subscribe to a defined benefit pension plan that is funded by employers and employees. It is a wonderful breakthrough.

What I have heard from both of you — and I take this from you, Ms. Nyman — is that precarious funding leads to precarious work, and decent funding would lead to decent work. Those are important statements, somewhat aspirational. I want to try and get to the guts of how. We've heard about three-year funding envelopes, coordinated funding strategies and hubs.

With this myth of overhead and administration, would you recommend that the federal government have a line item in every application that enables organizations to get a certain percentage of overhead funding and administrative funding as part of their application? In my time, it used to be 12 per cent. I'm sure those figures are no longer valid. That's one idea I'd like you to reflect on.

échelons fédéral et provinciaux avec l'aide de Statistique Canada; un appui à l'élaboration d'une stratégie pour la main-d'œuvre dans le secteur sans but lucratif en mettant l'accent sur les changements démographiques et sur leurs répercussions, notamment la planification de la relève et les possibilités de financement pour soutenir le secteur; une réforme des subventions et des contributions fédérales pour permettre d'effectuer des investissements appropriés dans la dotation en personnel et une réduction importante du fardeau administratif; une analyse sexospécifique qui met l'accent sur la diversité et sur des solutions dans la main-d'œuvre du secteur sans but lucratif; un examen des autres changements que le gouvernement fédéral peut apporter aux autres systèmes qui seraient avantageux pour les employés du secteur sans but lucratif et tous les employés au Canada, notamment l'augmentation du salaire minimum et un engagement à payer un salaire suffisant, des mesures de bonification du RCP, la transparence salariale, des solutions pour combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes et une stratégie nationale de garde d'enfants; et enfin, un appui à l'épargne-retraite et aux régimes de pension agréés, plus particulièrement la transférabilité au sein des secteurs et entre les provinces.

Nous tenons à remercier le Sénat d'avoir entrepris cette étude, et nous avons bien hâte de pouvoir créer conjointement une stratégie.

Le président : Merci à tous les deux de vos excellents exposés. Nous allons maintenant entendre mes collègues.

La sénatrice Omidvar : Vous avez fait deux excellentes déclarations. Merci beaucoup du temps que vous nous consacrez.

Premièrement, madame Taylor, félicitations pour votre solution novatrice. Les travailleurs des secteurs sans but lucratif et de bienfaisance de l'Ontario pourront s'inscrire à un régime de pensions à prestations déterminées qui est financé par les employeurs et les employés. C'est merveilleux.

Ce que vous avez toutes les deux dit — et je vais m'appuyer sur vos propos, madame Nyman —, c'est que du financement précaire donne lieu à des emplois précaires, et du financement décent donne lieu à des emplois décents. Ce sont des énoncés importants et plutôt inspirants. Je vais essayer d'aborder le fond de la question. Nous avons entendu parler d'enveloppes de financement de trois ans, de stratégies de financement concertées et de plaques tournantes.

Avec ce mythe lié aux frais généraux et à l'administration, recommanderiez-vous que le gouvernement fédéral ait un poste budgétaire à chaque application pour permettre aux organismes d'obtenir un certain pourcentage de financement pour les frais généraux et administratifs? À l'époque, c'était 12 p. 100. Je ne suis pas certaine si ce taux est encore valide. C'est une idée sur laquelle j'aimerais que vous vous penchiez.

The other idea is, of course, shared back-end services. Ms. Nyman, you talked about the technological revolution, how the sector is getting left behind. What about back-end services that the federal government funds so that organizations can keep pace with technological evolution and revolutions, share back-end and HR services? It's hard for non-profits to advertise, recruit, et cetera.

And Ms. Taylor, could tell me what happened to the voluntary sector HR? There was one legacy that came out of the Voluntary Sector Initiative.

Senator R. Black: What was it called?

Ms. Taylor: The HR Council for volunteers.

Senator Omidvar: It is a package of questions, and we can address them in the second round if we can't address them right now.

Ms. Nyman: It's interesting when we talk about acceptable overhead. If we're talking in a for-profit context, acceptable overhead is anything that still returns a profit to the shareholder. When we're in a non-profit context, as my experience with the United Way will tell you, it can be one of the lowest-overhead organizations, and we're still criticized.

I think you're all familiar with the famous email that goes around every year that some people work for nothing. I have a mortgage and a daughter and I'm deeply devoted to this sector. So there is going to be overhead to attract good, educated, strong people who want to make their careers in this sector.

On the question about one part that the government could help with, what is acceptable overhead? The CRA says they don't even investigate or look into things beyond 35 or 40 per cent. What is acceptable in for-profit organizations? Keeping charitable organizations so painfully low makes it so that we can't afford to invest whatsoever in research and development. There is no room for failure or risk, yet we all know that to innovate is to take risk and to invest, and there isn't a for-profit that does not invest significantly in R&D in order to succeed.

Making more funding available to stabilize or to cover acceptable overhead and starting a conversation with all levels of government to say there is a legitimacy to overhead are a great place to start.

Ms. Taylor: The issue of the overhead myth, of course, and what's an appropriate admin expense has been around for a long time now in the sector, and there have been lots of conversations.

Il y a aussi les services spécialisés partagés. Madame Nyman, vous avez parlé de la révolution technologique, de la façon dont le secteur est laissé pour compte. Qu'en est-il des services dorsaux que le gouvernement fédéral finance pour que les organismes puissent suivre le rythme de l'évolution et des révolutions technologiques, des services dorsaux partagés et des services de RH? Il est difficile pour les organismes sans but lucratif de faire de la publicité, de recruter, et cetera.

Et madame Taylor, pourriez-vous me dire ce qui s'est passé avec le secteur bénévole des RH? Un élément est ressorti de l'Initiative sur le secteur bénévole.

Le sénateur R. Black : Comment s'appelle-t-il?

Mme Taylor : Le Conseil RH pour le secteur bénévole.

La sénatrice Omidvar : C'est une série de questions, et nous pourrions les aborder au deuxième tour si nous ne pouvons pas le faire maintenant.

Mme Nyman : La question des frais généraux acceptables est intéressante. Quand on parle d'un contexte de recherche de profits, les frais généraux sont tout ce qui se traduit quand même par un profit pour l'actionnaire. Dans le contexte des organismes sans but lucratif, comme je l'ai vécu au sein de Centraide, vous pouvez avoir l'organisation où les frais généraux sont les plus bas, on va quand même vous critiquer.

Vous êtes probablement tous au courant du courriel qui circule chaque année et qui dit que des gens travaillent pour rien. J'ai un prêt hypothécaire à rembourser et j'ai une fille, et je me dévoue profondément à ce secteur. Il y a donc des frais généraux qui servent à attirer de bonnes personnes, éduquées et fortes, qui veulent faire carrière dans ce secteur.

Quant à la question de savoir à quoi le gouvernement pourrait aider, quels sont des frais généraux acceptables? L'ARC dit qu'ils n'enquêtent même pas sur ce qui dépasse 35 ou 40 p. 100. Qu'est-ce qui est acceptable, concernant les organisations à but lucratif? Parce que le niveau qui est imposé aux organismes de bienfaisance est si bas, nous ne pouvons pas du tout nous permettre d'investir dans la recherche et le développement. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer ou de courir des risques, mais nous savons tous qu'innover, c'est courir des risques et investir. Rares sont les organisations à but lucratif qui n'investissent pas des sommes importantes dans la recherche et le développement pour assurer leur réussite.

Un bon point de départ consisterait à dégager des fonds pour stabiliser ou couvrir les frais généraux acceptables, et à lancer une conversation avec tous les ordres de gouvernement pour faire ressortir la légitimité des frais généraux.

Mme Taylor : Le mythe des frais généraux, bien sûr, et de ce qui constitue une dépense administrative appropriée est présent depuis longtemps dans le secteur, et on en a beaucoup discuté.

I would challenge us to think about the real cost of doing business. Do we even need to call it administration or overhead anyway? When I look at a small organization that has an executive director doing programming and they have three staff, how much of the executive director's time is administration versus doing actual programming of the organization?

It's a false ratio we're trying to set. Most government departments, both provincially and federally, do have a set amount that they give. It is anywhere from 5 per cent to 20 per cent, and it usually has nothing to do with what that organization is doing or where they're located; it's a policy of that particular department. It requires some thought around what that actually looks like and what that covers.

Stanford Social Innovation down in the U.S. has done some work that talks about the real cost of doing business and not having that pie chart of administration and overhead. With the private sector, we don't ask them how much they're spending on overhead, so why are we using the same issue for us?

In terms of shared back-end services, I think that's a great opportunity. There's huge interest in doing shared back-office services. It's being tested. I've seen it in many communities. I work in a co-workspace where we share IT, office support, office space and receptionists. That is something we're seeing happen a lot in the sector, and funders and organizations themselves are investing in some of those shared services. I think that's a huge opportunity.

The HR Council was one of the sector councils that were funded by the federal government, and all of those sector councils were defunded. A number of years ago, three or four years ago, they were actually defunded. The assets of the HR Council, in terms of their web assets, still exist, and they've been stewarded by Community Foundations of Canada.

The Chair: One of the problems is that you only need one person or one charity to have extremely high overhead. That becomes a news story. That becomes front page news. Everyone else is struggling to keep the overhead as low as possible and direct money into the programs and into the mission of the organization.

Do you not think that media have a role to play in that? Yes, if someone is abusing the system and is not performing well and spending too much money on overhead and not enough money on the programs that they are supposedly committed to, the media has an obligation to report that, but they also have an obligation to report on the charity next door that is doing just the opposite, that has extremely low overhead and is doing good work in the community.

Je nous mets au défi de penser aux coûts réels des affaires. Avons-nous même vraiment besoin d'appeler cela des frais administratifs ou généraux, de toute façon? Dans une petite organisation où il y a un directeur général qui s'occupe des programmes ainsi que trois employés, quelle part de son temps le directeur général consacre-t-il à l'administration, par opposition au travail de programmation de l'organisation?

C'est un faux rapport que nous essayons d'établir. La plupart des ministères gouvernementaux, tant à l'échelon provincial qu'à l'échelon fédéral, versent un montant fixe, qui peut se situer entre 5 et 20 p. 100, et il n'y a généralement aucun rapport avec ce que l'organisation fait ou son emplacement. C'est la politique du ministère particulier. Il faut réfléchir à ce que cela représente et à ce que cela couvre.

Aux États-Unis, Stanford Social Innovation a réalisé des travaux sur les coûts réels des affaires et sur l'élimination du graphique des frais administratifs et des frais généraux. On ne demande pas aux organisations du secteur privé à combien s'élèvent leurs frais généraux, alors pourquoi nous le demande-t-on, à nous?

Pour ce qui est des services spécialisés partagés, je pense que c'est une excellente possibilité. Les services spécialisés partagés suscitent un énorme intérêt. On en fait l'essai en ce moment. J'ai vu cela dans de nombreuses collectivités. Je travaille dans un bureau partagé où sont mis en commun les TI, le soutien administratif, les bureaux et les réceptionnistes. Nous voyons beaucoup cela, dans le secteur, et les bailleurs de fonds et organisations vont eux-mêmes investir dans certains de ces services partagés. Je crois que c'est énorme, comme possibilité.

Le Conseil des ressources humaines était l'un des conseils du secteur financés par le gouvernement fédéral, et tous ces conseils du secteur ont perdu leur financement. Il y a quelques années, trois ou quatre, on leur a retiré leur financement. Les biens web du Conseil des ressources humaines existent toujours, et leur gestion est assurée par les Fondations communautaires du Canada.

Le président : L'un des problèmes, c'est qu'il suffit d'une personne ou d'un organisme de bienfaisance ayant des frais généraux extrêmement élevés pour que cela fasse la nouvelle. Vous verrez cela à la Une. Tous les autres s'efforcent de maintenir les frais généraux au niveau le plus bas possible et de canaliser les fonds vers les programmes et la mission de l'organisation.

Ne croyez-vous pas que les médias ont un rôle à jouer dans cela? Oui, si quelqu'un abuse du système, ne donne pas un bon rendement et dépense trop en frais généraux sans consacrer assez d'argent aux programmes qu'il a promis d'offrir, les médias ont l'obligation de signaler cela, mais ils ont aussi l'obligation de parler de l'organisme de bienfaisance voisin qui fait exactement le contraire, dont les frais généraux sont vraiment bas et qui fait du bon travail dans la collectivité.

Ms. Nyman: To follow up on the comments around back-room services, I think we're at a point in time where we need to articulate very carefully what the difference is between sharing offices and photocopiers and sharing high-end digital technologies. As we move more to digital, licence-based, cloud-based technologies that have to be highly customized to the particular organization, it is not always realistic. One of the biggest investments that charitable organizations must make at this point in time is to be able to play in the digital economy and to regain, if not continue to earn, that trust of Canadians and funders in that relationship. So we must invest, yet it is prohibitive to afford the talent, let alone, often, those investments in hardware, software, et cetera. That's not really shareable. It is something unique to each organization, so it's difficult for us to paint it with one brush regarding being able to move everything into a shared space where customization is required to a significant extent.

Senator Duffy: Thank you. Following up on that technology part, the federal government reaps billions of dollars from auctioning spectrum to mobile telephone companies — cellular companies — to sell them a chunk of the public airwaves. They get \$5 billion to \$10 billion out of these auctions.

Should there be some requirement for these broadcast organizations, and the telcos in particular, to provide a certain amount to the charitable sector? Broadcasters have to kick in and cable companies have to kick in so much to these production funds that fund Canadian talent. Should something be looked at to see whether the telcos and cellular companies should be providing some of that revenue stream back either in services or in hard cash to charities to enable them to be in that space?

Ms. Nyman: It's a fascinating idea. I would certainly encourage that line of thinking and inquiry. It doesn't stop there, either. When we talk about everything from net neutrality to accessibility of the Internet for those vulnerable populations, as a sector that serves the same populations possibly, having access to that kind of pooled resource would be extraordinary and give a huge lift to the sector. Thank you.

Senator Duffy: Do we need a minister for volunteers and non-profits, some person to go and become a champion inside government and to be an external face for the sector? Witnesses have told us the statistics about declining numbers of donors. Do we need that kind of heft behind getting these issues resolved by the federal government?

Mme Nyman : Toujours à propos des services spécialisés, je pense que nous en sommes au point où nous devons préciser très soigneusement la différence entre le partage de bureaux et de photocopieurs, et le partage de technologies numériques perfectionnés. Ce n'est pas toujours réaliste avec la tendance aux technologies numériques axées sur des licences et l'infonuagique qui doivent être hautement adaptées aux organisations particulières. L'un des plus importants investissements que les organismes de bienfaisance doivent faire en ce moment, c'est veiller à pouvoir évoluer dans l'économie numérique et travailler à retrouver ou continuer de gagner la confiance des Canadiens et des bailleurs de fonds dans cette relation. Nous devons donc investir, mais il est impossible de se permettre les talents et encore moins les investissements requis dans le matériel, les logiciels, et ainsi de suite. Ce ne sont pas des choses qu'on peut partager. Ce sont des choses uniques à chaque organisation, et il nous est donc difficile de mettre dans un seul panier notre capacité de partager un espace alors qu'il faut faire des adaptations dans une très grande mesure.

Le sénateur Duffy : Merci. À propos de la technologie, le gouvernement fédéral fait des milliards de dollars en vendant des parties du spectre aux enchères aux entreprises de téléphonie cellulaire — il leur vend des parties des ondes publiques. Il tire de 5 à 10 milliards de dollars de ces ventes aux enchères.

Ces organisations de radiodiffusion, les entreprises de télécommunication en particulier, devraient-elles être obligées de verser un certain montant au secteur caritatif? Les radiodiffuseurs et les câblodistributeurs sont obligés de faire des contributions à des fonds de production qui servent à financer le talent canadien. Est-ce qu'on devrait envisager de demander aux entreprises de télécommunication et aux entreprises de téléphonie cellulaire de donner une part de leurs revenus sous la forme de services ou d'argent aux organismes de bienfaisance, afin de leur permettre d'évoluer dans cet espace?

Mme Nyman : C'est une idée fascinante. J'encouragerais certainement cette ligne de pensée et l'exploration de cette possibilité. Cela ne s'arrête pas là, en plus. Quand nous parlons de toute sorte de choses, de la neutralité du Net à l'accessibilité d'Internet pour les populations vulnérables, en tant que secteur qui sert cette même population, avoir accès à ce genre de mise en commun des ressources serait extraordinaire et aiderait énormément le secteur. Merci.

Le sénateur Duffy : Avons-nous besoin d'un ministre responsable des bénévoles et des organismes sans but lucratif, d'une personne qui deviendrait un champion au sein du gouvernement et le visage public du secteur? Des témoins nous ont parlé du nombre en baisse de donateurs. Avons-nous besoin de ce genre de poids pour que le gouvernement fédéral puisse en venir à résoudre ces problèmes?

Ms. Nyman: My opinion is — and I think it was my colleague Tonya Surman from the Centre for Social Innovation who recently said, “We are not criminals.” It’s interesting because our reporting structure is to CRA, which is a function of whether we are in compliance as opposed to the assets that we build as 8 per cent of Canadian GDP. So I would very much welcome that, and I know Imagine Canada, also, has been extraordinary in advocating for that for some time. It provides the sector with the kind of legitimacy that it is due for such a significant factor in our Canadian culture. This is who we are: We give, we share and we shouldn’t be reporting to CRA for compliance alone.

Senator Seidman: Thank you very much for your really informative presentations. I’m going to go back to the question I asked the earlier witnesses. Your presentations are very clear that funding issues and lack of permanent core funding have a direct impact on recruitment and staffing, and as a result, the kind of quality that an organization can offer. Everybody here probably knows these numbers well, but I’m new to this committee, so I don’t know the numbers, but I believe you said, Ms. Taylor, that 11 per cent of active workers are in the non-profit and charitable sector. Of those, 80 per cent are women.

Ms. Taylor: In Ontario, 80 per cent are women. We don’t know the numbers nationally, but we suspect it’s the same.

Senator Seidman: But the women are not in the upper-level positions, so they would not have stable work hours, very good wages or likely any retirement plans. The question I’m leading to is this: What would you see as a better plan to retain and recruit talent? We have had people around this table talk about professional development, but it seems to me that we can’t talk about professional development if we are not offering the kind of employment that provides a person with the security and stability so that they are interested in professional development.

Help me with this one. I think it was you, Ms. Taylor, who talked about a non-profit workforce strategy. I’m struggling a bit here a bit, but help me with the concepts.

Ms. Taylor: Young people definitely want to work in the non-profit sector. This next generation of workers wants to do things they are passionate about. They want to contribute to their community, more than any other generation. This is a really engaged generation coming up. So the sector is the perfect place for these young people to work.

Mme Nyman : Voici mon opinion. Je pense que c’est ma collègue Tonya Surman, du Centre for Social Innovation, qui a dit récemment : « Nous ne sommes pas des criminels. » C’est intéressant, car nous rendons des comptes à l’ARC, et c’est une question de savoir si nous sommes conformes, par opposition aux actifs que nous accumulons et qui correspondent à 8 p. 100 du PIB du Canada. Je serais très contente de cela, par conséquent, et je sais qu’Imagine Canada a travaillé très fort à défendre cette idée pendant un certain temps. Cela donnerait au secteur le type de légitimité que mérite un facteur si important dans la culture canadienne. Voici qui nous sommes : nous donnons, nous partageons et notre reddition de comptes ne devrait pas se limiter à démontrer à l’ARC que nous sommes conformes.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie beaucoup de vos déclarations vraiment très informatives. Je vais revenir à la question que j’ai posée aux témoins précédents. Vous avez déclaré très clairement que les problèmes de financement et le manque de financement de base permanent produisent un effet direct sur le recrutement et la dotation, et par conséquent, sur le type de qualité qu’une organisation peut offrir. Tout le monde ici connaît probablement très bien les chiffres, mais je suis nouvelle au comité et je ne les connais pas. Je crois cependant que vous avez dit, madame Taylor, que 11 p. 100 de la main-d’œuvre active se trouve dans le secteur caritatif et sans but lucratif, et que les femmes représentent 80 p. 100 de cela.

Mme Taylor : En Ontario, 80 p. 100 sont des femmes. Nous ne connaissons pas les chiffres à l’échelle nationale, mais nous pensons que ce serait semblable.

Le sénateur Seidman : Mais les femmes n’occupent pas les postes de haut niveau, alors elles n’auraient pas des heures de travail stables, de très bons salaires ou peu probablement des régimes de retraite. Cela m’amène à la question suivante. Quelle serait d’après vous la meilleure façon de recruter et de conserver les talents? Des gens venus à cette table ont parlé de perfectionnement professionnel, mais il me semble que nous ne pouvons pas parler de perfectionnement professionnel si nous n’offrons pas les types d’emplois qui procurent aux gens la sécurité et la stabilité qui les porteraient à souhaiter du perfectionnement professionnel.

Expliquez-moi cela. Je crois que c’est vous, madame Taylor, qui avez parlé d’une stratégie visant la population active du secteur sans but lucratif. Je ne comprends pas très bien, et j’aimerais comprendre les principes.

Mme Taylor : Les jeunes gens veulent manifestement travailler dans le secteur sans but lucratif. Les travailleurs de la prochaine génération veulent un travail qui les passionne. Ils veulent contribuer à leur collectivité, et ce, plus que toute autre génération. C’est une génération véritablement engagée qui émerge. Le secteur est donc le milieu de travail idéal pour ces jeunes.

There are a number of things we can do to recruit and retain them. I would argue that fair wages, benefits and pension are one. That's the one that costs money, and that will take some resources and some structural changes to the way the sector is funded and resourced.

But there are many other things the sector can do to attract and engage. For instance, we can invest in professional development, we can make sure there are opportunities for learning and mentorship, and we can create cultures in our work environments that are conducive to the next generation.

Already we hear from young people that working in the non-profit sector provides more flexibility, more time to work at home, more creativity and more innovation. We have the work they want to do, but giving them six-month or one-year contracts is not the solution. Not paying them even remotely appropriate wages and benefits that they might get in an entry-level position in the private or government sectors is also problematic. We need to even that playing field a little bit.

Part of it is challenging the myth with non-profits and charities that you should take a discount — a passion discount, if you will — if you work in the sector. That's not relevant. We need talented, experienced people. The work the people do in our sector is incredibly important to our communities. We need people who have the skill sets, whether technology skills, human resource skills or counselling skills. It's not a second career; it is a career of choice.

Looking at it, we would love to see a workforce strategy. Many other sectors and industries have workforce strategies that really look at it from a holistic picture. As a whole bunch of leaders and senior people are going to retire in the next few years, how are we building the pipeline for leadership in the non-profit sector? We haven't figured that out on our own. Most of the sector are micro-employers. There are a lot of employers out there that have fewer than 10 or 15 staff. They don't have a talent officer or a vice-president of human resources, so they are not able to create these strategies on their own.

I see a strong role for government in helping us create that workforce development strategy. The decent work framework and indicators are a perfect layover that the government is already committed to with which we can work together to create that strategy.

Ms. Nyman: You mentioned women in particular. Based on a tremendous study done with the United Way of Greater Toronto and McMaster University, our vulnerable populations, such as

Nous pouvons faire diverses choses pour les recruter et les garder. Je dirais qu'il y a entre autres des salaires, des avantages et des régimes de retraite justes. C'est l'aspect qui coûte de l'argent, et il faudra des ressources et des changements structurels au mode de financement du secteur et au mode d'attribution de ressources au secteur.

Il y a cependant bien d'autres mesures que le secteur peut prendre pour attirer les jeunes et s'assurer de leur engagement. Par exemple, nous pouvons investir dans le perfectionnement professionnel, nous pouvons veiller à offrir des occasions d'apprentissage et du mentorat, et nous pouvons créer dans nos environnements de travail une culture propice à la génération montante.

Nous entendons déjà des jeunes dire que le travail dans le secteur sans but lucratif, c'est plus de flexibilité, plus de temps pour le travail à domicile, plus de créativité et plus d'innovation. Nous avons le travail qu'ils veulent faire, mais leur donner des contrats de six mois ou d'un an n'est pas la solution. Leur offrir des salaires et des avantages qui sont très loin d'être appropriés, et loin de ce qu'on offre pour des postes de premier échelon dans le secteur privé ou gouvernemental, c'est aussi problématique. Il faut des règles du jeu plus équitables.

Il faut entre autres déboulonner le mythe qui veut qu'on doive consentir un rabais — un rabais pour passion —, parce qu'on travaille dans le secteur caritatif et sans but lucratif. Cela n'a pas lieu d'être. Nous avons besoin de personnes talentueuses et expérimentées. Le travail que les gens accomplissent dans notre secteur est incroyablement important pour nos collectivités. Nous avons besoin de gens qui ont les compétences, que ce soit en technologie, en ressources humaines ou en counselling. Ce n'est pas une deuxième carrière; c'est un choix de carrière.

Sur ce plan, nous aimerions voir une stratégie visant la population active du secteur. De nombreux autres secteurs et industries ont, en matière de main-d'œuvre, des stratégies qui portent sur la situation globale du secteur. De très nombreux chefs et cadres vont prendre leur retraite d'ici quelques années, mais comment assurons-nous la relève du leadership dans le secteur sans but lucratif? Nous n'avons pas encore trouvé comment par nous-mêmes. La plupart des employeurs du secteur sont des micro employeurs. Beaucoup d'employeurs ont de 10 à 15 employés, sans plus. Ils n'ont pas de responsable de la gestion des talents ni de vice-président des ressources humaines, et seraient donc incapables de créer eux-mêmes de telles stratégies.

Je trouve que le gouvernement pourrait vraiment nous aider à créer cette stratégie relative à la population active. Le cadre visant un travail décent et les indicateurs connexes constituent un jalon important auquel le gouvernement s'est déjà engagé, et cela peut nous servir à travailler ensemble à cette stratégie.

Mme Nyman : Vous avez mentionné les femmes en particulier. D'après une formidable étude réalisée avec l'organisme Centraide du Grand Toronto et l'Université

women, do experience greater precarious employment than men. There is a gender piece of that precarious employment lens.

When I think of our charitable sector, and I mentioned it earlier, serving vulnerable populations and yet to have the representation of diversity reflected in our own employment, that we are incapable of offering the same means that we are also contributing to the very problem we are trying to solve. So I think that is something we could also do because the instability of employment within our sector necessarily will lead to that kind of precarity as well. I think there are many strategies, as you have mentioned, that can be used to try to lower that precarity. But the bottom line will always be that this funding that is unstable and short-term will mean that we cannot provide the recurrent employment, which is really the biggest thing that individuals are looking for in time: Some stability at least for a given period of time, and not a multiple contract situation.

Senator Seidman: So besides the core funding — and we did discuss now the non-profit workforce strategy — what do you say is the role of the federal government in this area?

Ms. Nyman: The federal government has a work-study program, and funding can be accessed. Making a special tranche of funding available to the non-profit and charitable sector would be tremendous, with much advance notice and year-over-year commitment. It's being able to build that.

I remember when I was in my very late teens and early twenties, the McConnell Foundation created a program called the McConnell fellows, and they permitted universities to hire young graduates to develop them into career fundraisers. I now look at where those McConnell fellows are, and they are leaders in charities all across this country. That started from that program, so let us not underestimate really great, old tools such as paid internships and work-study programs where the government provides that kind of seed funding to take the pressure off, and we can provide the experience to bring people into the sector.

There are a lot of lower-paying jobs and very few who receive compensation in a leadership level. If we don't have that succession planning strategy, we will lose our experienced workers; they will opt into other sectors before we are able to develop them into the leaders where, perhaps, the compensation is more comparable.

Ms. Taylor: I very much agree. I think the federal government has a role to play in terms of leveraging its relationships with the provinces. There are a lot of matching dollar programs and grant partnerships between the federal and provincial governments. Things like reforming how the federal government does grants and contributions will also impact how

McMaster, nos populations vulnérables, comme les femmes, ont des emplois beaucoup plus précaires que les hommes. La précarité des emplois est liée dans une certaine mesure au sexe.

Notre secteur caritatif — et je l'ai mentionné précédemment — sert les populations vulnérables avec un effectif qui est représentatif de la diversité, mais nous sommes incapables de garantir à nos employés de meilleurs moyens et nous contribuons aux problèmes que nous essayons de régler. Je pense donc que c'est une chose que nous pourrions aussi faire, car l'instabilité de l'emploi au sein de notre secteur va nécessairement mener à ce type de précarité. Je crois qu'il y a de nombreuses stratégies possibles, comme vous l'avez dit, pour essayer d'atténuer cette précarité. Toutefois, en réalité, le financement instable et à court terme ne nous permettra jamais d'offrir un emploi récurrent, le facteur le plus important pour les gens : de la stabilité pour une période donnée au moins, et non une succession de contrats.

La sénatrice Seidman : Donc, outre le financement de base — et nous venons effectivement de discuter de la stratégie visant la population active du secteur sans but lucratif —, quel est d'après vous le rôle du gouvernement fédéral à cet égard?

Mme Nyman : Le gouvernement fédéral a un programme de travail-études donnant accès à des fonds. Réserver une tranche spéciale de ce financement au secteur caritatif et sans but lucratif serait extraordinaire, avec en plus un long préavis et un engagement d'une année à l'autre. Il faudrait pouvoir bâtir cela.

Je me souviens, juste avant que j'atteigne la vingtaine, de la création par la Fondation McConnell d'un programme appelé McConnell Fellows. Les universités pouvaient recruter de jeunes diplômés pour les préparer à devenir des collecteurs de fonds de carrière. Aujourd'hui, ces boursiers du programme McConnell Fellows sont des leaders au sein d'organismes caritatifs à l'échelle du pays. Ce programme est à l'origine de cela, alors ne sous-estimons pas les bons vieux outils comme les stages rémunérés et les programmes de travail-études pour lesquels le gouvernement verse le financement de démarrage qui atténue la pression. Nous pourrions ainsi offrir l'expérience qui attirera des gens dans le secteur.

Il y a beaucoup d'emplois moins bien payés et très peu d'emplois qui sont rémunérés à un niveau de leadership. Si nous n'avons pas de stratégie de planification de la relève, nous perdrons nos travailleurs d'expérience; ils vont choisir d'autres secteurs avant que nous puissions les préparer à devenir des leaders, avec une rémunération soutenant mieux la comparaison.

Mme Taylor : Je suis très d'accord. Je pense que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle en misant sur ses relations avec les provinces. Il existe beaucoup de programmes de financement de contrepartie et de partenariats en matière de subvention entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Des mesures comme une réforme de la façon dont

the individual provinces do transfer payment agreements or their own grants and contributions.

For example, if we are looking at administration with a different lens, then that is something that can be leveraged with the federal government. Only about 40 per cent of the sector gets government money, so let's not forget that 60 per cent of the sector invests in their staff with the resources they earn, whether they are a soccer club and have fees that they collect, or whatever that might be. A lot of the time they are not investing in their staff not because their funder doesn't let them, because they make those decisions, but because of the issue of administration and saying, "If we invest in our staff, we'll look like we are spending more on overhead." It's not either-or, it's and-both.

Senator R. Black: I want to go back to this recent announcement. What has been the initial response, Cathy, to the announcement about the retirement plan? Is it a done deal? Is it all systems go and drive on?

Ms. Taylor: Thank you. It's a done deal, all systems go. It was launched on Monday. This is a defined benefit pension plan for non-profit sector workers in Ontario that is portable from organization to organization, so if you work at a small one and move to another, you can take it with you. It's a matching program, so it's 3 per cent of the employer and 3 per cent of the employee, matching 6 per cent.

Compared to other public sector pension plans, it's not as high of a percentage, but it's a start. In Ontario and Canada, less than 10 per cent of our sector has any kind of pension savings. We have created a wonderful partnership with OPTrust, who is the non-profit trust company that manages the Ontario government and OPSEU pension plan. They have been able to leverage all of their assets and create this plan just for our sector with a three-page application form and really easy administration. And as I mentioned, it is portable.

The feedback has been outstanding. We have had over 100 organizations in the first week want to sign up, and we have lots in the queue. We really think it's going to be a game changer. That's one of those tools that we didn't have in our tool box, and so what are some of those other tools?

It was a lot of work. It took us over four years to get to this point. Again, it's something that requires the employer and employee to contribute to, and now part of our work will be to advocate to funders, governments, non-governmental funders,

le gouvernement fédéral consent des subventions et des contributions vont aussi avoir des incidences sur la façon dont chaque province conclut des accords de paiements de transfert ou organise ses propres subventions et contributions.

Par exemple, si l'on envisage l'administration dans une optique différente, on peut miser sur l'aide du gouvernement fédéral. Seulement 40 p. 100 environ du secteur obtient des fonds gouvernementaux, alors n'oublions pas que 60 p. 100 du secteur investit dans son personnel à l'aide des ressources qu'il gagne, par exemple dans le cas d'un club de soccer qui perçoit des droits. Il arrive souvent que les organismes du secteur n'investissent pas dans leur personnel, et ce n'est pas parce que leur bailleur de fonds ne le leur permet pas — ce sont les organismes qui décident de cela —, mais à cause de l'enjeu de l'administration. Ils se disent : « Si nous investissons dans notre personnel, nous aurons l'air de dépenser davantage en frais généraux. » Ce n'est pas l'un ou l'autre, mais c'est tout cela globalement.

Le sénateur R. Black : Je veux revenir à l'annonce qui a été faite récemment. Cathy, quelle a été la réponse initiale à l'annonce relative au régime de retraite? Est-ce fait? Est-ce qu'on a décidé d'aller de l'avant et de continuer?

Mme Taylor : Merci. C'est un fait accompli, et tout est prêt. Il a été lancé lundi. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées pour les travailleurs du secteur à but non lucratif de l'Ontario. Ce régime est portable d'un organisme à l'autre, ce qui signifie que si vous travaillez dans un petit organisme et que vous allez travailler dans un autre, vous pouvez transférer votre régime. C'est un programme à contributions de contrepartie, c'est-à-dire 3 p. 100 de l'employeur et 3 p. 100 de l'employé, pour une contribution de 6 p. 100.

Ce pourcentage n'est pas aussi élevé que celui d'autres régimes de retraite du secteur public, mais c'est un début. En Ontario et au Canada, moins de 10 p. 100 de notre secteur a un régime de retraite quelconque. Nous avons créé un merveilleux partenariat avec OPTrust, la société de fiducie à but non lucratif qui gère le régime de retraite du gouvernement de l'Ontario et du SEFPO. Elle a été en mesure de tirer parti de tous ses actifs et de créer ce régime juste pour notre secteur. Le formulaire de demande a trois pages et le régime est très facile à administrer. Comme je l'ai mentionné, c'est un régime portable.

La rétroaction a été extraordinaire. Dès la première semaine, plus de 100 organismes souhaitaient s'inscrire, et nous avons de nombreux organismes en attente. Nous croyons réellement que cela changera la donne. C'est l'un de ces outils que nous n'avions pas et maintenant, nous pouvons tenter de déterminer quels autres outils pourraient nous être utiles.

Il a fallu beaucoup de travail. Il nous a fallu plus de quatre ans pour arriver à ce résultat. Encore une fois, c'est un régime qui nécessite la contribution de l'employeur et celle de l'employé et maintenant, une partie de notre travail consistera à sensibiliser

and corporate funders to say pension contributions are a real cost of doing business, so you may see that in your application forms going forward. That's important because almost all of you get pensions and contributions. That advocacy will continue now that we have that plan in place but from a different angle, so we are thrilled.

Senator R. Black: Is there a need for funders to demand that organizations start to work better together or more closely together so that there are not two board rooms and two photocopyers and two executive directors if one funder is funding both of them? I go to that back-end operation, as well. But is there that need?

Ms. Nyman: There has been a huge rationalization in the sector already where we are doing a lot of that of our own volition. I don't think it's compliance measures. The missions are often so divergent that if you ask one executive director to take on the mission of another enterprise, it wouldn't be possible to deliver. With a lot of the SMEs in our sector, it would be impossible for them to also then deliver on the mission itself. There is also highly specialized knowledge in the delivery of that particular mission.

I don't think it is something that requires a compliance measure. What I know with the United Way, for example, over the last few years some issue-based funding has been available. If we are trying to drive forward with, let's say, the opioid crisis in Canada, there may be group funding available for those enterprises that get together to deliver on the solution toward that particular issue. And I think that kind of incentive is far more progressive than a compliance measure on the back end.

Ms. Taylor: I agree very much with Jacline. I get asked all the time whether there are too many non-profits and charities in Canada. The answer is always yes and no. There is a plethora of them. Do some of them have similar mandates and are they competing? Probably. But in a democracy, any group of citizens can start a non-profit organization to meet a community need that they define and identify. We want that to be a strong part of our democracy. So I think that funders can play a role in encouraging and supporting collaborative activities. They can have grants that contribute to that.

As an organization, I don't necessarily think that all the funders out there would actually know the details and have enough information to be able to say which organizations should

les bailleurs de fonds, les gouvernements, les bailleurs de fonds non gouvernementaux et les bailleurs de fonds privés, afin de leur indiquer que les cotisations au régime de pension représentent un coût réel d'exploitation, et qu'ils pourraient voir cela dans leur formulaire de demande à l'avenir. Il faut également leur rappeler que c'est important, car ils ont presque tous des régimes de pension et des cotisations. Ce travail de sensibilisation se poursuivra maintenant que nous avons ce régime, mais sous un angle différent. Nous sommes donc très heureux.

Le sénateur R. Black : Est-il nécessaire que les bailleurs de fonds exigent que les organismes commencent à collaborer plus efficacement ou plus étroitement, afin qu'il n'y ait pas deux salles de réunion, deux photocopieurs et deux directeurs généraux si deux organismes ont le même bailleur de fonds? Je parle également des activités de soutien. Est-ce nécessaire?

Mme Nyman : On a déjà effectué une énorme restructuration dans le secteur et nous faisons beaucoup de choses volontairement. Je ne crois pas qu'il s'agit de prendre des mesures de conformité. Les missions sont souvent tellement différentes que si vous demandiez à un directeur général de diriger la mission d'un autre organisme, il lui serait impossible de réaliser cette mission. En effet, de nombreuses PME dans notre secteur ne pourraient pas réaliser ensuite la mission elle-même. De plus, des connaissances très spécialisées sont également nécessaires pour la réalisation de cette mission.

Je ne crois pas que cela nécessite une mesure de conformité. Je sais que dans le cas de Centraide, par exemple, ces dernières années, des fonds axés sur les enjeux à traiter ont été disponibles. Si nous tentons de progresser, par exemple, dans la crise des opioïdes au Canada, un financement de groupe pourrait être offert aux organismes qui collaborent pour résoudre ce problème. En outre, je crois que ce type d'incitatif est beaucoup plus progressif qu'une mesure de conformité à l'autre bout.

Mme Taylor : Je suis tout à fait d'accord avec Jacline. On me demande tout le temps s'il y a trop d'organismes à but non lucratif et d'organismes de bienfaisance au Canada. La réponse est toujours oui et non. Il y a une multitude de ces organismes. Certains d'entre eux ont-ils des mandats similaires et se font-ils concurrence? Probablement. Toutefois, dans une démocratie, n'importe quel groupe de citoyens peut fonder un organisme à but non lucratif afin de répondre à un besoin communautaire qu'ils ont cerné et identifié. Nous voulons que ce soit une composante solide de notre démocratie. Je crois donc que les bailleurs de fonds peuvent jouer un rôle qui consiste à encourager et à appuyer les activités de collaboration. Ils peuvent offrir des subventions pour contribuer à ces activités.

Je ne crois pas nécessairement que tous les bailleurs de fonds connaissent à fond les organismes et qu'ils ont suffisamment d'information pour être en mesure de déterminer quels

merge and which organizations should work together. That really should be something that the community identifies.

Senator R. Black: Thank you.

Senator Martin: This is a little bit off topic about something Ms. Nyman said. I had some questions about it. I am curious about your comments regarding the for-profits that are competing in the non-profit sector. Is that a growing concern? Is it because of a lack of what I would call regulations, or are they encroaching on what should be more protected for non-profits? I was curious about that specific comment you made in your statement.

Ms. Nyman: I'm happy to unpack that. As you can imagine, we're a large non-profit organization, and our donors do not want us to spend on anything but the intended benefit for the individual. So I am extremely compromised on what I can invest in technology. But we all shop on Amazon; we want the Amazon experience, and we want line of sight. I want to see, as I can with other charities, the water that a child is drinking in the well that I have provided money for. But for me to be able to provide that, I'm going to have to take money out of that charitable donation to build that infrastructure.

Cue the non-profit that comes in with lots of bells and whistles, technology and private investors returning and ROI, and they are going to compete in the same space but with the bells and whistles and the line of sight on the donation and the digital dashboard and the Amazon experience.

But I can't compete with that because when I am in the charitable sector I have to return as much money as humanly possible to that intended beneficiary, not only because of the CRA rules but because that's also the expectation of the donor.

So it's fascinating to me, if we have for-profits able to invest extraordinary sums of money in the most innovative ways to reach individuals, yet we are to compete on that level. So that's where that comment came from. I just find the irony extremely rich that there are for-profits in the non-profit sector making money off that same charitable dollar and it's acceptable. When it's about the experience and that it is so enhanced and it's shiny and it's exciting, that's okay, but it's not okay when it's a charitable organization where we want every last dollar to go to the intended recipient.

organismes devraient fusionner et quels organismes devraient collaborer. La communauté devrait déterminer cela.

Le sénateur R. Black : Merci.

La sénatrice Martin : J'aimerais m'écarter un peu du sujet pour revenir sur une chose mentionnée par Mme Nyman. J'ai quelques questions à cet égard. Je suis curieuse au sujet de vos commentaires sur les entreprises à but lucratif qui créent une concurrence dans le secteur à but non lucratif. Est-ce une préoccupation croissante? Est-ce en raison d'un manque de ce que j'appellerais des règlements ou ces entreprises empiètent-elles sur ce qui devrait être un secteur à but non lucratif plus protégé? J'aimerais en savoir plus sur ce commentaire que vous avez formulé dans votre exposé.

Mme Nyman : Je suis heureuse d'approfondir ce commentaire. Comme vous pouvez l'imaginer, nous sommes un gros organisme à but non lucratif, et nos donateurs ne veulent pas que nous dépensions l'argent ailleurs que sur le résultat souhaité pour l'individu ciblé. Je suis donc extrêmement limitée en ce qui concerne la technologie dans laquelle je peux investir. Cependant, nous magasinons tous sur Amazon, nous voulons tous profiter de l'expérience offerte par Amazon et nous voulons des preuves visuelles. Je veux voir, comme je peux le faire avec d'autres œuvres de bienfaisance, l'eau qu'un enfant boit dans le puits pour lequel j'ai donné de l'argent. Toutefois, pour être en mesure d'offrir cette expérience, je dois prendre une partie du don de bienfaisance pour construire l'infrastructure nécessaire.

Voici qu'arrivent des organismes à but non lucratif qui ont tous les gadgets imaginables, de la technologie, des investisseurs du secteur privé et un rendement du capital investi, et ils font concurrence aux autres organismes dans le même environnement, mais avec des gadgets et les moyens de suivre les dons effectués, ainsi que des tableaux de bord numériques et une expérience semblable à celle offerte par Amazon.

Je ne peux pas faire concurrence à ces organismes, car puisque je suis dans le secteur caritatif, on exige que je remette le plus d'argent possible au bénéficiaire prévu, non seulement en raison des règlements de l'ARC, mais aussi parce que le donateur s'y attend.

Je trouve donc qu'il est fascinant, puisque les entreprises à but lucratif sont en mesure d'investir des sommes extraordinaires dans les moyens les plus innovateurs de communiquer avec les gens, qu'on s'attende à ce que nous leur fassions concurrence. C'est donc pour cette raison que j'ai fait ce commentaire. Je trouve simplement qu'il est extrêmement ironique qu'on trouve acceptable que des entreprises à but lucratif mènent leurs activités dans le secteur à but non lucratif tout en réalisant des profits avec ces mêmes dons de bienfaisance. Lorsque ces entreprises offrent une expérience améliorée et palpitante, c'est acceptable, mais c'est inacceptable dans le cas d'une œuvre de bienfaisance, car on veut que chaque dollar soit versé au bénéficiaire prévu.

So I'm not sure how easily reconciled it is, although we have made suggestions on whether that concept of overhead can be debunked and be covered in innovative ways. I think there is no shortage of recommendations that have been made.

I heard an expression this week, and pardon me if it is old and tired, but it was the first time I had heard it: Let's roll out the red carpet and not the red tape.

I love that saying, and it worked for half a dozen universities where we have scholarship money that is not given out because the student has to apply for it and they don't know it's available. I think it's the same with charities. Do I have to hire a grant writer to write grant after grant, or should I hire that person to be doing the charitable work? It is that same push and pull all the time. If we can get to a place where governments are rolling out the red carpet and seeking charitable organizations who are known and legitimate in the space to find their own associative networks to be able to deliver on that promise, now we are rolling out the red carpet to be able to deliver on the mission, and we are removing that red tape and that barrier that we often face.

Senator Martin: That's a very good sound bite for the night. Thank you for unpacking that because that was very helpful.

The Chair: Thank you very much.

Senator Omidvar: Ms. Nyman, you have talked a great deal about comparing and contrasting the for-profit world with the not-for-profit world. Here is something I picked up in my 30-plus years in the sector, and it's hard to unpack, so perhaps you can help us unpack it. It is this: Who is the customer of not-for-profits and charities? Is it the donor? Is it the government? Is it the client? If we got that straight, would we get the respect that we deserve as opposed to just getting the trust that we normally have?

Ms. Nyman: It's a big values-based question, so I'm going to put my hat on as a donor right now. I'm going to take myself out of being a worker, a lifelong worker in the sector. I'm going to be a donor right now, and I think I'm the customer. I have a right to know where my money goes. Now I'm going to be a beneficiary and someone whose child needs day care, and I'm going to think I'm the customer because I'm the one in need. So I don't think that we as the charitable sector leaders are ever the customer, and I don't think governments are the customer. I think that we have a really great tie of lenses between the donor who is offering the funding and the individual who desperately needs the kind of supports we are offering. That's a healthy

Je ne suis donc pas certaine comment tout cela peut fonctionner, mais nous avons formulé des suggestions pour démystifier la notion de frais généraux et trouver des façons innovatrices de régler ces frais. Je crois que de nombreuses recommandations ont déjà été formulées à cet égard.

Cette semaine, j'ai entendu une nouvelle expression, et veuillez me pardonner si vous l'avez déjà entendue à maintes reprises, mais c'était la première fois que je l'entendais. On a parlé d'étendre le tapis rouge plutôt que la paperasse.

J'aime cette expression et elle s'applique aussi à une demi-douzaine d'universités qui offrent des bourses d'études qui ne sont pas versées, car les étudiants doivent faire une demande et ils ne savent pas que ces bourses existent. Je crois que c'est la même chose avec les œuvres de bienfaisance. Dois-je embaucher un rédacteur de demandes de subvention qui remplira une demande après l'autre ou devrais-je embaucher cette personne pour faire du travail de bienfaisance? C'est toujours le même dilemme. Si nous pouvons faire en sorte que les gouvernements déroulent le tapis rouge et cherchent des œuvres de bienfaisance connues et légitimes dans leur milieu qui peuvent trouver leurs propres réseaux associatifs pour réussir à concrétiser cette promesse, le tapis rouge sera alors déroulé pour permettre de réaliser la mission et nous éliminerons la paperasse et cet obstacle auquel nous faisons souvent face.

La sénatrice Martin : C'est une très bonne explication. Je vous remercie d'avoir approfondi la question, car votre réponse est très utile.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Omidvar : Madame Nyman, vous avez beaucoup parlé des comparaisons et des différences entre le secteur à but lucratif et le secteur à but non lucratif. J'ai passé plus de 30 ans dans ce secteur, ce qui m'a amenée à me poser une question à laquelle il est difficile de répondre; vous pouvez peut-être nous aider. Voici donc ma question : qui est le client des œuvres de bienfaisance et des organismes à but non lucratif? Est-ce le donateur? Est-ce le gouvernement? Est-ce le client? Si nous éclaircissons ce point, obtiendrions-nous le respect que nous méritons plutôt que d'obtenir seulement la confiance qu'on nous accorde habituellement?

Mme Nyman : C'est une grande question axée sur les valeurs. C'est la raison pour laquelle je vais maintenant assumer le rôle d'un donateur et sortir du rôle d'employée qui a travaillé toute sa vie dans ce secteur. Je suis donc un donateur et je crois que je suis le client. J'ai le droit de savoir comment mon argent est utilisé. Mais maintenant, je serai un bénéficiaire, une personne qui a besoin d'une garderie pour son enfant, et je pense que je suis le client, car je suis la personne qui a un besoin à combler. Au bout du compte, je crois que les organismes du secteur caritatif ne sont jamais les clients et que les gouvernements ne sont pas les clients non plus. Je pense qu'il y a égalité entre le point de vue du donateur qui offre le financement

tension that is only reconciled by personal values, but I think it's a good tension for our Canadian culture to wrestle with.

Senator Omidvar: Thank you. That was very helpful.

Cathy, you talked in your presentation about the lack of labour force data in the sector. We heard earlier about the lack of any evidence around diversity measures in the sector in terms of both the workforce and the governance structure. Where do you think we are best positioned to get this information, from the T3010s, the T1044s, the legislation governing the Canada Not-for-profit Corporations Act, or going back to the mother lode of StatsCanada?

Ms. Taylor: That's a great question. I think it's a combination. I think StatsCanada already does some great data collection about workforce issues and labour market trends and issues, so it's helping figure out what the non-profit sector lens is. For right now, they don't ask when they are looking at compensation rates or different kinds of labour force data: Do you work in the public sector? Do you work in the for-profit sector? Do you work in the non-profit sector? The non-profit sector is not seen as an industry. There is no industry classification. So we can figure out exactly how many people work in the automotive sector, but we don't have a classification for the non-profit sector.

That actually is an easy fix. Not being a statistician, I think it's an easy fix. But I do think we can better utilize T3010 data, and I do think non-profits that are not registered charities — there is some annual reporting that non-profits have to do. We can do a better job of what is in that annual reporting and have a bit of labour market and revenue information on there.

It's not about lack of transparency or accountability. We have been travelling Ontario to talk to non-profit organizations for a number of years, hundreds of organizations, and they are not afraid of accountability and transparency. So that's not the issue. If we are already reporting the T3010s, if we're already doing an annual filing for our non-profit status, the issue is what the best mechanisms are to do it. Let's leverage those tools we already have, use open data and common creative approaches and have that information available to our communities. Because the sector wants it too. They want to know what the compensation levels are in communities. They want to know what some of the

et celui de la personne qui a désespérément besoin du type de soutien que nous offrons. C'est une tension saine qui est seulement résolue par des valeurs personnelles, mais je crois qu'il est bon que notre culture canadienne tente de résoudre cette tension.

La sénatrice Omidvar : Merci. Votre réponse est très utile.

Cathy, dans votre exposé, vous avez parlé du manque de données sur la main-d'œuvre dans le secteur. Plus tôt, on nous a parlé du manque de preuves sur les mesures en matière de diversité qui s'appliquent à la main-d'œuvre et à la structure de gouvernance dans le secteur. Selon vous, quelle serait la meilleure source pour nous procurer ces renseignements? Est-ce dans les formulaires T3010 ou T1044, dans la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif ou dans le filon habituel de Statistique Canada?

Mme Taylor : C'est une excellente question. Je crois que c'est une combinaison de toutes ces choses. Je pense que Statistique Canada fait déjà une excellente collecte de données sur les enjeux liés à la main-d'œuvre et sur les tendances et les enjeux liés au marché du travail, ce qui aide à déterminer le point de vue du secteur à but non lucratif. En ce moment, lorsqu'on examine les barèmes de rémunération ou différents types de données sur la main-d'œuvre, on ne nous demande pas si nous travaillons dans le secteur public, si nous travaillons pour le secteur à but lucratif ou si nous travaillons pour le secteur à but non lucratif. En effet, le secteur à but non lucratif n'est pas considéré comme étant une industrie. Il n'y a pas de classification industrielle. Nous pouvons donc calculer le nombre exact de travailleurs dans le secteur automobile, mais nous n'avons aucune classification pour le secteur à but non lucratif.

Ce problème est facile à résoudre. Je ne suis pas statisticienne, mais je crois qu'il existe une solution facile. Toutefois, je pense que nous pouvons mieux utiliser les données du formulaire T3010, et je crois que les organismes à but non lucratif qui ne sont pas des organismes de bienfaisance enregistrés — les entreprises à but non lucratif doivent produire certains rapports annuels. Nous pouvons améliorer le contenu de ces rapports annuels et ajouter des renseignements sur le marché du travail et sur les revenus.

Il ne s'agit pas d'un manque de transparence ou de reddition de comptes. Depuis plusieurs années, nous voyageons partout en Ontario pour parler à des représentants d'organismes à but non lucratif. Nous avons rencontré des centaines de représentants, et ces gens ne craignent pas la reddition de comptes et la transparence. Ce n'est donc pas le problème. Si nous remplissons déjà le formulaire T3010, si nous produisons déjà un rapport annuel sur notre situation d'organisme à but non lucratif, la question qu'il faut se poser, c'est quels sont les meilleurs mécanismes pour accomplir cette tâche. Il faut profiter des outils dont nous disposons déjà, utiliser les données ouvertes et des

trends and issues are. They want to know how we are doing on diversity.

Senator Omidvar: That was very helpful. Thank you.

Senator Duffy: The folks at home are desperate to know: OPTrust is great for Ontario, but what about those who work in the sector in the rest of the country? In the past, the Ontario government has often been a leader and offered other provinces the assistance of their more highly developed bureaucracies and expertise and so on. How do we get the rest of the country in on this defined benefit, which is rare and a very good thing, plan offered to those in the not-for-profit sector in Ontario by OPTrust? Look them up. How do we do that?

Ms. Taylor: That is a great question, and I have a number of calls scheduled this week and next week from people across the country who want to learn more. Pension plans are regulated provincially, so there is some economy of scale doing it at a provincial level. We have documented everything we have done and how we have done it, and we certainly hope it can be replicated in other provinces, and we are willing to support that transition in other provinces.

Senator Duffy: Does the law prevent OPTrust from doing it for the whole country?

Ms. Taylor: They have a mandate only to serve Ontario.

Senator Duffy: What about a union? If your workers were unionized, could the union not run a pension plan?

Ms. Taylor: Of the 10 per cent or so of organizations that already had pension plans before we launched this one, a lot of them were unionized, but the unionization rate in the sector is only about 12 or 13 per cent. It's a very low unionization rate partially because it's a sector of a number of micro-employers. So unions have been very effective in achieving pension plans, but unionization across the sector probably isn't the solution that we need in order to develop pension plans across the sector.

Senator Duffy: So there is no obvious umbrella group to take this on on a national basis?

approches créatives communes et transmettre ces renseignements à nos communautés. Les intervenants du secteur sont d'accord, car ils souhaitent connaître les barèmes de rémunération dans les communautés, ils veulent connaître les tendances et les enjeux et ils veulent savoir où nous en sommes sur le plan de la diversité.

La sénatrice Omidvar : C'est très utile. Merci.

Le sénateur Duffy : Étant donné qu'OPTrust fonctionne très bien en Ontario, les gens à la maison veulent désespérément savoir ce qu'il en est pour les employés de ce secteur dans le reste du pays. Autrefois, le gouvernement de l'Ontario a souvent été un chef de file et a offert à d'autres provinces l'aide de sa bureaucratie et de son expertise plus développées, et cetera. Comment pouvons-nous faire en sorte que ce régime à prestations déterminées offert par OPTrust aux gens qui travaillent dans le secteur à but non lucratif de l'Ontario soit également offert au reste du pays? C'est un très bon régime, mais il est aussi très rare. Il faut obtenir des informations sur la façon d'y arriver.

Mme Taylor : C'est une excellente question. Je dois recevoir plusieurs appels, cette semaine et la semaine prochaine, de gens d'un bout à l'autre du pays qui souhaitent en apprendre davantage sur cette question. Les régimes de pension sont réglementés par les provinces, et on peut donc réaliser des économies d'échelle à l'échelon provincial. Nous avons documenté tout ce que nous avons fait et comment nous l'avons fait, et nous espérons certainement que cela peut être reproduit dans d'autres provinces. Nous sommes prêts à appuyer cette transition dans d'autres provinces.

Le sénateur Duffy : La loi empêche-t-elle OPTrust de l'offrir à l'ensemble du pays?

Mme Taylor : Son mandat vise seulement la prestation de services en Ontario.

Le sénateur Duffy : Et s'il y avait un syndicat? Si vos travailleurs étaient syndiqués, le syndicat ne pourrait-il pas offrir un régime de retraite?

Mme Taylor : Avant que nous lancions ce régime de retraite, environ 10 p. 100 des organismes avaient déjà un régime de retraite et un grand nombre de ces organismes étaient syndiqués, mais le taux de syndicalisation dans l'ensemble du secteur est seulement de 12 à 13 p. 100. C'est un taux de syndicalisation très bas en partie parce qu'il s'agit d'un secteur qui contient plusieurs petits employeurs. Les syndicats sont très efficaces pour mettre sur pied des régimes de retraite, mais la syndicalisation à l'échelle du secteur n'est probablement pas la solution dont nous avons besoin pour mettre sur pied des régimes de retraite dans l'ensemble du secteur.

Le sénateur Duffy : Il n'y a donc pas de groupe-cadre désigné pour s'occuper de ce dossier à l'échelon national.

Ms. Taylor: My understanding is that the way pension plans are governed, there are some provincial regulations. We have noted in one of our recommendations that the federal government may have a role to ensure they are portable across provinces, and some of the rules are different across the country. But we will certainly take that back and take a look at it.

The Chair: Perhaps, Senator Duffy, it could be one of the minister's mandates to look at that.

Senator Omidvar: Why is there not a Canada not-for-profit network?

Ms. Taylor: That's a great question. Imagine Canada does play a role in supporting charitable organizations and acting as a voice for Canadian charities and non-profits as well. We work closely with them at the national level.

The Chair: Ms. Taylor and Ms. Nyman, those were fabulous presentations, and we had a great discussion going back and forth. Some very good ideas have come out of this evening. You may recognize a couple of those ideas when we get to writing a report.

Senator Omidvar: A good headline.

The Chair: Yes, indeed.

I would like to thank you for your contributions. If you see something we have missed, please don't hesitate to contact the clerk and provide it to us. If, when you walk out of here tonight, you say, "I should have told them this," again via the clerk you can get that to us. He is very good at what he does, and he will get the information to us.

(The committee adjourned.)

Mme Taylor : D'après ce que je comprends, les régimes de retraite sont régis par certains règlements provinciaux. Dans l'une de nos recommandations, nous avons souligné à ce que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle en veillant à ce que ces régimes soient transférables d'une province à l'autre, car les règlements ne sont pas tous les mêmes d'un bout à l'autre du pays. De toute façon, nous reviendrons certainement là-dessus pour réexaminer la question.

Le président : Sénateur Duffy, on pourrait peut-être confier à l'un des ministres le mandat d'examiner cette question.

La sénatrice Omidvar : Pourquoi n'y a-t-il pas de réseau canadien d'organismes à but non lucratif?

Mme Taylor : C'est une excellente question. Imagine Canada appuie les organismes de bienfaisance et donne une voix aux œuvres de bienfaisance canadiennes et aux organismes à but non lucratif. Nous travaillons étroitement avec cet organisme au niveau national.

Le président : Madame Taylor et madame Nyman, vous avez livré d'excellents exposés, et nous avons eu une excellente discussion. De très bonnes idées ont été proposées aujourd'hui. Vous reconnaîtrez peut-être quelques-unes de ces idées lorsque nous rédigerons notre rapport.

La sénatrice Omidvar : C'est un bon titre.

Le président : Oui, en effet.

J'aimerais vous remercier de vos contributions. Si vous vous rendez compte que nous avons manqué quelque chose, n'hésitez pas à communiquer avec le greffier pour nous faire parvenir ces renseignements. Lorsque vous nous quitterez ce soir, si vous vous souvenez de quelque chose que vous auriez aimé nous avoir communiqué, encore une fois, vous pourrez le faire par l'entremise du greffier. Il fait très bien son travail et il nous transmettra ces renseignements.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, September 24, 2018

As individuals:

Ray Madoff, Professor, Law School, Boston College;
Catherine Leviten-Reid, Associate Professor, Community Economic
Development, Cape Breton University (by video conference).

Rideau Hall Foundation:

Teresa Marques, President and Chief Executive Officer.

WE Charity:

Craig Kielburger, Co-Founder (by video conference).

Réseau de l'action bénévole du Québec:

Marilyne Fournier, Director General.

Monday, October 1, 2018

Bhayana Family Foundation:

Raksha Manaktala Bhayana, Chief Executive Officer.

As individuals:

Cathy Winter, Program Manager, DiverseCity onBoard, Ryerson
University;
Jacline Nyman, Former President and Chief Executive Officer,
United Way Canada.

Ontario Nonprofit Network:

Cathy Taylor, Executive Director.

TÉMOINS

Le lundi 24 septembre 2018

À titre personnel :

Ray Madoff, professeure, École de droit, Boston College;
Catherine Leviten-Reid, professeure agrégée, Développement
économique communautaire, Université du Cap-Breton (par
vidéoconférence).

Fondation Rideau Hall :

Teresa Marques, présidente-directrice générale.

WE Charity :

Craig Kielburger, cofondateur (par vidéoconférence).

Réseau de l'action bénévole du Québec :

Marilyne Fournier, directrice générale.

Le lundi 1^{er} octobre 2018

Bhayana Family Foundation :

Raksha Manaktala Bhayana, chef de la direction.

À titre personnel :

Cathy Winter, gestionnaire de programme, DiverseCity onBoard,
Université Ryerson;
Jacline Nyman, ancienne présidente et chef de la direction, Centraide
Canada.

Ontario Nonprofit Network :

Cathy Taylor, directrice générale.